

# *Commune de Marly*

## Rapport de gestion 2018

---



*Les cuves du MIC avant leur destruction – Photo © Luc Monteleone – juillet 2018*



## Table des matières

Le Conseil général	4
Le Conseil communal	5
Les votations et les élections	6
<b>Les Dicastères</b>	
<b>01 Administration générale, information, gestion du patrimoine et agglomération</b>	<b>9</b>
Administration générale	9
Contrôle des habitants	10
Ressources humaines	14
Information	16
Agglomération	16
Fusion du Grand Fribourg	19
Bâtiment communaux et scolaires	20
<b>02 Affaires sociales, santé publique et petite enfance</b>	<b>22</b>
Affaires sociales	22
Petite enfance	29
Santé publique	31
<b>03 Culture, sports, loisirs, jeunesse, sociétés et bibliothèque</b>	<b>33</b>
Culture et Sports	33
Animation socioculturelle	34
Bibliothèque	45
Marly Sympa	46
<b>04 Ordre public</b>	<b>50</b>
Police	52
Service du feu	59
Militaire	63
Organe communal de conduite (ORCOC)	63
Naturalisations	65
<b>05 Eaux, épuration, cours d'eau</b>	<b>66</b>
Informations d'ordre général	66
Distribution d'eau	66
Protection des eaux	70
STEP – Association intercommunale Gérine-Nesslerera (AIGN)	72
Endiguement	73
<b>06 Enseignement et formation, activités et services extrascolaires, conservatoire</b>	<b>74</b>
Enseignement et formation	75
Activités et services extrascolaires	79
<b>07 Edilité, forêts et sentiers, cimetière</b>	<b>82</b>
Edilité	82
<b>08 Finances et impôts</b>	<b>85</b>
Finances et impôts	85
Gestion informatique	96
<b>09 Aménagement du territoire, constructions, environnement, transport et énergie</b>	<b>97</b>
Réalisation et état des travaux	98
Aménagement du territoire	101
Plan de mobilité	101
Table des abréviations	102

## Le Conseil général

Durant cette troisième année de la législature 2016-2021, une seule mutation est intervenue : M. Georges Lauper, représentant du PDC, a succédé à Mme Valérie Brodard, démissionnaire. Du fait de cette mutation, M. Georges Lauper remplace également Mme Brodard à la Commission des affaires culturelles.

Le Conseil général a siégé à 3 reprises en 2018, d'abord sous la présidence de M. Jean-Luc Humbert (UDC), puis sous celle de M. Vincent Adamo (PLR). Ces séances ont eu lieu les 30 mai, 10 octobre et 5 décembre. Le Bureau du Conseil général, élargi aux six chefs de groupes, a préparé, au cours de 3 séances, l'ordre du jour des séances du Conseil général, en collaboration avec le Conseil communal.

Au cours de ses 3 séances, le Conseil général a pris près de 35 décisions, y compris celles concernant les comptes, le rapport de gestion et le budget.

En dehors de celles liées aux comptes et au budget à proprement parler, ces décisions concernaient les objets suivants :

- l'adoption du nouveau Règlement sur le personnel communal ;
- la demande d'autorisation de crédit pour le réaménagement d'un passage pour piétons ;
- la modification du Règlement organique de défense et de lutte contre les éléments naturels ;
- la modification du Règlement scolaire ;
- la proposition concernant la constitution d'un fonds de rénovation du patrimoine immobilier ;
- la demande d'un crédit complémentaire pour l'étude démographique relative à la planification scolaire ;
- la demande d'un crédit d'investissement pour l'analyse du fonctionnement de l'administration et du Conseil communal ;
- la demande d'un crédit d'investissement pour la rénovation de la passerelle de Copy ;
- l'adoption des statuts de l'Association pour le service officiel des curatelles de la Haute-Sarine ;
- l'approbation du Règlement communal sur le droit de cité.

Le Conseil général a aussi été informé en particulier sur :

- l'avancement de la construction des appartements pour seniors ;
- l'établissement du calendrier relatif à l'analyse du fonctionnement de l'administration et du Conseil communal ;
- le fonctionnement du service Marly Mobile ;
- le processus de fusion du Grand Fribourg ;
- l'analyse du Service des écoles ;
- la présentation des résultats de l'analyse démographique de la commune et des besoins scolaires ;
- les travaux relatifs à la requalification de la route de Fribourg ;
- la mise en service des caméras de surveillance à l'école de Grand-Pré.

## **Le Conseil communal**

Le Conseil communal a siégé à 45 reprises en 2018, soit 44 séances ordinaires, dont une séance dite « au vert » qui s'est tenue dans une salle du Musée du Kaeserberg à Granges-Paccot le 24 juillet 2018, et une séance extraordinaire consacrée à l'audition des candidats au poste de Secrétaire général. En marge des séances ordinaires, le Conseil a rencontré les représentants du Bureau GEA pour la présentation de la révision du PAL, ceux de la Police de proximité pour la présentation de son rapport d'activité 2017, et le Conseil communal de Fribourg pour aborder des thèmes communs.

Durant l'année 2018, le Conseil communal a pris part, comme toujours et régulièrement, à la vie locale et à la vie des sociétés, aux manifestations sportives ou culturelles. En particulier, comme chaque année, il s'est associé au Tournoi de tennis Open de Marly, organisé pour la 41<sup>e</sup> fois par le Tennis-Club Marly, à la Coupe Impressum, tournoi des journalistes sportifs suisses, au Mémorial Jean Tinguely, dans sa 24<sup>e</sup> version toujours internationale. Il relève également le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Société de gymnastique de Marly, le 80<sup>e</sup> anniversaire de la section des Samaritains de Marly et environs, les 5 ans du PITSC avec sa fête médiévale, les 10 ans de Procap Sport Marly, l'inauguration du Centre communautaire paroissial de Marly et celle du Jardin des neiges installé sur les pentes bordant la patinoire Jean Tinguely.

Le Conseil communal a renouvelé son invitation aux entreprises, artisans et indépendants actifs dans notre commune en mettant sur pied la rencontre de l'économie locale, à la salle commune de l'école primaire de Marly Grand-Pré. Plusieurs sociétés, comme Gérine-Energies SA et Burning Box SA, installées sur le site du Marly Innovation Center (MIC), ont pu y présenter leurs activités. D'autre part, M. Jean Marc Métrailler, Directeur du MIC, a donné des nouvelles générales sur le développement du site.

Dans le cadre du partenariat avec la commune zougnoise de Hünenberg, le Conseil communal a participé à l'assemblée de la Société de partenariat Hünenberg ZG-Marly FR.

## Les votations et les élections

Dans le domaine du registre civique, le contrôle des habitants a organisé :

4 votations fédérales	10 objets
2 votations cantonales	3 objets
1 élection complémentaire au CE	1 <sup>er</sup> tour
1 élection complémentaire au CE	2 <sup>ème</sup> tour

Ceci représente **389h30** de scrutin et de dépouillement, pour un total de **81** scrutateurs-trices.

Notons aussi que pour chaque week-end de votation, le préposé au contrôle des habitants et son adjointe assurent le bon déroulement du scrutin et du dépouillement.

### Votations fédérales du 4 mars 2018 / Electeurs inscrits 4'832

Arrêté fédéral du 16 juin 2017 concernant le nouveau régime financier 2021

	Commune		Canton	
Votants	2'681	55.5%	102'272	50.6%
Blancs	103		3'784	
Nuls	25		469	
Valables	2'553		98'019	
<i>OUI</i>	2'216	86.8%	80'310	81.9%
<i>NON</i>	337	13.2%	17'709	18.1%

Initiative populaire « Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag) »

	Commune		Canton	
Votants	2'715	56.2%	104'590	51.8%
Blancs	11		521	
Nuls	4		225	
Valables	2'700		103'844	
<i>OUI</i>	442	16.4%	23'241	22.4%
<i>NON</i>	2'258	83.6%	80'603	77.6%

### Votations cantonales du 4 mars 2018 / Electeurs inscrits 4'832

Initiative constitutionnelle « Transparence et financement de la politique »

	Commune		Canton	
Votants	2'614	54.1%	99'175	49.1%
Blancs	64		3'449	
Nuls	13		342	
Valables	2'537		95'384	
<i>OUI</i>	1'898	74.8%	65'360	68.5%
<i>NON</i>	639	25.2%	30'024	31.5%

Décret du 17 novembre 2017 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue de l'assainissement et de l'agrandissement du Collège Sainte-Croix, à Fribourg

	Commune		Canton	
Votants	2'622	54.3%	98'966	49.0%
Blancs	44		3'103	
Nuls	12		346	
Valables	2'566		95'517	
<i>OUI</i>	2'251	87.7%	76'457	80.0%
<i>NON</i>	315	12.3%	19'060	20.0%

**Election complémentaire au Conseil d'Etat (1<sup>er</sup> tour) du 4 mars 2018 / Electeurs inscrits 4'832**

	<b>Commune</b>		<b>Canton</b>	
Votants	2'479	50.68%	92'651	45.88%
Blanc	31		2'029	
Nuls	44		1'273	
Valables	2'404		89'349	

**Election complémentaire au Conseil d'Etat (2<sup>ème</sup> tour) du 25 mars 2018 / Electeurs inscrits 4'836**

	<b>Commune</b>		<b>Canton</b>	
Votants	1'721	35.59%	60'608	29.96%
Blanc	65		2'185	
Nuls	18		529	
Valables	1'638		57'894	

**Votations fédérales du 10 juin 2018 / Electeurs inscrits 4'833**

Initiative populaire « Pour une monnaie à l'abri des crises: émission monétaire uniquement par la Banque nationale! (Initiative Monnaie pleine) »

	<b>Commune</b>		<b>Canton</b>	
Votants	1'566	32.4%	57'950	28.6%
Blancs	47		1'415	
Nuls	7		190	
Valables	1'512		56'345	
<i>OUI</i>	282	18.7%	14'059	25.0%
<i>NON</i>	1'230	81.3%	42'286	75.0%

Loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJAR)

	<b>Commune</b>		<b>Canton</b>	
Votants	1'671	34.6%	58'154	28.7
Blancs	24		1'111	
Nuls	7		209	
Valables	1'640		56'834	
<i>OUI</i>	1'412	86.1%	45'737	80.5%
<i>NON</i>	228	13.9%	11'097	19.5%

**Votation cantonale du 10 juin 2018 / Electeurs inscrits 4'833**

Décret du 6 février 2018 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue de l'assainissement et de la restructuration de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg

	<b>Commune</b>		<b>Canton</b>	
Votants	1'671	34.6%	57'668	28.5%
Blancs	11		696	
Nuls	1		119	
Valables	1'659		56'853	
<i>OUI</i>	1'452	87.5%	46'059	81.0%
<i>NON</i>	207	12.5%	10'794	19.0%

**Votations fédérales du 23 septembre 2018 / Electeurs inscrits 4'826**

Arrêté fédéral du 13 mars 2018 concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres [initiative vélo] » qui a été retirée)

	<b>Commune</b>		<b>Canton</b>	
Votants	1'927	39.9%	68'863	33.8%
Blancs	11		635	
Nuls	1		159	
Valables	1'915		68'069	
<i>OUI</i>	1'560	81.5%	51'947	76.3%
<i>NON</i>	355	18.5%	16'122	23.7%

Initiative populaire du 26 novembre 2015 « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables) »

	<b>Commune</b>		<b>Canton</b>	
Votants	1'928	40%	68'888	33.8%
Blancs	21		665	
Nuls	5		184	
Valables	1'902		68'039	
<i>OUI</i>	1'014	53.3%	33'114	48.7%
<i>NON</i>	888	46.7%	34'925	51.3%

Initiative populaire du 30 mars 2016 « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous »

	<b>Commune</b>		<b>Canton</b>	
Votants	1'925	39.9%	68'839	33.8%
Blancs	36		1'012	
Nuls	11		210	
Valables	1'878		67'617	
<i>OUI</i>	846	45.0%	29'246	43.3%
<i>NON</i>	1'032	55.0%	38'371	56.7%

### Votations fédérales du 25 novembre 2018 / Electeurs inscrits 4'824

Initiative populaire « Pour la dignité des animaux de rente agricoles (initiative pour les vaches à cornes) »

	<b>Commune</b>		<b>Canton</b>	
Votants	2'235	46.3%	89'229	43.7%
Blancs	83		3'039	
Nuls	36		435	
Valables	2'116		85'755	
<i>OUI</i>	828	39.1%	29'019	33.8%
<i>NON</i>	1'288	60.9%	56'736	66.2%

Initiative populaire « Le droit suisse au lieu des juges étrangers (initiative pour l'autodétermination) »

	<b>Commune</b>		<b>Canton</b>	
Votants	2'244	46.5%	89'189	43.7%
Blancs	20		1'213	
Nuls	10		289	
Valables	2'214		87'687	
<i>OUI</i>	500	22.6%	23'943	27.3%
<i>NON</i>	1'714	77.4%	63'744	72.7%

Modification de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (base légale pour la surveillance des assurés)

	<b>Commune</b>		<b>Canton</b>	
Votants	2'236	46.4%	89'188	43.7%
Blancs	32		1'354	
Nuls	7		259	
Valables	2'197		87'575	
<i>OUI</i>	1'256	57.2%	52'523	60.0%
<i>NON</i>	941	42.8%	35'052	40.0%



## Les Dicastères

### 01 Administration générale, information, gestion du patrimoine et Agglomération

**Responsable** : Jean-Pierre Helbling, Syndic  
**Suppléant** : Eric Romanens, Vice-Syndic

#### **Le mot du Syndic**

*Ce dicastère comprend des activités très variées et nombreuses, comme la gestion de l'administration et du personnel communal, l'information, la gestion du patrimoine et des bâtiments communaux ainsi que toutes les questions liées à l'Agglomération.*

*Les questions touchant au domaine du personnel et des ressources humaines en général exigent une grande capacité d'écoute et de disponibilité. Le nouveau règlement du personnel a été finalisé en 2018 et a demandé beaucoup de ressources. De nombreuses rencontres avec le personnel et les responsables politiques ont été nécessaires.*

*Durant cette année a débuté un audit sur le fonctionnement du Conseil communal et de l'administration. Les résultats seront connus au début de l'année 2019.*

*L'entretien des bâtiments, dont souvent le minimum peut être entrepris (limite budgétaire oblige), sollicite beaucoup de travail pour le responsable des bâtiments et le syndic en charge de ce domaine d'activité.*

*Dans les domaines financiers, techniques et logistiques, le syndic est souvent sollicité pour échanger des points de vue avec ses collègues et les chefs de service. Une vue globale sur tous les dicastères est donc nécessaire.*

*A côté de cela, le poste de syndic requiert une grande disponibilité car les sollicitations découlant des nombreuses études, analyses et échanges avec d'autres communes et les différents services cantonaux et de l'Agglomération occupent un large créneau dans le calendrier.*

*Plusieurs groupes de travail avec les instances cantonales, l'Agglomération et la Préfecture requièrent également un engagement en temps de plus en plus conséquent.*

*La disponibilité et l'écoute des citoyennes et citoyens sont étroitement liées à la tâche du syndic et permettent d'échanger de nombreuses idées sur des domaines très variés.*

Jean-Pierre Helbling

## Administration générale

### Secrétariat général et autres services

En matière de conduite de l'administration, le Conseil communal et le Secrétaire général s'appuient étroitement sur l'équipe des chefs de services, d'une part dans le travail quotidien sur les divers dossiers, d'autre part dans la conduite des équipes, et aussi dans la détermination des choix stratégiques.

Le Secrétariat général assure donc, outre la gestion des ressources humaines, l'appui administratif nécessaire au fonctionnement du Conseil communal, du Conseil général et d'une partie des commissions communales et groupes de travail du Conseil communal, du Bureau et des 2 commissions du Conseil général. Correspondance, convocations, procès-verbaux, préparation des dossiers et des décisions, communication de ces décisions, gestion de bases de données, classement, archivage, gestion du site Internet, toutes ces tâches sont assurées par ce Secrétariat qui fonctionne également comme appui administratif pour certains services. Le Service social, le Service de sécurité, le Service technique, l'Animation socioculturelle, la Crèche communale Les Poucetofs disposent de leurs propres appuis administratifs.

Relevons que 2018 marque un changement majeur dans la gestion communale. Cela s'explique par le départ à la retraite de M. Luc Monteleone, lequel a officié en qualité de secrétaire général durant 31 ans. Pour lui succéder, le Conseil communal a validé l'engagement de M. Nicolas Gex, 40 ans, historien de formation et familier du domaine public.

## Le Contrôle des habitants

Le Responsable du service, Préposé au registre des habitants et au registre civique, et son adjointe ont pour mission la tenue de ces registres. Ils assurent toutes les tâches liées à cette gestion, jusqu'à l'établissement des statistiques relatives à la population et à sa structure. Ils ont pour mission :

- d'enregistrer les données et événements relatifs aux habitants, données personnelles, arrivées, départs, majorité civique, changement de situation et de faits d'état civil, ainsi que toutes les autres mutations et mises à jour ;
- d'établir les demandes de cartes d'identité, les dossiers de notification de décisions et de dénonciation à la préfecture, des listes diverses, les dossiers de «déclaration de prise en charge» en formulant un préavis, les statistiques conformément aux demandes de l'OFS ;
- de délivrer les certificats et attestations selon les demandes des habitants ;
- de fournir des renseignements aux autorités et aux administrations publiques, dans le respect des dispositions de la protection des données et de la transparence ;
- de procéder aux convocations des personnes hors des délais impartis par la loi sur le contrôle des habitants et du suivi de ces convocations, en collaboration avec la police communale et la police cantonale, aux enquêtes relatives à la recherche du domicile ;
- d'exécuter toutes les tâches liées à l'harmonisation des registres des personnes (HarmPers), les exportations journalières et mensuelles des fichiers sur la plateforme cantonale (FriPers) ;
- d'organiser toutes les votations et les élections.

Le contrôle des habitants a également la tâche de contrôler que tous les administrés ont une assurance maladie. Les demandes de non assujettissement, pour les étudiants arrivant de l'étranger, sont aussi traitées par le contrôle des habitants.

### • Demandeurs d'emploi

Le nombre de demandeurs d'emploi, au 31 décembre 2018, se montait à 290, alors qu'ils étaient 279 au 31 décembre 2017, selon les chiffres fournis par l'Office public de l'emploi.

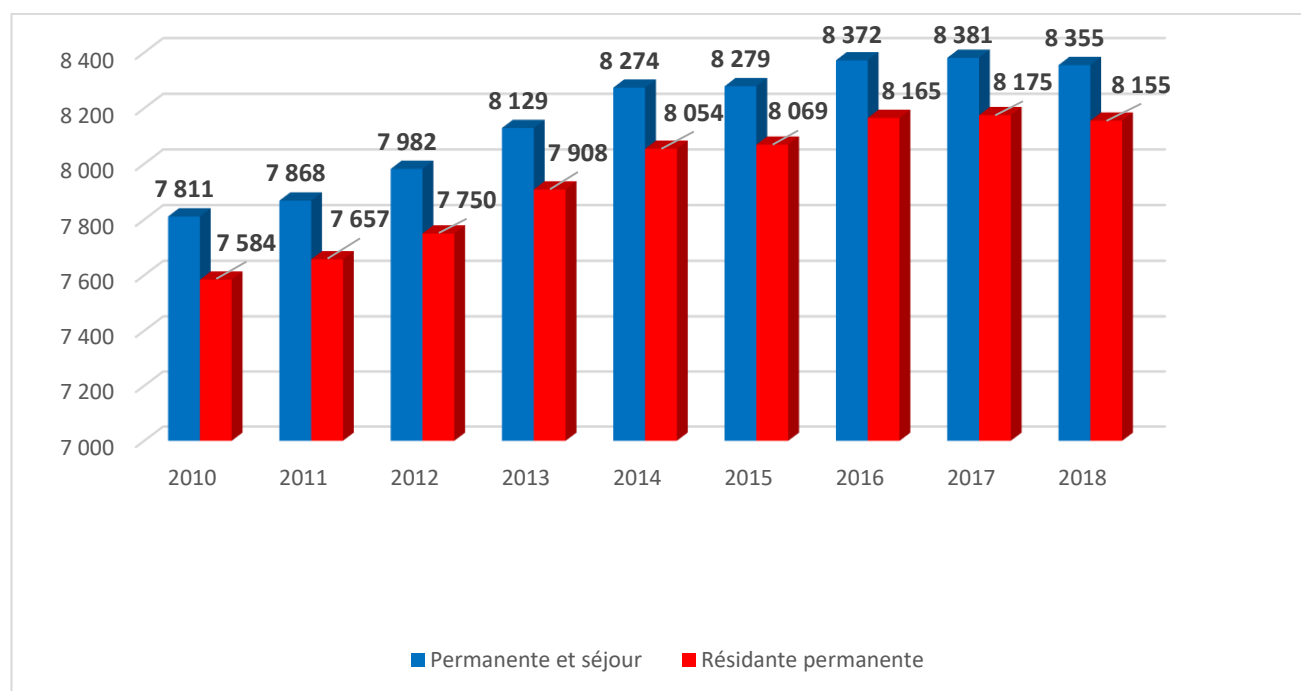
Pour plus de renseignements, voir le site du Service de l'emploi du canton de Fribourg : [www.fr.ch/spe](http://www.fr.ch/spe)

### Statistique de la population

Nombre d'habitants	31 décembre 2018	Variation	31 décembre 2017
<b>Population résidente (légale)</b>			
Suisse	5 794	-41	5 835
Etranger	2 361	+21	2 340
<b>Total population résidente (légale)</b>	<b>8 155</b>	<b>-20</b>	<b>8 175</b>
<b>Population séjour</b>			
Population suisse en séjour	175	-4	179
Population étrangère en séjour	25	-2	27
<b>Total population séjour (suisse et étranger)</b>	<b>200</b>	<b>-6</b>	<b>206</b>
<b>Population totale (résidente légale et séjour)</b>	<b>8 355</b>	<b>-26</b>	<b>8 381</b>
% de population étrangère	28.56%		28.24%
<b>Evolution de la population selon le sexe</b>			
Masculin	4 010	-16	4 026
Féminin	4 345	-10	4 355
<b>Total</b>	<b>8 355</b>	<b>-26</b>	<b>8 381</b>
<b>Etat civil (avec séjour)</b>			
Célibataires	3 673	-7	3 680
Marié-es (y compris séparées)	3 573	-46	3 619
Partenariats enregistrés	12	+3	9
Veufs-ves	373	+9	364
Divorcé-e-s	723	+15	708
Partenariats dissous	1	0	1
<b>Total</b>	<b>8 355</b>		<b>8 381</b>

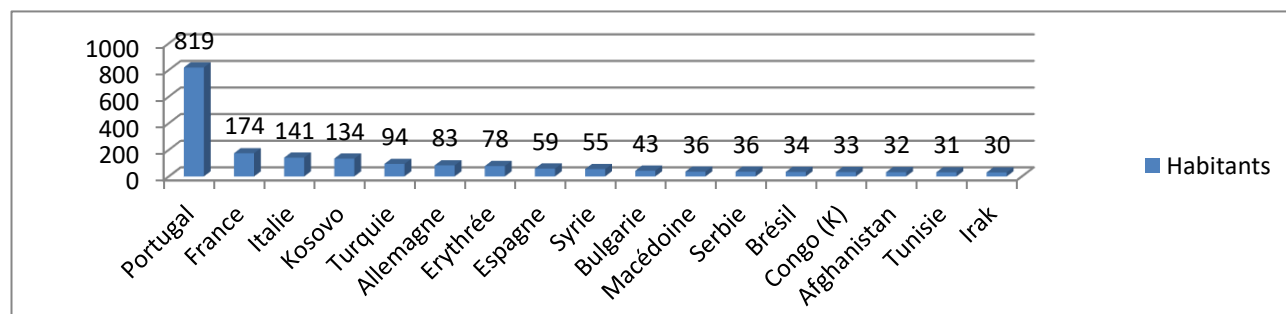
<b>La religion (avec séjour)</b>			
Catholiques	5 165	-77	5 242
Protestants	483	-43	526
Divers et sans	2 707	+94	2 613
<b>Total</b>	<b>8 355</b>	<b>-26</b>	<b>8 381</b>
<b>Langues pratiquées (avec séjour)</b>			
Français	4 915	+14	4 901
Allemand	1 011	-41	1 052
Divers	2 429	+1	2 428
<b>Total</b>	<b>8 355</b>	<b>-26</b>	<b>8 381</b>
<b>Nombre de ménages</b>	<b>3 448</b>	<b>+24</b>	<b>3 424</b>
<b>Nationalité (légal sans séjour)</b>			
<b>Suisses</b>			
Bourgeois	480	+13	467
Fribourgeois	3 468	-26	3 494
Confédérés	1 844	-30	1 874
Séjour (domicile secondaire)	175	-4	179
<b>Total</b>	<b>5 967</b>	<b>-47</b>	<b>6 014</b>
<b>Etrangers</b>			
Permis B	690	-72	762
Permis C	1 535	+71	1 464
Permis F/L	138	+24	114
Séjour	25	-2	27
<b>Total</b>	<b>2 388</b>	<b>+21</b>	<b>2 367</b>
<b>Total population résidente légale permanente</b>	<b>8 355</b>	<b>-26</b>	<b>8 381</b>

### Evolution de l'effectif de la population

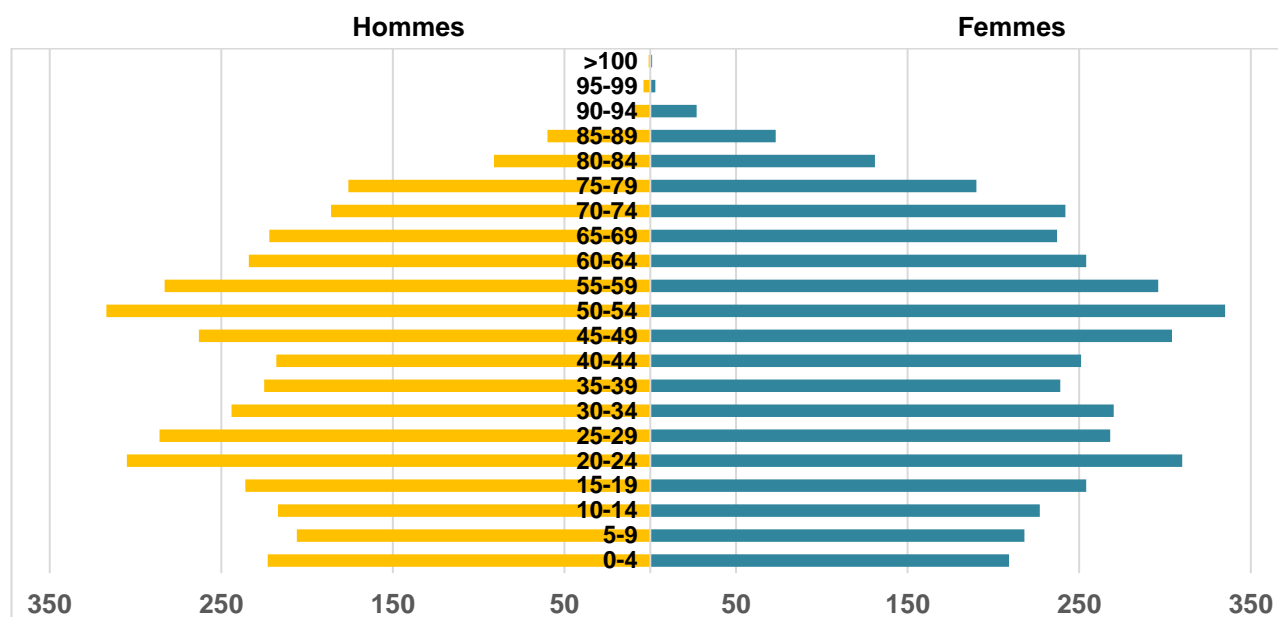


## Représentation par nationalité (les plus représentatives mise à part la nationalité Suisse)

(population Suisse : 5969 / 71.44% - population étrangère : 2'386 / 28.56 %)



## Pyramide des âges au 31.12.2018



### Faits d'état civil

En 2018	En 2017	
63	83	naissances
70	45	décès
40	45	mariages
34	20	divorces
45	31	changements de noms
12	12	reconnaisances
0	0	adoptions
45	37	naturalisations

### Activités du service

Mis à part les **414** (587 en 2017) demandes de renseignements par courrier traitées par la réception, le contrôle des habitants a, quant à lui, traité plus de **4'350** mails divers (17 en moyenne journalière). Notons que les demandes par téléphone ne figurent pas dans cette statistique. Le contrôle des habitants a effectué **14'078** (12'043 en 2017) mutations dans son registre pour le maintien à jour des données.

On peut ajouter que **635 arrivées** et **680 départs** ont été enregistrés (642 et 643 en 2017).

Il a en outre établi **42** listes (68 en 2017) pour divers services de l'administration communale et également pour d'autres administrations.

En collaboration avec la police communale, le contrôle des habitants a effectué **22 enquêtes** de recherche de domicile (37 en 2017).

Dans le domaine du contrôle de l'affiliation à une caisse maladie, le contrôle des habitants a traité **15** demandes (10 en 2017) de dispense d'assurance en Suisse, **120** rappels (62 en 2017) pour l'obtention de l'attestation, preuve de l'affiliation à une caisse maladie, et **63** demandes (83 en 2017) d'attestation d'affiliation suite à la naissance.

- **Délivrance de documents**

En 2018	En 2017	
4	7	certificats de bonnes mœurs
162	172	attestations de départ
2	1	certificats de vie
4	2	certificats de droits civiques
930	676	attestations de résidence à Marly
172	183	attestations de domicile pour séjour
876	780	certificats d'établissement et de séjour
180	224	documents d'identité (cartes d'identité)
161	110	attestations de sortie de territoire
25	26	déclarations de prise en charge

- **Accueil**

Deux personnes à mi-temps occupent la fonction de téléphoniste-réceptionniste. En plus des informations et renseignements fournis aux hôtes et aux clients de l'administration communale, par téléphone et à l'accueil, le personnel de la réception participe à la préparation de l'édition du bulletin d'informations Marly Information et collabore étroitement dans des tâches liées au contrôle des habitants (contrôle de listes des écoles, du conservatoire, etc.). La réception a traité, par courrier, plus de **414** (587 en 2017) demandes de renseignements émanant d'administrations diverses.

En outre, les réceptionnistes ont vendu en 2018 :

<b>3 565</b>	cartes journalières CFF, ce qui représente le <b>97.67%</b> (invendues <b>85</b> , soit <b>2.33%</b> )
<b>18</b>	passesports vacances
<b>11</b>	abonnements des bains de la Motta
<b>0</b>	cartes Velopass (Publibike)
<b>2</b>	livres sur Marly et son histoire

et contrôlé **41** demandes, soit **790** listes (50/763 en 2017) de référendum, d'initiative et de motion populaire, ce qui représente un total de **1'232** signatures (1'504 en 2017).

Mobility en 2018 : la réception a fait **35** réservations pour les déplacements du personnel communal (67 en 2017). Nous noterons que les utilisateurs, à l'interne, ont pris l'habitude de faire eux-mêmes les réservations d'où la diminution du nombre traité par la réception.

Le programme EasyFind gère les objets perdus et retrouvés. La réception a créé, en 2018, **1** avis de perte (3 avis de perte en 2017). En outre, **19** objets trouvés (30 en 2017) par des citoyen-nes ont été remis à la réception et **4** objets ont retrouvé leur propriétaire.

- **Agence AVS et prestations complémentaires**

Ce domaine est géré par la préposée adjointe du contrôle des habitants. Les activités principales sont :

Assurance vieillesse et survivants (AVS) : accueillir, informer et apporter l'aide nécessaire aux bénéficiaires dans leurs démarches administratives, mettre à disposition les différents formulaires, vérifier l'exactitude des données personnelles des bénéficiaires, mettre à jour le fichier des rentiers par le biais de « eAdminPortal ».

## Ressources Humaines

L'ensemble des données et informations relatives au personnel communal et à sa gestion sont regroupées sous ce chapitre.

Le département des ressources humaines est placé sous la direction de M. le Syndic Jean-Pierre Helbling et compte 1 EPT ; il figure sous la rubrique « Secrétariat général » du tableau ci-dessous.

- **Evolution de l'effectif du personnel communal**

### Contrats de droit public

Services/sections	B2018		C2018		ECART C-B2018 EPT
	EPT	Personnes	EPT	Personnes	
Secrétariat général	2.80	4	2.93	5.00	0.13
Réception, contrôle des habitants et office du travail	3.00	4	3.27	4.00	0.27
Service sécurité (police, feu et protection civile)	3.50	4	3.50	4.00	-
Service des finances (impôts et comptabilité)	3.00	4	3.00	3.00	-
Service des écoles	2.70	4	2.63	4.00	-0.07
Service social	6.60	8	6.01	9.00	-0.59
Service technique	8.00	8	7.67	10.00	-0.33
Conciergerie	5.00	5	5.50	6.00	0.50
Personnel enseignant (maître de sport)	1.00	1	1.00	1.00	-
Animation socioculturelle	3.75	7	4.17	8.00	0.42
Edilité	8.70	10	8.70	10.00	-
Accueil extrascolaire, responsable + intervenantes	3.10	6	2.90	6.00	-0.20
Bibliothèque	1.20	2	1.20	2.00	-
Crèche	13.39	22	13.35	22.00	-0.04
Conseil communal et la fonction de Syndic	0.70	2	0.70	2.00	-
<b>Total intermédiaire</b>	<b>66.44</b>	<b>91</b>	<b>66.90</b>	<b>96.00</b>	<b>0.46</b>
Apprentis	2.00	2	2.38	3.00	0.38
<b>Total général</b>	<b>68.44</b>	<b>93</b>	<b>68.90</b>	<b>99.00</b>	<b>0.46</b>

### Contrats de droit privé

Auxiliaires et temporaires	B2018		C2018		Ecart EPT
	EPT	personnes	EPT	personnes	
Conciergerie et nettoyage	3.17	11	3.46	11	0.29
Grands nettoyages et temporaires	1.81	50	2.15	68	0.34
Bibliothèque régionale	0.60	2	0.60	2	-
Bibliothèque régionale jeunes aides	1.78	9	0.18	10	-1.60
Edilité Jeunes aides	0.15	6	0.15	6	-
Animation socioculturelle	0.44	35	0.14	2	-0.30
Square	0.35	15	0.60	38	0.25
Crèche	0.78	9	0.47	17	-0.31
Accueil extrascolaire	1.55	7	2.02	11	0.47
<b>Total</b>	<b>10.63</b>	<b>144</b>	<b>9.77</b>	<b>165</b>	<b>-0.86</b>

- **Mandats particuliers**

- 1 personne assure la mise à disposition du stand de tir 300 mètres pour la troupe et collabore à certains travaux d'entretien de la ligne de tir (d'entente avec la Société de tir de Marly) ;
- 1 personne occupe la fonction de préposé à l'agriculture ;
- 7 personnes fonctionnent comme appui pour les cours de natation dans le cadre du sport scolaire ;
- 2 personnes assument le service du contrôle des champignons (intercommunal) ;
- 1 personne externe à l'administration assume la fonction d'administrateur du cimetière intercommunal.

Le mandat de forestier communal est confié à la Corporation forestière Forêts-Sarine.

- **Mutations**

Service	Arrivée	départ	retraite	total	Taux de rotation
Social	3	1	0	4	25.00%
Animation socioculturelle	2	2		4	28.57%
Secrétariat Général	2	1	1	4	37.50%
Technique	4	3	1	8	14.58%
	11	7	2		10.98%

En 2018, le nombre de départs a forci, puisqu'il représente 10.98% du nombre de collaborateurs, alors qu'habituellement ce taux se situe entre 1 et 2%.

Relevons que les départs naturels représentent à eux seuls 4.27%.

- **Structure d'âges des collaborateurs**

Par rapport à l'état de la moyenne d'âge de 2017, laquelle s'élevait à 45.40, il est à relever une diminution conséquente puisque la moyenne d'âge atteint, en 2018, 40.48.

Notons qu'une deuxième vague de départs en retraite s'est opérée cette année. Cela devrait encore être le cas les deux prochaines années avec le départ naturel de la génération des Baby-boomers.

- **Evénements**

Le Conseil communal a marqué de façon particulière les 20 ans d'activités de Mme Martine Scherwey, collaboratrice auprès de la réception/contrôle des habitants, les 25 ans d'activités de M. Eric Scherwey, Responsable du service de la sécurité, les 30 ans d'activités de M. Patrick Haymoz, collaborateur auprès de la section édilité et adjoint du contremaître, et les 35 ans d'activités de M. Jean-Claude Gendre, Contremaître auprès de la section édilité.

En 2018, le Conseil communal a, en particulier, pris congé de M. Daniel Clément, retraité de sa fonction de Responsable de la section eau & assainissement, ainsi que de M. Luc Monteleone, retraité de sa fonction de Secrétaire général.

- **Formation**

En matière de formation du personnel, chaque service établit son programme en fonction des besoins.

En 2018, 34 personnes ont bénéficié de formation, dont 32 relèvent d'un maintien des connaissances (formation continue) et 2 concernent l'acquisition de nouvelles compétences.

Le tableau ci-dessous détaille la répartition par service.

Service /section	Nombre personnes
ACCUEIL EXTRASCOLAIRE	9
CRECHE	2
SOCIAL	7
TECHNIQUE-CONCIERGE	2
TECHNIQUE-EDILITE	2
TECHNIQUE-EAU	1
TECHNIQUE	1
HABITANTS	1
POLICE	2
TECHNIQUE-BÂTIMENT	1
ANIMATION	2
SECRETARIAT GENERAL	2
ECOLES	2

- Formation de stagiaires et d'apprentis

- Stage de durée limitée

Nous accueillons, pour des stages pratiques, des étudiants en formation à la Haute école supérieure de travail social (HES-SO), ou pour des stages préalables.

En 2018, 9 stagiaires, dont 4 ont pu bénéficier des compétences du Service de l'Animation socioculturelle, au sein du service ou dans le cadre du PITSC. Une stagiaire s'est familiarisée avec le travail d'assistante sociale. Les 4 autres font partie intégrante de la dotation de la Crèche.

## ➤ Apprentissage

L'administration forme simultanément deux apprentis qui effectuent leur cursus principalement au Service des finances ainsi qu'au Contrôle des habitants. Ils sont cependant amenés à découvrir les activités des divers autres services, tels que ceux de l'aménagement, du territoire, de l'édition, de l'environnement et de la mobilité. Une nouvelle place s'est créée au sein de la crèche les Poucetofs. La structure d'accueil va encadrer et former une apprentie assistante-socioéducative.

## • **Processus d'appréciation annuelle**

Le Conseil communal constate que plus de 92% des collaborateurs et collaboratrices répondent pleinement aux exigences de leur fonction. Pour 6% des collaborateurs et collaboratrices, ces exigences sont, de façon générale, satisfaites. Cependant, des améliorations sont attendues pour un peu plus d'1% des collaborateurs et collaboratrices.

L'évolution individuelle, d'une année à l'autre, reste identique pour plus de 88% des collaborateurs et collaboratrices. Relevons que la variation individuelle d'un peu plus de 12% d'entre eux/elles diminue légèrement.

## • **Projets 2018**

Le Conseil communal a entamé, en 2018, la révision du règlement du personnel communal lequel, après 13 années de bons et loyaux services, nécessitait un rafraîchissement. Ce travail a été présenté au Conseil général le 30 mai 2018 et approuvé à la même date.

L'entrée en vigueur de ce règlement a été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## Information

Le bulletin communal Marly Information est paru 4 fois en 2018, selon le rythme trimestriel. La formule rédactionnelle et la ligne graphique sont restées celles appliquée depuis 2014.

## Agglomération

En règle générale, le Comité se réunit tous les 15 jours en séance ordinaire. Tous les objets traités lors de ces séances sont préalablement préparés en séance de dicastère avant d'être avalisés par décision collégiale du Comité. En 2018, le Comité a tenu 20 séances ordinaires et 2 séances extraordinaires.

Le Comité se compose de MM. René Schneuwly (Président, Granges-Paccot) et Thierry Steiert (Vice-président, Fribourg), de Mmes Andrea Burgener Woeffray (Fribourg), Eliane Dévaud-Sciboz (Avry), Anne-Elisabeth Nobs (Corminboeuf), Rose-Marie Probst (Belfaux) et Suzanne Schwegler (Givisiez), ainsi que MM. Jean-Pierre Helbling (Marly), Bruno Marmier (Villars-sur-Glâne), Pierre-Olivier Nobs (Fribourg), Kuno Philipona (Düdingen) et Michaël Studer (Matran).

Législature 2016-2021



La composition des dicastères, restée inchangée depuis le début de la législature.



Dans le cadre de ses activités, le Comité peut s'appuyer sur l'expertise d'organes de préavis, la Commission d'aménagement régional et de mobilité (ci-après CARM) et la Commission culturelle (ci-après CCult), dans leur domaine de compétence respectif.

La CCult, composée de douze membres élus par le Conseil sur proposition du Comité, est un organe consultatif. Ses préavis sont transmis au DP qui étudie leur adéquation avec les règlements en vigueur, puis communique sa position au Comité. En plus de sa traditionnelle activité de préavis, la CCult a entamé l'élaboration d'une directive, avec l'appui de l'administration. Cette dernière vise pour l'essentiel à codifier les pratiques établies en matière d'octroi de subventions. Ce travail devrait être achevé dans le courant de l'année 2018. La présidence de la CCult est statutairement attribuée à un membre de Comité. En l'occurrence, il s'agit de Mme Schwegler (Givisiez), qui peut s'appuyer sur l'expertise d'une majorité de membres issus du milieu culturel pour juger de la qualité des projets susceptibles de bénéficier d'une subvention. La composition de la CCult n'a pas changé depuis le début de la présente législature, toutefois la commission a malheureusement perdu l'an de ses membres, M. Emmanuel Schmutz, décédé en fin d'année.

La CARM est, quant à elle, composée de délégués politiques et techniques des communes membres de l'Agglomération (ci-après communes membres). Les communes désignent librement leurs représentants, mais seuls les représentants politiques ont formellement le droit de vote. La CARM constitue une plateforme d'échange privilégiée pour toutes les thématiques d'intérêt régional liées à l'aménagement du territoire et à la mobilité. Elle est présidée par M. Jean-Marc Boéchat (Marly) et vice-présidée par M. Nobs (Fribourg). Les membres de la CARM ont été régulièrement informés des principaux dossiers menés par l'Agglomération, notamment en ce qui concerne le Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération (ci-après PA3), le réseau de bus ou encore le renouvellement du matériel roulant. Plusieurs présentations d'intérêt régional, avec des intervenants extérieurs, ont également été organisées dans ce cadre.

## Personnel

Au terme de l'année civile, l'effectif opérant au sein de l'administration a légèrement augmenté de 0.9 équivalent plein temps (ci-après EPT) portant la dotation totale à 10.1 EPT au 31 décembre 2018.

Mme Lauriane Grosjean a d'abord été engagée en tant que stagiaire au sein du DAEM du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 30 avril 2018. Elle a ensuite été engagée au 1<sup>er</sup> mai 2018 en qualité de collaboratrice à l'aménagement régional à 100%. Le domaine de l'aménagement territorial bénéficie ainsi d'une dotation totale de 2 ETP (+0,2 EPT).

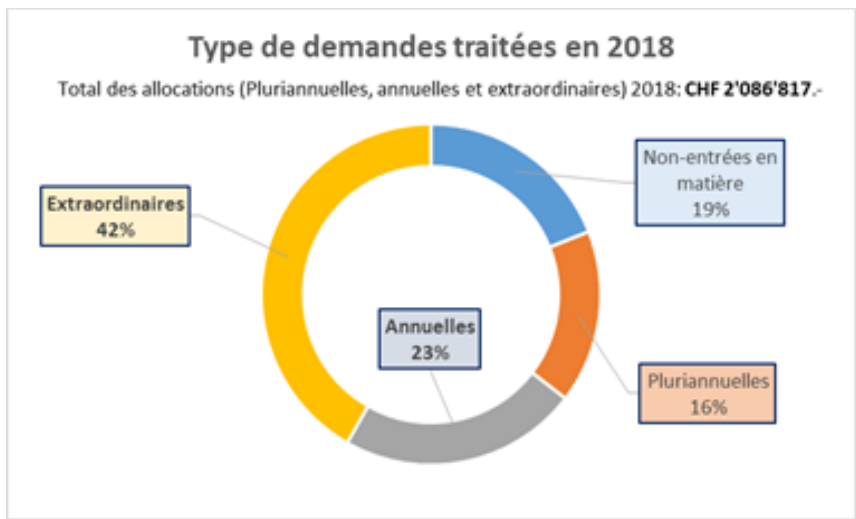
Le 1<sup>er</sup> mars 2018, M. François Périllon a débuté son activité au sein de l'Agglomération en qualité de planificateur en transport à 90%. M. Johan Grossmann, nouveau coordinateur des mesures de mobilité, a quant à lui intégré l'équipe de l'Agglomération le 1<sup>er</sup> juillet 2018 à un taux de 100%.

### Collaboratrices et collaborateurs de l'Agglomération en 2018

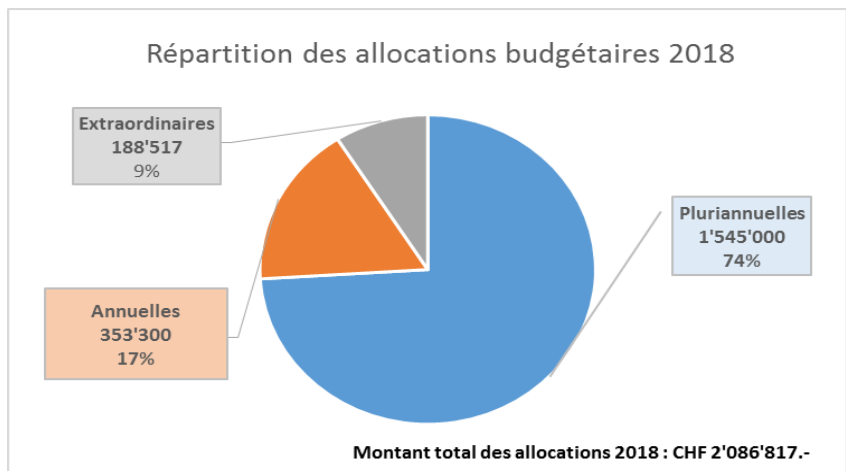
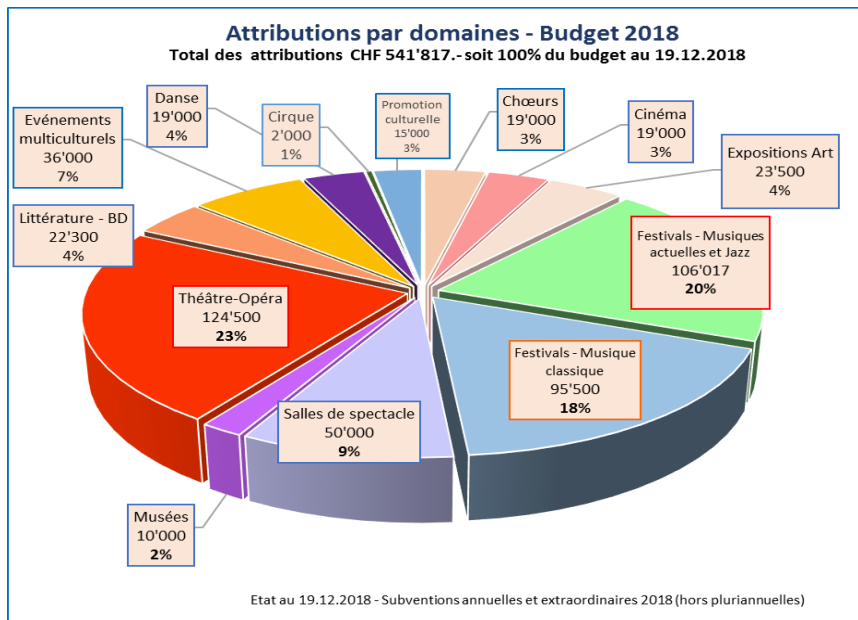
Secrétariat général	M. Félicien Frossard à 100 %
Coordination des mesures des projets d'agglomération	M. Gonçalo Bico à 100 % (jusqu'au 30 juin 2018) M. Johan Grossmann à 100% (dès le 1 <sup>er</sup> juillet 2018)
Aménagement	M. Yannick Riedo à 100 % M. Pietro Jaeggli à 80 % (jusqu'au 30 avril 2018) Mme Lauriane Grosjean à 100% (dès le 1 <sup>er</sup> mai 2018)
Mobilité	M. Luc Tomasetti à 100 % (jusqu'au 28 février 2018) M. François Périllon (dès le 1 <sup>er</sup> mars 2018)
Promotion économique	Mme Snezana Peiry à 100 %
Promotion culturelle	Mme Inès Binggeli-Roquillas à 100 %
Finances et Ressources humaines	M. Jean-Noël Tercier à 100 %
Secrétariat du Conseil	Mme Noémie Nicolas à 100 %
Secrétariat administratif	Mme Aline Junod à 90 % Mme Virginie Zube à 40 %

### Promotion des activités culturelles

Vous trouvez ci-après les tableaux indiquant la répartition des montants alloués aux Associations culturelles par types de subventions.



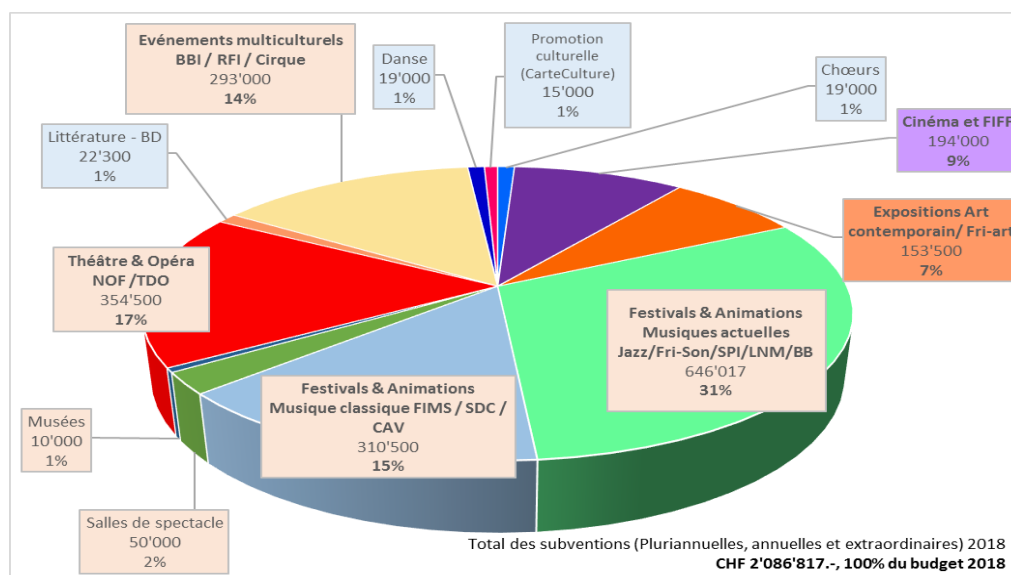
### Répartition des subventions annuelles et extraordinaires par domaine en 2018



## Récapitulatif des subventions culturelles octroyées en 2018

<b>Subventions pluriannuelles</b>	<b>1'545'000</b>
Subventions ordinaires annuelles	343'000
Subventions extraordinaires	175'500
Réaffectation du solde budgétaire 2018	23'317
<b>Sous-total subventions annuelles et extraordinaires</b>	<b>541'817</b>
<b>Montant total octroyé en 2018</b>	<b>2'086'817</b>

## Répartition des subventions pluriannuelles, annuelles et extraordinaires par domaine en 2018



Plus d'informations sont disponibles sur le site : [www.agglo-fr.ch](http://www.agglo-fr.ch).

## Fusion du Grand Fribourg

Selon le calendrier du projet de fusion du Grand Fribourg, l'année 2018 était marquée par le passage d'une première étape de mise en œuvre à une phase stratégique. Les bases de ce projet avaient été établies dans le courant de l'année 2017 avec la définition par le Conseil d'Etat du périmètre de la fusion, la mise en place d'un comité de pilotage provisoire et l'élection dans chaque commune des délégués à l'Assemblée constitutive. Pour rappel, les personnes de Marly élues à cette dernière sont Mme Anne Defferrard, M. Julien D'Agostini et M. Marcel Jaquier, tandis que M. Christophe Maillard a été désigné comme représentant de la commune au sein du Comité de pilotage.

Après sa séance inaugurale, c'est à Marly que s'est tenue la première séance de travail de l'Assemblée constitutive, le 6 juin 2018. L'Assemblée a finalisé ses modalités de fonctionnement et a discuté les différents mandats confiés à des prestataires externes. Elle a également amorcé sa vision du Grand Fribourg, initiant ainsi la phase stratégique du processus. C'est ensuite essentiellement dans des groupes de travail que se sont déroulées les discussions et les réflexions, aboutissant au mois de décembre à la communication d'une série de points encore généraux guidant les réflexions pour chaque thématique. Trois « Grand Fribourg Cafés » ont également été organisés en août et septembre pour échanger et recueillir les recommandations de la population. Les communes ont été très peu impliquées durant cette phase stratégique. Toutefois, l'administration a été sollicitée pour transmettre nombre d'informations concernant notamment les aspects financiers, patrimoniaux, techniques, mais aussi sur le tissu social et culturel de la commune.

Les informations concernant ce projet de fusion sont disponibles sur le site : [www.grandfribourg.ch](http://www.grandfribourg.ch).

## Bâtiments communaux et scolaires

La Commission des bâtiments est composée depuis mai 2016 de M. Jean-Pierre Helbling (président), Mme Mary Claude Paolucci, M. Eric Romanens, M. Jean-Marc Boéchat, Mme Savary et du responsable de la section bâtiments, M. Gabriel Stempfel, puis de M. Tristan Schneuwly, son successeur. Elle a continué à gérer toutes les questions importantes liées aux bâtiments communaux et aux projets de nouvelles constructions. Cette commission a pour tâche principale le développement d'une vision et d'une méthode cohérente, menant à des analyses sur l'état de nos bâtiments communaux, desquelles découlent les programmes des réfections annuelles. Elle veut aussi créer les bases pour proposer les programmes d'investissements nécessaires.

### • **Rénovations diverses des bâtiments communaux**

*Comptes 294.503.19 et 943.503.01*

Ces comptes sont utilisés pour entreprendre des réalisations de moyenne importance qui sont considérées comme investissements. Les travaux visent à rendre conformes aux exigences actuelles les divers locaux et préserver certaine structure qui, en cascade, entraînent la détérioration des suivantes. La somme totale de rénovation des bâtiments scolaires et communaux prévue représente le 0.45 % de la valeur de l'Etablissement cantonal de l'assurance des bâtiments (ECAB).

Les travaux exécutés en 2018 sont les suivants :

#### **Bâtiments scolaires (compte 294.503.19)**

##### Ecole de Marly Cité, chemin des Epinettes 2

- Changement des fenêtres des locaux AES + garderie :	Fr.	20'924.15
- Changement porte entrée principale EST et OUEST :	Fr.	47'193.70
- Peinture des murs de la salle de réunion :	Fr.	1'000.00

##### Ecole de Marly Cité, route du Chevalier 8

- Rénovation complète de l'atelier du concierge :	Fr.	22'249.35
- Remplacement des stores à lamelles :	Fr.	13'538.75
- Remplacement du lino dans la salle de l'école enfantine n° 14 :	Fr.	7'490.00

##### Halle polyvalente, chemin des Epinettes 4

- Réfection des douches au sous-sol (carrelage, peinture) :	Fr.	25'517.20
- Rénovation du faux-plafond dans la salle des répétitions :	Fr.	21'848.20
- Pose de luminaires LED dans la salle des répétitions :	Fr.	4'011.20
- Remplacement des fenêtres dans la cuisine du sous-sol :	Fr.	2'135.05
- Remplacement du carrelage du bassin et des batteries au 1 <sup>er</sup> étage :	Fr.	11'814.05
- Isolation phonique de la halle :	Fr.	8'766.75

##### Ecole de Grand-Pré, halle Omnisport, route des écoles 26

- Carrelage des WC femmes, hommes et invalides :	Fr.	6'512.65
--	-----	----------

##### Ecole de Grand-Pré, pavillon 3, route des Ecoles 36

- Réfection des encastremements des lavabos des classes enfantines :	Fr.	1'200.00
- Jeux extérieurs (complément) :	Fr.	6'063.50
- Signalétique cercle scolaire de Grand-Pré :	Fr.	10'181.95
- Richard Conseils (sécurité dans les écoles) :	Fr.	1'898.20

Disponible au 31.12.2017 effectif	Fr.	42'137.70
Budget 2018 ( <i>message 07/17</i> )	Fr.	208'200.00
Travaux effectués	Fr.	212'344.70
Divers et imprévus	Fr.	-21'314.10
Solde disponible reporté en 2019	Fr.	<b>16'678.90</b>

### **Bâtiments communaux (compte 943.503.01)**

#### Bâtiment administratif, route de Fribourg 9

- Réaménagement des bureaux du service de sécurité :	Fr.	31'000.75
- Réaménagement du bureau du secrétaire général :	Fr.	19'983.95
- Déplacement paroi au local pompiers pour nouveau camion :	Fr.	6'085.60
- Vente tonne-pompe :	Fr.	-6'085.60

#### Centre d'animation socioculturelle, route des Ecoles 32

- Mise en conformité de l'électricité de l'atelier :	Fr.	4'950.45
--	-----	----------

#### Halle édilitaire, route de Corbaroche 64

- Changement luminaires (LED) :	Fr.	11'161.15
---------------------------------	-----	-----------

#### Centre sportif, chemin des Sources 17

- Nouveau remote lecteurs :	Fr.	1'774.85
-----------------------------	-----	----------

Budget 2018 ( <i>message 07/17</i> )	Fr.	91'800.00
Travaux effectués	Fr.	68'845.15
Solde disponible reporté en 2019	Fr.	<b>22'954.85</b>

## 02 Affaires sociales, Santé publique et Petite Enfance

**Responsable** : Mary Claude Paolucci

**Suppléant** : Jean-Pierre Oertig

Le dicastère des Affaires sociales, de la Santé publique et de la Petite Enfance englobe :

### Dans le cadre des Affaires sociales

- L'aide sociale gérée par le Service social de Marly (ci-après SSM) au sens de la Loi sur l'aide sociale (ci-après LASoc) ;
- La petite enfance (crèche communale et autres crèches, accueil familial de jour, garderies) ;
- Les subventionnements communaux (animation du 3<sup>ème</sup> âge, contribution aux repas à domicile, dons à œuvres d'utilité publique) ;
- Les charges liées cantonales (participation aux institutions spécialisées pour personnes handicapées, aide aux victimes d'infractions, participation aux avances de pensions alimentaires non récupérées, participation aux allocations familiales en faveur des personnes sans activité lucrative de condition modeste, etc.) ;
- Le PITSC : programme interservices de travail social communautaire ;
- Les obligations communales en lien avec l'indigence.

### Dans le cadre de la Santé publique

- La promotion de la santé ;
- Le service de puériculture ;
- Les services médico-sociaux intégrés au Réseau Santé Sarine (RSS) dont le Home médicalisé de la Sarine, le Service d'ambulance de la Sarine, PassePartout, les indemnités forfaitaires, l'aide et les soins à domicile ;
- L'attribution des 40 habitats pour seniors du Pré Zurthanen.

### Dans le cadre de la Petite Enfance

- La crèche communale « Les Poucetofs » ;
- L'accueil familial de jour ;
- Les garderies.

## Affaires sociales

### Aide sociale

Le Service social de Marly (SSM) est un service communal intégré au dicastère des Affaires sociales. Pour rappel, l'aide sociale est octroyée en aval des autres prestations sociales et assure l'existence de celles et ceux qui ont épuisé toutes les autres possibilités de surmonter leur situation de détresse. Elle permet aux personnes sans ressources et à celles dont le salaire est trop bas d'avoir une vie digne.

#### • Organisation du Service social de Marly (SSM)

Le SSM s'organise autour de 3 secteurs : les assistantes sociales, le secrétariat et la comptabilité, pour un total 6.6 EPT.

Suite aux nombreux départs à la retraite durant l'année 2017, la nouvelle équipe du SSM a profité de l'année 2018 pour se construire et définir une politique commune dans l'application de la Loi sur l'aide sociale. Nous pouvons compter sur une équipe motivée par sa tâche d'aide et de soutien à la population défavorisée de la Commune de Marly.

Le « bon » accueil aux personnes sollicitant aide et conseils à notre service est un challenge de chaque jour. Ainsi, afin d'offrir un accueil de qualité à des personnes fragilisées devant exposer leurs difficultés de vie à des inconnus, nous avons mis en place un système de « permanence » permettant aux personnes d'être entendues par un personnel attentif et respectueux.

Une enquête réalisée dans le canton de Berne indique un pourcentage de non-recours à l'aide sociale d'environ 25%. Une des causes en est que le premier contact à l'accueil s'est mal passé. Les personnes renoncent parce qu'elles ont été mal comprises, mal reçues ou ont eu le sentiment d'être bombardées de paperasse à l'accueil de

certaines services. Elles finissent par laisser tomber en raison du nombre astronomique de papiers à fournir. Ne pas bénéficier d'une prestation sociale à laquelle on a droit peut avoir des conséquences dramatiques pour les personnes concernées qui peut les amener à accepter des emplois sous-payés au noir, à perdre leur logement, à arrêter de payer leur caisse-maladie, à ne plus recourir aux soins par manque d'argent, à s'endetter. Il s'agit d'un véritable cercle vicieux et au bout du compte, les professionnels du social et de la santé vont récupérer des gens dont les situations sont très dégradées, pour qui il sera très difficile de remonter la pente. (B. LUCA, Diagonales, janvier-février 2019).

L'aide personnelle est un des volets de l'aide sociale. Les assistantes sociales sont tenues de mettre en œuvre toutes les démarches qui permettent aux personnes de ne pas recourir à l'aide sociale. Le « bon » accueil, la « bonne orientation » des personnes vers les services compétents et l'accès à l'information contribuent à améliorer les situations sans forcément recourir à l'aide sociale matérielle.

- **Quelques moments clés dans la vie du Service social**

Durant l'année 2018, nous avons continué d'intégrer dans notre pratique **les modifications des normes d'aide sociale** introduites par l'ordonnance du 24 juillet 2016 entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ces nouvelles normes voient une diminution de l'aide financière octroyée aux jeunes adultes, aux familles nombreuses et aux familles monoparentales. Le taux des sanctions a été relevé et peut désormais se monter jusqu'à 30% du forfait d'entretien. Les assistantes sociales se sont résignées à appliquer ces nouvelles normes qui péjorent la situation de personnes vivant déjà dans la précarité. Elles sont « en souffrance » de voir la destruction de leur capacité d'agir. La diminution de leur marge de manœuvre et l'augmentation des situations dans lesquelles elles se sentent impuissantes est ressentie parfois comme une atteinte à leur intégrité.

L'équipe du SSM a été invitée à rencontrer une **délégation du Service de la population et des migrants** (SPOMI) du canton de Fribourg afin de découvrir les nouveautés en matière de Loi sur les étrangers (LEtr), plus particulièrement l'article 63 qui dit clairement qu'un étranger risque de perdre son permis de séjour s'il dépend durablement de l'aide

sociale. Les personnes titulaires d'une autorisation de séjour B UE/AELE ont droit à l'aide sociale tant qu'elles peuvent se prévaloir de la qualité de travailleur. Lorsqu'elles perdent la qualité de travailleur, le droit à l'aide sociale prend fin lui aussi à moins qu'un autre droit de séjour puisse être fait valoir. En cas de fin du droit à l'aide sociale ordinaire, elles ont toutefois droit à une aide en situation de détresse en vertu de l'article 12 Cst. féd., en association avec l'article 21 LAS (p. ex. soutien lors de l'organisation du retour, éventuellement financement des frais de voyage ainsi que soutien minimal jusqu'au moment où le retour est possible). Plusieurs bénéficiaires de notre service social ont été concernés par l'application de cet article et se sont vu refuser la prolongation de leur permis de séjour.

Les assistantes sociales ne savent pas comment les dossiers vont être traités par la police des étrangers. Elles doivent désormais informer les bénéficiaires de cette nouvelle composante de la LEtr et faire un calcul des risques. Plusieurs personnes ont renoncé à l'aide sociale suite à cette information de peur de perdre leur titre de séjour.

- **La plupart des jeunes s'en sortent !**

Une étude menée sur 7 ans qui porte sur tous les jeunes soutenus par l'aide sociale en 2010 dans 14 villes de Suisse démontre que la grande majorité des jeunes à l'aide sociale parviennent à devenir définitivement indépendants après l'âge de 23 ans. Seuls 8% restent durablement à l'aide sociale. La situation reste problématique pour les jeunes sans formation professionnelle.

Cette étude permet également de relever qu'en général le risque de devoir recourir à l'aide sociale à l'âge adulte est nettement plus important chez les jeunes qui ont grandi dans un milieu financièrement défavorisé.

Octroyer une bourse d'étude qui assure le minimum vital aux jeunes en formation leur permettrait de ne plus accepter n'importe quel job précaire pour sortir au plus vite de l'aide sociale, mais de se former pour pouvoir définitivement sortir de la pauvreté, tel est le postulat de cette étude.

- **Le nouvel outil pour l'accès au logement des bénéficiaires de l'aide sociale porte ses fruits !**

Etre chez soi, être libre de ses choix. Etre chez soi, donne plus de chance à la réinsertion. Dormir sans peur, cuisiner, retrouver une vie sociale offre un socle solide à la construction d'une nouvelle vie.

Durant l'année 2018, nous avons pu constater une nette amélioration dans la possibilité de nos bénéficiaires d'obtenir un logement grâce au nouveau dispositif mis en place par le Service de l'action sociale, en collaboration avec les professionnels du logement.

Ce dispositif de garantie de loyer fournit aux bailleurs des sûretés afin que les bénéficiaires d'aide sociale puissent conclure plus facilement un contrat de bail et obtenir ainsi un logement.

Ce dispositif a également fait évoluer de manière positive notre collaboration avec les différents SSR du canton. Désormais, une procédure claire et des critères définis nous permettent de nous positionner sur l'octroi ou non d'une garantie de logement pour un bénéficiaire suivi par un autre SSR souhaitant venir s'établir sur notre commune.

En 2018, le SSM a enregistré en tout 15 demandes de garantie de loyer et/ou cautionnement :

- 6 demandes ont été acceptées par le SSM ainsi que par la régie et ont abouti à la signature d'un bail (dont 1 bail dans une autre commune) ;
- 9 demandes ont échoué pour raison d'attribution du logement à une autre personne par la régie (8) ou par la suite d'un refus du SSM (1).

Le problème des prix élevés des logements reste cependant d'actualité. Malgré un taux de vacance plus grand que les années précédentes, les logements abordables restent denrée rare et il est difficile pour les bénéficiaires de notre service de trouver des logements dont le prix correspond aux normes actuelles. Nos bénéficiaires doivent dès lors prendre en charge la différence sur le montant attribué pour leur entretien (nourriture, habits, électricité, transports, etc.), montant qui est considéré comme un minimum vital et qui ne devrait pas être utilisé à d'autres fins.

- **Commission sociale**

La Commission sociale, organe décisionnel selon la LASoc, s'est réunie à **12** reprises en 2018 et a pris position sur **299** situations comportant de multiples problématiques. Cela représente en moyenne **24.9** cas traités par séance.

- **Mesures d'insertion sociale**

La réinsertion des bénéficiaires de l'aide sociale est un volet important de la Loi sur l'aide sociale. Les assistantes sociales de Marly travaillent activement à la réinsertion sociale et professionnelle de nos bénéficiaires. De concert avec eux, elles collaborent à définir des projets adaptés dont le tempo et les objectifs reposent sur leurs propres ressources.

Les mesures d'insertion sociale (MIS) sont des prestations de conseil et de formation ou des activités de participation sociale prévues par la LASoc. Elles ont pour but de permettre aux personnes qui en bénéficient de reprendre pied sur le marché du travail en les aidant à surmonter des difficultés liées à leur situation personnelle. Elles sont destinées à éviter que les personnes n'entrent dans un processus d'exclusion en contribuant au renforcement des liens sociaux. Elles visent enfin à rétablir une utilité sociale en empêchant que des personnes déjà évincées durablement, voire définitivement, du circuit économique soient abandonnées totalement à elles-mêmes.

En 2018, le SSM a mis en œuvre de nombreuses mesures d'insertion sociale. **20** personnes (19 en 2017) ont ainsi bénéficié de mesures d'insertion sociale et ont été placées auprès des prestataires suivants :

- secteur lingerie : RITEC à Guin et Villars-sur-Glâne ;
- secteur logistique : Fondation Emploi et Solidarité Coup d'Pouce à Fribourg ;
- évaluation et amélioration de l'employabilité : Intégration Pour Tous à Fribourg ;
- cours de français chez Espacefemmes à Fribourg ;
- cours de français, Ecole-Club Migros, Fribourg ;
- coaching à la recherche d'un emploi : Œuvre suisse d'entraide ouvrière à Fribourg .

Le SSM entretient une collaboration fructueuse avec les organisateurs de mesures d'insertion sociale. Ils sont nos précieux partenaires dans le processus de réinsertion.



En plus des MIS proposées par le Canton, les habitants de Marly peuvent bénéficier des emplois créés par le PITSC, programme permettant une réinsertion sur le long terme des bénéficiaires du Service social.

Les bénéficiaires du SSM sont également fortement invités à participer aux cours de français mis en place par l'OASIS dans le cadre de Marly Sympa.

Le groupe de travail chargé de la révision du catalogue des MIS s'est réuni à 4 reprises durant l'année 2018. Ce groupe est constitué d'un représentant par district, d'un représentant de la Ville de Fribourg, de deux collaborateurs des Pôles Insertion+. Il est chapeauté par M. Guerry, collaborateur scientifique au Service de l'action sociale (SASoc). De bonnes idées ont émergé de ce groupe, idées qu'il va falloir concrétiser durant l'année à venir.

#### • Dons auprès de Fondations privées et Solidarité

Les dons privés couvrent prioritairement les aides qui ne peuvent relever de la LASoc et concernent notamment les soins orthodontiques, les factures arriérées de dentiste, de loyers, de charges locatives, d'électricité.

**23 demandes** de dons ont été déposées en 2018 (27 en 2017) pour un montant de Fr. 13'436.00 (Fr.15'816.70 en 2017).

Le Service social de Marly propose deux aides financières complémentaires à la LASoc grâce au soutien de fondations privées. Une jeune équipe de la Conférence St-Vincent de Paul de Marly a repris le flambeau en 2018 pour l'action « Solidarité Vacances » qui permet aux enfants de nos bénéficiaires d'organiser une activité durant les vacances scolaires. L'action « Solidarité jouets » menée par une fondation lausannoise permet quant à elle d'offrir un jouet à chaque enfant à Noël.

#### • Activités du Service social de Marly en chiffres

Nombre de situations suivies	2018	2017	2016	2015	2014
Nouvelles situations	132	104	76	96	110
Situations archivées depuis plus d'un an et reprises			22	11	15
Situations en cours	200	190	145	201	158
Dossiers de remboursement d'aide sociale et contentieux	102	114	154	156	150
<b>Total</b>	<b>434</b>	<b>408</b>	<b>397</b>	<b>464</b>	<b>433</b>

#### Causes d'aide sociale pour les 200 dossiers ayant reçu une aide financière en 2018

15 dossiers	Chômage/avance sur chômage
30 dossiers	Famille monoparentale/couple divisé
10 dossiers	Maladie/accident/hospitalisation
4 dossiers	Aide à l'enfance
1 dossier	Détention/probation
11 dossiers	AVS/AI/PC
102 dossiers	Revenus insuffisants
4 dossiers	Placement HM/Home
9 dossiers	Toxicomanie/alcoolisme
14 dossiers	Chômage : fin de droit

En 2018, le Service social a vécu une augmentation de fréquentation assez marquante puisque 132 personnes (104 en 2017) se sont adressées au service afin d'exposer leur situation, dont 69 dossiers ont abouti à une aide financière.

Evolution de l'aide matérielle nette (en milliers de francs)	2018	2017	2016	2016	2015
Aide matérielle brute LASoc	3'368	3'331	3'323	3'323	3'033
Remboursement des privés	-807	-767	-700	-700	-768
Remboursement Canton et districts	-1'021	-1'089	-1'156	-1'156	-963
<b>Aide matérielle nette</b>	<b>1'540</b>	<b>1'475</b>	1'467	1'467	1'302

En 2018, les dépenses brutes d'aide sociale ont augmenté de Fr. 37'211.50 par rapport à 2017.

#### • Remboursement aide sociale

Sur les 102 dossiers de remboursement d'aide sociale et contentieux, 79 personnes remboursent régulièrement (63 en 2017), 5 personnes (3 en 2017) ont soldé leur dette d'aide sociale, conformément à l'article 29, alinéa 1 LASoc, qui stipule que l'aide matérielle est remboursable dès que la situation financière le permet.

Au total, un montant de Fr. 70'998.85 a été remboursé en 2018 (Fr. 48'193.- en 2017).

#### Programme Interservices de Travail Social Communautaire

Le Programme Interservices de Travail Social Communautaire, pour sa sixième année d'existence, s'est encore développé afin d'atteindre ses objectifs qui sont les suivants :

- réinsérer socio-professionnellement des bénéficiaires de l'aide sociale, au chômage, en fin de droit ou n'ayant pas droit au chômage ;
- permettre aux améliorateurs et amélioratrices d'environnement (AE) de développer ou d'atteindre une indépendance financière ;
- améliorer la qualité de vie marloise au travers de projets communautaires originaux et novateurs.



#### • Équipe

Pour assurer l'encadrement du PITSC, son bon fonctionnement et l'accompagnement des AE et des stagiaires HES, le poste de coordination est passé à 80% en début d'année 2018. Ce changement a permis d'assurer un meilleur suivi des différents mandats et des bénéficiaires. Deux stagiaires HETS-FR à plein temps ont également été engagées pour des périodes de six mois afin de soutenir la coordination sur le terrain dans le cadre de leur formation. Nous avons également amélioré la collaboration entre le PITSC et l'animation afin d'assurer le suivi des mandats, notamment durant les vacances du coordinateur.

#### • Améliorateurs et amélioratrices d'environnement

Durant l'année 2018, 16 personnes ont travaillé au sein du PITSC, dont 8 nouveaux engagements. Suite à leur participation au PITSC :

- 6 personnes ont trouvé un emploi fixe ;
- 2 personnes bénéficient à nouveau de l'aide sociale, car leur taux d'activité n'a pas permis l'ouverture d'un nouveau délai-cadre ;
- 2 personnes ont ouvert un nouveau délai-cadre auprès du chômage ;
- 6 personnes continuent leur réinsertion au sein du programme en 2019.

En plus des trois profils de poste déjà existants au sein du PITSC, à savoir :

- **AE « polyvalent »** : les personnes occupant cette fonction participent aux nombreuses activités du PITSC qui sont décrites ci-dessous ;
- **AE « administratif »** : la personne se charge du secrétariat du PITSC un jour et demi par semaine. Elle gère les contacts avec les clients, la saisie des heures de travail et la facturation ;
- **AE « garderie »** : l'amélioratrice soutient l'accueil « Oasis » durant les cours de sensibilisation au français de Marly Sympa ;

nous avons pu créer en 2018, grâce au lancement d'Escape Marly, le profil de poste **AE « Game Master »**. Ce poste consiste à accueillir les joueurs de l'escape game, de les accompagner durant le jeu, de débriefer la partie avec eux et de remettre la salle en place pour les joueurs suivants. Il s'agit d'un poste moins manuel qui nous a permis pour la première fois depuis la création du PITSC d'avoir plus d'amélioratrices que d'améliorateurs d'environnement !

- **Visibilité**

La visibilité du PITSC a été un aspect important durant cette année, notamment grâce au lancement de notre Escape Game. L'originalité de ce projet et du PITSC en général intéresse tout particulièrement le domaine social. Cette offre communale a donc été mise en avant lors des moments suivants :

- 19.03 Intervention à la HETS-FR à l'occasion des enseignements d'un module
- 26.03 Midi Conférence à la HETS-FR « *Enjeux et défis de l'insertion socioprofessionnelle des utilisateurs du PITSC : quelles approches et quelles mobilisations du réseau ?* »
- 09.04 Rencontre avec le Service social et le Service des curatelles d'Estavayer-le-Lac en vue de la création d'un PITSC à Estavayer-le-Lac
- 20.04 Rencontre avec M. Simonet du Service de l'action sociale (SASoc)
- 23.04 Visite d'étudiants de la HETS-FR dans le cadre d'un module de formation
- 08.05 Retour des étudiants HETS-FR
- 21.06 Article dans la liberté « *Sur les traces du chevalier* »
- 21.06 Parution sur [www.loisirs.ch](http://www.loisirs.ch) « *Escape Marly : Le Donjon – Marly* »
- 21.06 Article sur [www.fribourgregion.ch](http://www.fribourgregion.ch) pour les cinq ans du PITSC et l'inauguration d'Escape Marly
- 25.06 Article sur [www.escapegamepass.ch](http://www.escapegamepass.ch), « *Escape Marly : Escape sociale à Marly (FR)* »
- 29.06 Inauguration Escape Marly et anniversaire du PITSC
- 02.07 Visite de REPER dans nos locaux
- 02.10 Participation à la journée Entracte 2018, sur la réinsertion des plus de 50 ans avec la tenue d'un stand d'information sur le PITSC
- 16.10 Parution d'une offre Escape Marly mentionnant le PITSC sur [www.realdeals.ch](http://www.realdeals.ch).
- 09.11 Rencontre avec une conseillère générale de la ville de Fribourg en vue de la création d'un PITSC à Fribourg
- 26.11 Présentation du PITSC aux futurs étudiants en travail social de l'ECG, Fribourg
- 30.11 Discours « *Créer les règles du jeu – Quand l'action sociale innove pour insérer* » lors de la remise des Bachelors de la HETS-FR
- 1-14.12 Publicité à Radio Fribourg, « *Le Donjon à Marly par le PITSC* ».

Suite à la rencontre avec M. Simonet, Chef de service au Service de l'action sociale (SASoc), un montant de Fr. 3'500.- a été attribué à la commune en remboursement des heures investies pour la promotion du PITSC dans les autres communes du canton afin d'éventuellement le développer ailleurs, comme cela s'est produit dans le passé avec le projet Marly Sympa. Un courrier de présentation du PITSC ainsi qu'une invitation ont été envoyés à chaque service social et commission sociale francophone du canton afin de les convier à une présentation du PITSC qui aura lieu en mars 2019.

- **Mandats pour particuliers**

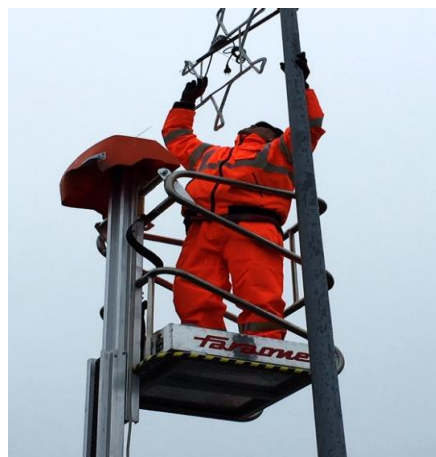
Durant l'année 2018, le PITSC a continué de développer ses prestations facturées auprès des entreprises et des particuliers de la commune de Marly. La réputation du PITSC grandissant et le bouche-à-oreille ont permis une augmentation des recettes de 25% par rapport à 2017. Cette hausse a largement participé au développement du réseau des bénéficiaires, au développement de leur estime de soi ainsi que leur valorisation en travaillant pour de « vrais » clients.

Ces différents mandats portaient principalement sur des activités du type : déménagements, peinture, petites réparations en tout genre, jardinage, restauration de meubles, taille des arbres, montage de meubles.

- **Collaboration avec les services communaux**

En 2018, le PITSC a continué ses nombreuses collaborations avec les autres services communaux. La mise aux normes des décorations de Noël, le nettoyage des fenêtres de la bibliothèque, divers travaux et réparations aux accueils extrascolaires, la gestion du matériel pour l'ANJM, le déménagement de l'accueil Oasis, préparation et livraisons de matériel, des fabrications de panneaux d'entrée de village, transport de jouets pour le service social, pour n'en citer que quelques-uns. Cette liste non exhaustive reflète les abondantes et précieuses collaborations que nous avons avec les différents services de la Commune. Elles nous permettent de varier nos activités et de développer le sentiment d'appartenance des AE, tout en construisant un réseau professionnel fort et essentiel au bon développement du projet.

Ce soutien du PITSC aux autres services communaux a permis d'éviter l'engagement de personnel temporaire pour de petits travaux ponctuels, ou encore d'économiser les heures du personnel permanent. Cela représente 2306 heures, à une moyenne de Fr. 25.-/heure, soit une économie de Fr. 57'650.-.



- **Collaboration avec les associations et sociétés locales**

Le milieu associatif a également pu compter sur le PITSC durant l'année 2018, notamment les sociétés et les associations suivantes :

- Anim'Aînés : installation et rangement de la salle pour le Carnaval et la Saint-Nicolas des aînés ;
- ATD Quart Monde, soutien pour l'installation de l'exposition « *Tes couleurs, mes couleurs* » ;
- Camp des familles : transport de matériel ;
- Kopek Festival : transport de matériel ;
- Marly Colo : fabrication d'un podium pour le thème des Jeux Olympiques ;
- Marly Innovation Center (MIC) : remise en état du parc à vélos afin de limiter le trafic de véhicules sur le site.

- **Nouveaux projets**

Le gros projet de l'année 2018 a été le lancement du Donjon d'Escape Marly, premier escape Game de Suisse imaginé, créé et géré par un programme de réinsertion socioprofessionnelle. Cette idée originale est venue de la part d'un améliorateur qui, après une journée team building où nous étions allés faire un escape game, a proposé d'en faire un. Nous avons laissé cette idée mûrir un moment puis avons préparé un projet que nous avons pu faire valider en groupe de pilotage. Ce projet original et unique en son genre en Suisse a permis l'engagement de trois nouvelles amélioratrices d'environnement. Outre la promotion originale du PITSC au travers de ce projet, il a permis d'encaisser environ Fr. 15'000.- entre juin et décembre 2018. Ce montant n'a pas encore permis de couvrir l'entièreté des salaires mais cela est un objectif à moyen terme.



La gestion de la vaisselle « Communes Sympa » est également un nouveau mandat, en collaboration avec le « Bureau de l'intégration des migrants et de prévention du racisme » (IMR) du canton de Fribourg. Cette vaisselle réutilisable a été achetée par l'IMR qui en finance le lavage par le PITSC deux fois par année pour chaque commune sympa. Elle est également mise à disposition des associations, sociétés ou particuliers établis dans une commune faisant partie du projet commune sympa.



2018 marquait également le cinquième anniversaire du PITSC. Afin de fêter dignement celui-ci, une grande fête médiévale, en lien avec l'Escape Game le Donjon, a été organisée. Combats médiévaux en costume, cracheuse de feu, conteuse, tavillonneur, forgeron, balades à dos d'âne, lancer de haches, fabrication de boucliers, et cochon à la broche étaient au programme de cette journée. Quelque 350 personnes de tout âge ont participé à cette journée anniversaire.

#### • Véhicule

L'année 2018 fut également celle du changement de véhicule. En effet, le PITSC disposait de l'ancien bus des écoles depuis 2013 mais il n'a pas réussi à tenir jusqu'à la fin de l'année. Un nouveau véhicule (d'occasion) a été acheté, plus grand et plus adapté aux différents mandats que nous exécutons quotidiennement. Sans véhicule, il nous serait impossible de travailler, raison pour laquelle nous avons dû rapidement trouver une solution. Ce bus a également été mis à disposition des sociétés, associations, services communaux ou particuliers contre une participation aux frais d'entretien. Ce fut le cas à 32 reprises pour l'année 2018.

#### • Conclusion

2018 fut l'année de l'innovation, de la validation et de la fête !

Il est toujours agréable de refaire l'historique de l'année écoulée afin de se rendre compte du chemin parcouru. Cette année anniversaire du PITSC fut créative en terme de projets, constante au niveau des collaborations avec les services communaux, sur la pente ascendante concernant le nombre de bénéficiaires engagés et réinsérés, tout comme pour la réalisation des mandats pour des particuliers. Cette année fut exceptionnelle par rapport à la visibilité. La promotion du programme nous a permis d'intervenir dans trois moments clés supplémentaires au sein de la Haute École Fribourgeoise de Travail Social (HETS-FR), à savoir lors d'une midi-conférence, d'une journée thématique sur la réinsertion de personnes de plus de 50 ans et durant la remise des diplômes des nouveaux bacheliers.

Le nombre d'heures en collaboration avec les autres services communaux est resté stable par rapport à 2017, tout en augmentant le nombre de mandats privés de 25%.

Un grand merci à toutes les personnes qui, de près ou de loin, continuent à participer au bon fonctionnement de ce projet innovant, à savoir : les acteurs et actrices politiques, les services communaux, l'administration communale, le groupe de pilotage, les entreprises et sociétés locales, les habitants et surtout les amélioratrices et améliorateurs d'environnement ! Votre énergie, votre investissement, votre engagement, vos retours positifs, votre confiance, vos conseils et votre soutien nous permettent de continuer à nous améliorer d'année en année !

## Petite enfance

### La Crèche Les Poucetofs

L'équipe des Poucetofs tend à favoriser l'écoute et le respect mutuel pour que la bonne ambiance de la crèche génère une grande motivation au travail. Une des forces pédagogiques de la crèche est de proposer aux enfants un cadre rassurant leur permettant d'évoluer en confiance.

### Le site Internet

Le site Internet est en phase finale et sera bientôt transféré sur le site de la commune de Marly. Il est une plateforme conviviale qui permet :

- la diffusion d'informations claires et concises sur la crèche Les Poucetofs, accessibles facilement, en tout temps et partout ;
- l'information sur le projet pédagogique de la crèche ;
- une visibilité de la vie et des activités inhérentes à la crèche.

- **Statistique 2018 sur le nombre d'enfants accueillis en moyenne chaque mois**

- 84 enfants, 77 de Marly et 7 d'autres communes (en 2017 : 84 enfants dont 74 de Marly et 10 d'autres communes) ;
- 38 garçons et 46 filles en moyenne ;
- Fréquentation moyenne : 88.64% ;
- Capacité de la crèche : 34 enfants ;
- Moyenne d'enfants par jour : 30.14.

- **Engagement personnel**

Nouveauté en 2018 : La crèche a engagé une apprentie assistante socio-éducative (ASE). Une collaboration s'est mise en place entre la crèche, la commission d'apprentissage et le Service de la formation professionnelle (SFP), prestataire des cours interentreprises, pour assurer au mieux la qualité de cette formation.

- **Activité en direct à la radio**

La crèche communale Les Poucetofs a été choisie pour participer aux animations de la journée du mercredi 2 mai 2018 à Radio Fribourg, dans le cadre de la fête de ses 30 ans. Nous avons pu diffuser On Live, à un public élargi, le travail vivant et professionnel de toute l'équipe des Poucetofs.

- **Activités incontournables de la crèche**

- En février – **le carnaval des Poucetofs** : 13<sup>ème</sup> année d'une activité rythmée et remplie d'humour avec les déguisements confectionnés par les enfants et éducatrices. Un cortège jusqu'au Centre la Jonction sous des confettis de couleurs fait partie de la fête.
- En mai - **la nuit du pyjama** qui existe depuis 16 ans : activité la plus attendue de l'année ; 28 enfants et 14 adultes inscrits ; les chants doux avec la guitare et la présence de la conteuse donnent une ambiance chaleureuse avant que les enfants trouvent leur lit.
- En décembre – **14<sup>ème</sup> année de la St-Nicolas** : la fête devient de plus en plus attractive ; 102 enfants inscrits ; la soupe de chalet préparée traditionnellement par M. Thomas, ancien parent plaçant, garantit entre autres le succès de cette rencontre (74 enfants et 92 adultes pour le souper) ; 1 groupe de danse de l'école Profil Dance à Marly a participé à l'ambiance. Pour bien accueillir autant de personnes, nous réservons la salle de la halle de gym de Marly Cité.

### **Projet « Petite Enfance » : Nouvelle structure d'accueil Petite Enfance du Pré Zurthanen**

Le comité de pilotage pour la mise en place de la nouvelle structure d'accueil de la Petite Enfance du Pré Zurthanen s'est réuni à 7 reprises durant l'année 2018. De nombreuses recherches ont été effectuées afin de comparer le fonctionnement d'autres crèches et accueils extrascolaires. Les heures d'ouverture, les périodes de vacances, les grilles tarifaires, les taxes d'inscription, les délais de résiliation, les rabais fratries, les frais de repas ont été comparés. Les règlements de la crèche et de l'AES ont été étudiés afin de relever les similitudes ou les divergences. De nombreuses simulations ou statistiques ont été élaborées afin de pouvoir avancer dans ce projet. La construction du bâtiment arrive à son terme. La crèche et l'AES pourront débiter la nouvelle année scolaire 2019/2020 dans les nouveaux locaux.

Nous avons bon espoir que cette nouvelle structure réunissant la crèche et l'AES puisse se développer.

### **Placement d'enfants habitant Marly dans d'autres crèches**

Lorsque la crèche Les Poucetofs ne peut plus offrir de place aux enfants de Marly ou lorsque l'horaire d'ouverture de la crèche ne correspond pas aux horaires de travail des parents, la Commune de Marly subventionne le placement dans d'autres crèches à la condition qu'une convention soit signée entre la crèche et la Commune.

En 2018, la commune a participé financièrement au placement de 20 enfants (23 en 2017) dans 4 crèches (4 en 2017), pour un montant de Fr. 58'520.50 (Fr. 66'413.- en 2017) : Pop et Poppa à Fribourg, Le Château des enfants à Fribourg, La Coccinelle à Villars-sur-Glâne, crèche pour enfants en situation de handicap ; Le Carré de Sable à Courtepin. Les dépenses pour ce poste ont diminué de Fr. 7'893.80 par rapport à 2017.



## L'accueil familial de jour

Cette structure privée à but non lucratif, agréée par l'Etat et reconnue dans la loi cantonale sur la petite enfance, permet aux familles de gérer leurs activités professionnelles tout en élevant leurs enfants. Depuis 1987, elle coordonne et supervise le placement d'enfants dans tout le district de la Sarine, auprès d'assistantes parentales salariées de l'Association.

En 2018, 66 enfants au total (75 en 2016) ont été placés chez des assistantes parentales sur le territoire de Marly, pour une moyenne mensuelle de 49 enfants (52 en 2017).

L'Association d'Accueil Familial de Jour de la Sarine est désormais installée dans ses nouveaux quartiers, au Passage du Cardinal 12, à Fribourg.

## Santé publique

### • L'Office familial et le Service de puériculture

L'Office familial offre un soutien aux familles, couples, parents et enfants dans différentes étapes et questionnements de vie. Il propose des conférences tout public sur des problématiques actuelles.

L'année 2018 a été la première année complète de fonctionnement du service As'trame Fribourg (soutien aux familles touchées par un deuil, une séparation parentale, une maladie grave ou la fragilité d'un parent) au sein de l'association et ceci semble être une réussite et offrir des synergies entre les différents secteurs d'activité.

L'Office familial a participé à l'élaboration du concept cantonal contre la violence conjugale. Il est particulièrement attentif à la violence subie par l'enfant. Il est la victime de cette violence conjugale qui a un impact considérable sur son développement.

Les infirmières-puéricultrices répondent aux besoins des parents et leur offrent conseils et soutien dans la découverte de leur enfant de 0 à 4 ans et des enjeux de la parentalité. Les parents peuvent y recevoir par exemple des informations sur l'alimentation, le sommeil, la santé, le développement psycho-affectif du petit enfant ou encore sur l'allaitement ou à la reprise d'une activité professionnelle.

Durant l'année 2018, ce service a offert les prestations suivantes à Marly :

- 144 consultations au bâtiment de la Cure lors des 2 consultations mensuelles (64 en 2017) ;
- des consultations sans rendez-vous dans tous ses centres ;
- une permanence téléphonique les lundi, mardi, mercredi et vendredi ;
- des visites aux mamans à la maternité ;
- des consultations à domicile et des consultations en présence d'un pédopsychiatre une fois par mois.

En 2018, la commune a versé une participation de Fr. 24'555.- à l'Office familial pour son service de puériculture, soit Fr. 3.- par habitant (Fr. 24'249.- en 2017).

### • Réseau Santé Sarine (RSS)

Désormais, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les différents services, soit le Home de la Sarine et le Foyer de jour (HMS), le Service d'aide et de soins à domicile de la Sarine (SASDS), la Commission des indemnités forfaitaires, le Service d'ambulance de la Sarine, la Fondation PassePartout, le Centre de coordination, ainsi que les services transversaux (direction générale, ressources humaines, finances) sont tous regroupés sous le Réseau Santé Sarine (RSS), y compris la CODEMS qui a intégré cette structure depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le rôle de la CODEMS au sein de la SSR a été défini de la façon suivante. Cet organe statuera sur les demandes de prises en charge des frais d'investissement jusqu'à Fr. 500'000.-. Il élaborera le plan de couverture des besoins (5 ans). Il fonctionnera comme commission consultative.

Le centre de coordination a débuté son activité en juin 2018. Il est une porte d'entrée unique pour toutes les prestations du district de la Sarine à disposition de la personne âgée, de ses proches et des professionnels. Les situations sont évaluées de manière homogène, avec une coordination et priorisation des demandes en vue d'une meilleure gestion des flux et optimisation des places disponibles. Il sert d'interface entre les personnes âgées nécessitant des soins et les prestations du domaine de la santé.

Ce centre de coordination a édicté une charte dont les principes de base sont les suivants:

- Respecter l'auto-détermination de la personne âgée ;
- Favoriser l'anticipation, l'institutionnalisation au bon moment ;
- Respecter l'autonomie des EMS qui restent libres d'accepter ou de refuser un placement ;
- Agir impartialement envers les acteurs ;
- Être suivi par un groupe consultatif qui l'accompagne dans son développement.

- **Service d'aide et de soins à domicile de la Sarine (SASDS)**

Pour rappel, la Fondation pour l'aide et les soins à domicile de la Sarine a été dissoute pour pouvoir intégrer le nouveau Réseau Santé Sarine (RSS). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, elle est devenue le Service d'aide et de soins à domicile de la Sarine sur mandat des communes du district de la Sarine. La mission de la SASDS est de permettre à toute personne malade, handicapée, nécessitant un soutien, une surveillance, de l'aide ou des soins, de vivre dans son environnement habituel le plus longtemps possible.

Pour l'année 2018, la participation de Marly s'est élevée à Fr. 351'863.85 (Fr. 307'880.70.- en 2017).

- **Indemnités forfaitaires ou soutien aux proches aidants**

L'indemnité forfaitaire est une aide financière accordée aux parents et aux proches qui apportent une aide régulière, importante et durable à une personne impotente pour lui permettre de vivre à domicile. Le montant de l'indemnité forfaitaire est fixé par le Conseil d'Etat. Les critères d'attribution sont définis par une réglementation spécifique à chaque région. Les demandes doivent être adressées aux commissions concernées.

En 2018, la participation financière de Marly s'est élevée à Fr. 322'770.50 (Fr. 259'687.25 en 2017). Le nombre de personnes bénéficiant de ce soutien financier est passé de 535 en 2017 à 570 en 2018.

- **Service des ambulances (SAS)**

Conformément aux dispositions générales du règlement sur les services d'ambulance et les transports de patients et patientes, le SAS a pour but d'assurer la qualité, la rapidité, l'efficacité et la coordination des secours aux personnes malades ou accidentées ainsi que leur sécurité.

En 2018, la participation financière de la Commune pour le SAS a été de Fr. 80'167.70 (Fr. 68'348.05 en 2017 ; Fr. 85'091.85 en 2016).

- **L'attribution des 40 habitats pour seniors du Pré Zurthanen**

Au 1<sup>er</sup> septembre 2019, les habitats pour seniors du Pré Zurthanen pourront accueillir leurs locataires. Dès lors, un groupe de travail a été créé afin d'attribuer au mieux les 40 logements aux personnes intéressées. L'attribution s'est fondée sur des critères préétablis et sur l'analyse pertinente des parcours de vie des personnes ayant déposé une demande. Il faut rappeler ici que le projet de construire un bâtiment pour seniors a été motivé par le besoin de proposer une structure adaptée aux personnes âgées nécessitant un logement ergonomique, bien centré et facilitant leur accès aux commerces et services.

Le bâtiment est construit et financé par la Caisse de pension de l'Etat qui fait appel à la société Régie de Fribourg SA Immobilier (RFSA Immobilier) pour les baux à loyer. Cependant, l'attribution des appartements est de la compétence de la Commune de Marly.

L'immeuble des habitats pour seniors sera relié au Home Les Epinettes par un chemin couvert. Les personnes qui souhaiteront se restaurer au home y seront les bienvenues. Elles pourront également recevoir les repas à domicile. En partenariat avec le Service des aides et soins à domicile (SASDS), Pro Senectute et la Croix-Rouge fribourgeoise, d'autres prestations seront proposées, telles que les nettoyages, la lessive, le système d'alarme, etc. Les soins seront assurés par le Service d'aide et soins à domicile dont les bureaux seront installés dans l'immeuble.



## 03 Culture, sports, loisirs, jeunesse, sociétés et bibliothèque

**Responsable** : Eric Romanens  
**Suppléante** : Françoise Savary

### Culture

L'année culturelle marlinoise a été marquée par les concerts de la Gérinia et de son école de musique, ainsi que de l'Ensemble vocal Animato. Notre harmonie la Gérinia a participé au 31<sup>ème</sup> Giron des musiques de la Sarine et a inauguré son nouveau drapeau.

L'Association Cibachrome a mis sur pied l'exposition « Les Fribourgeois de la Dixence » qui s'est tenue dans l'ancienne cantine du site MIC. Dans le cadre du partenariat avec la commune zougnoise d'Hünenberg, nous avons participé à l'assemblée générale de l'association du partenariat.

Pour la 3<sup>ème</sup> fois, Marly a été intégrée à la nuit des Musées, puisque l'Association Cibachrome y a participé de manière active.

Le Conservatoire de Fribourg a décerné le Prix « Commune de Marly 2018 » à une élève de piano, soit Mme Christine Lee, classe de M. Philippe Morard,

La Commission culturelle, qui s'est réunie à 5 reprises, a formulé des préavis sur diverses demandes de subvention et a, en particulier, contribué à la préparation de la Bourse aux livres et jouets.

### Sports

La Commission des sports a siégé à 3 reprises en 2018. Outre des préavis sur des demandes de subvention, elle a traité de diverses questions relatives à l'entretien des installations du centre sportif. En collaboration avec le Club sportif Marly (CSM), les subsides aux clubs affiliés ont pu être attribués en appliquant le barème adopté par l'assemblée générale du Club sportif.

Parmi les événements sportifs de l'année 2018 auxquels la commune a été associée, il faut relever la 41<sup>e</sup> édition de l'Open de Marly mise sur pied par le Tennis-Club Marly, le Mémorial Jean-Tinguely (hockey sur glace) dans sa 24<sup>e</sup> édition, la 8<sup>ème</sup> édition de la Groupe E Celsius BerGiBike, le Tour de Romandie, ainsi que les Joutes inter-pompier de la Sarine. Notre participation a aussi profité au tournoi de judo LittelKano et à la Société de gymnastique de Marly qui fêtait son 50<sup>ème</sup> anniversaire. Les classes de Marly sont toujours aussi nombreuses à fréquenter les pistes de ski de la station de La Berra et la population de Marly continue à obtenir des abonnements à prix réduits pour les Bains de la Motta. Enfin, la création du Jardin des neiges, installé sur les pentes situées derrière la patinoire Jean Tinguely, a permis aux plus petits de se familiariser avec les joies du ski.

Des sportifs marlinois se sont aussi distingués en 2018 et ont reçu, le 21 janvier 2019, les prix d'encouragement remis par le Club sportif de Marly :

**En judo** : Carlos Rouibaa (individuel espoirs +81 kg) : 1<sup>er</sup> et médaillé d'or au championnat suisse (espoirs +81 kg) ; Romain Duruz (individuel élite -60 kg) : 3<sup>e</sup> et médaillé de bronze au championnat suisse (élite -60 kg) ; Echov Otabeck (master) : 3<sup>e</sup> et médaillé de bronze au championnat suisse master ; le Judo-Club Marly a été sacré champion suisse par équipes de Ligue nationale B (*noms des combattants*: Rémy Knetschle, Samuel Fortuzi, Rouven Steinemann, François Le Cam, Quentin Le Cam, Sila Flore, Yann Eltschinger, William Vetterli, Sacha Denanyoh, Gaël Le Duigou, Maxime Morel, Baptiste Stauffacher, Romain Duruz, Carlos Rouibaa, Rémy Vaucher, Antoine Duruz; *entraîneur* Jean-Claude Spielmann) ; le Team Fribourg espoirs a été sacré champion suisse par équipes avec les judokas marlinois suivants : Antoine Duruz, Carlos Rouibaa, Rémy Vaucher, Romain Duruz.

**En natation** : Romain Widmer (catégorie 14 ans) : 3 médailles lors des championnats suisses espoirs en bassin 50 mètres, à Romanshorn : vice-champion suisse 100 m brasse en 1'10"50; vice-champion suisse 200 m brasse en 2'35"55; 3<sup>e</sup> et médaillé de bronze du championnat suisse 100 m crawl en 57"62.

**En athlétisme** : l'équipe du relais olympique hommes du COA Fribourg Romand a remporté le 2 septembre 2018, à Thoune, le 3<sup>e</sup> rang du championnat suisse de relais (médaillé de bronze) en 3'14"90 avec les Marlinois Arnaud Dupré, Charles Devantay, Michel Kolly, Adrien Bosson ; l'équipe du COA Fribourg Romand du 200 m hommes a décroché la 3<sup>e</sup> place du championnat suisse de relais (médaillé de bronze) le 15 septembre 2018, à Regensdorf, en 50"38 avec les Marlinois Charles Devantay, François Ammann, Michael Kolly.

## Animation socioculturelle

Le service dispose depuis maintenant trois ans de locaux dans le cadre de l'école primaire de Marly Grand-Pré. Cette année écoulée nous a confirmé que le nouveau positionnement de ces locaux est une véritable réussite stratégique. Il nous permet d'imaginer de multiples utilisations afin de répondre aux besoins que nous pressentons dans ce nouvel endroit (parents de passage, jeunes du CO, école primaire, présence d'ados en soirée). Dans ce sens, un nouvel outil imaginé « La Taverne d'Animama », qui a nécessité une mise à l'enquête fin 2016, a enfin reçu une réponse positive de la Préfecture fin 2017. Suite à cet événement, il s'agit maintenant de reprendre et repenser ce projet que nous avions laissé en suspens, afin de vérifier s'il peut être poursuivi tel qu'imaginé, ou s'il mérite d'être réadapté à la situation actuelle.

Notre service a continué, tout au long de l'année passée, d'assumer un rôle de référence au niveau du canton en ce qui concerne l'animation communautaire, et sa place de précurseur et de modèle est nommée et connue loin à la ronde. C'est ainsi que régulièrement nous avons des demandes de présentations et/ou renseignements au sujet du service d'animation et du programme du PITSC. Nous nous appliquons à partager notre expérience et à en faire profiter d'autres. Notre commune peut ainsi être fière et rassurée quant à l'utilité des investissements consentis depuis 1985.

De manière globale, nous nous sommes principalement appliqués à continuer de porter une

attention particulière aux jeunes et adultes se retrouvant en équilibre précaire, que ce soit économiquement et/ou socialement.

Un des enjeux a également été de poursuivre le développement et la collaboration avec le programme interservices de travail social communautaire (PITSC). L'expérience nous confirme à quel point la synergie existante entre ces deux entités est constructive, mais également à quel point ce programme est efficace et utile.

Le nouveau volet 2018, démarré fin 2016 et voulant répondre à des besoins de notre communauté qui évoluent et se transforment régulièrement, a consisté à poursuivre notre effort autour du thème de l'accueil dans notre commune. D'une part, un constat se fait de plus en plus présent au niveau des écoles autour des difficultés liées aux phénomènes migratoires qu'ont à gérer les enseignants dans le cadre de leur travail. D'autre part, le gros travail fourni par l'Unité Ste-Claire (CAM), qui a pris à sa charge l'engagement d'une personne à 50% fin 2017 dans le cadre du service, afin d'établir un rapport et un état des lieux de la situation existante. Suite à ce rapport, le travail de réflexion et de préparation s'est poursuivi tout au long de l'année, au travers d'un poste à 20%, cofinancé par le CAM et la commune. Ce travail a abouti, avec la collaboration d'un groupe stratégique issu de Marly Sympa, à la création d'une plateforme de compétences, ainsi qu'à la proposition d'un projet pilote durant l'année 2019, mené par un coordinateur à 30%.

Après une année 2018 mouvementée, de par un congé maternité ainsi que diverses réorganisations internes, le service de l'Animation socioculturelle est maintenant constitué depuis septembre 2018 de professionnels, soit un responsable de service / animateur à 90%, un animateur à 80%, un animateur à 70%, un animateur «Accueil» à 20%, (financement du CAM et de la commune) et de deux secrétaires à 25% et 30%, et de semi-bénévoles, soit 53 personnes payées au mandat (env. 1'500 heures de travail dans le cadre du Square et de l'ANJM), une stagiaire Haute école travail social Fribourg (HES-TS-FP1) 5 mois, une stagiaire Haute école travail social Lausanne (HES-TS-FP2) 5 mois, une stagiaire Haute école travail social Fribourg (HES-TS-FP2) 1 mois, deux stages d'observation de 3 mois (service public emploi), un civiliste pour une durée de 5 semaines, et des bénévoles pour accompagner dans les activités, les comités, les manifestations, etc. Il nous paraît également important de mentionner les améliorateurs d'environnement, bénéficiaires du PITSC, qui participent grandement au succès de certaines de nos activités.



à tous ceux qui interviennent de près ou de loin dans l'animation car leur aide est précieuse !

## Les équipements

- **Le centre d'animation, route des Ecoles 32**

Nous bénéficions à cet endroit de bureaux, de locaux de rangements-bricolages-réunions et d'une grande salle avec cuisine aménagée. Un atelier, équipé de divers outillages et principalement utilisé dans le cadre du PITSC, est également à disposition du service.

Le Square utilise ponctuellement le Centre pour des activités avec les enfants de 6 à 12 ans durant la mauvaise saison (env. 50 x par an).

Nous avons également la chance de pouvoir disposer au premier étage, d'une salle utilisée trois fois par semaine pour des cours d'initiation au français qui sont très fréquentés. Une autre salle nous a permis de développer un projet en pleine extension, une garderie pour les petits enfants des participants aux cours de français. Cette offre est extrêmement appréciée et employée. Elle permet à bon nombre de participants de bénéficier de ces cours grâce à la présence de cette garderie. D'autre part, elle favorise également une introduction en souplesse au modèle scolaire futur, avec ses valeurs, ses obligations et un mode de vie auquel seront confrontés ces enfants dans l'avenir.

Ces nouveaux locaux correspondent tout à fait aux besoins du service, de par leur structure, mais également et surtout, leur situation géographique. Dans ce même endroit, une salle est occupée pour les cours de musique du conservatoire.

Tout ce petit monde cohabite maintenant harmonieusement dans ce lieu de travail que nous nommons aujourd'hui : Le Centre.

Le fait de fonctionner dans ces locaux a également eu pour effet de ne plus proposer de location de salle pour des fêtes privées, comme nous le faisons auparavant.

Du côté du service d'animation, nous continuons par contre à mettre certaines de nos salles à disposition de groupes ou sociétés, afin de soutenir la vie socioculturelle marlinoise sous ses diverses formes.

- **Local matériel à la ferme Piz Leu**

Lieu destiné à l'entreposage du matériel volumineux de logistique nécessaire à l'organisation de différentes activités (tentes, tables, ...). Les chars de Carnaval y sont aussi confectionnés avec les ados. Un local, au même endroit, sert également de dépôt pour les vélos que nous récupérons tout au long de l'année. Deux fois par an, nous les réparons avec les enfants du Square et leur en offrons un s'ils n'en ont pas.

Merci au Marly Innovation Center (MIC) pour la mise à disposition de ces locaux indispensables au bon fonctionnement du service.

- **Locaux sous la halle de Grand-Pré**

Le service dispose également de deux locaux situés dans le bâtiment de la halle de gymnastique de Marly Grand-Pré : le local de l'Eldorado et celui du Nice. Vous trouverez plus d'informations concernant les différentes utilisations de ces derniers sous la rubrique « Projets et activités ».

- **Les véhicules**

Le service dispose, pour ses différents projets et déplacements de personnes, d'un bus Ford de 14 places. Ce dernier a été totalement payé, en 2016, par l'Association du Square. Ce précieux véhicule assure un grand nombre de déplacements pour nos activités (camps, transports des enfants pour les activités du Square, et de matériel) et nous rend d'innombrables services. Malgré nos pronostics positifs, ce dernier s'est révélé inexpertisable fin 2017 et il a fallu trouver en catastrophe un moyen de financer l'acquisition d'un autre minibus. Heureusement, grâce au fonds de réserve pour véhicule de l'association du Square, ainsi qu'à l'aide de la Paroisse et surtout de la Loterie Romande, une solution a pu être trouvée.

Afin de garder la possibilité de conduire ce genre de bus, les chauffeurs de l'équipe d'animation suivent des cours de perfectionnement OACP, 1 jour par an, rendus obligatoires pour les détenteurs de permis D1 (plus de 9 places).

Les frais inhérents à ce véhicule font actuellement partie des lignes budgétaires communales mais, régulièrement, l'Association du Square, en fonction de l'état de ses comptes, prend en charge diverses factures. Dans un souci de clarté, en discussion avec le service comptable communal, un nouveau mode de faire va être mis en place tout prochainement.

Il est également important de relever que ce minibus est mis à disposition de clubs et de sociétés, permettant à ces derniers de disposer d'un véhicule à moindres frais, tout en participant aux frais de fonctionnement de celui-ci.

L'association du Square possède, et met à disposition du service, une grande remorque acquise en 2008, fermée et aménagée pour les activités de bricolages avec les enfants dans les quartiers. Elle peut également servir de « bar » avec frigo et cuisinière et est utilisée dans le cadre de divers projets.

Nous disposons également (depuis 2004) d'une petite remorque fermée très utile pour le transport de matériel.



#### • Le matériel d'animation

L'ANJM possède toute une panoplie de matériel permettant de proposer tous types d'activités : plusieurs modèles de tentes, tables et bancs, chaises, grill, matériel audiovisuel ou jeux divers.

Celui-ci est disponible pour des sociétés, des associations ou des particuliers, pour l'organisation de manifestations publiques ou privées.

En rappelant cette dynamique participative qui nous est chère, ce matériel contribue grandement à cet objectif. Il facilite la mise sur pied de projets associatifs et/ou culturels et permet aux différents organisateurs-trices de la vie socioculturelle de la commune de diminuer leurs frais d'organisation. Depuis 2018, de la vaisselle lavable est également disponible dans le matériel en location. Elle a été achetée par l'IMR, gérée par le PITSC, dont la location pour les manifestations communes sympas est financée 2 fois par année par l'IMR. Elle est également disponible pour des particuliers ou associations établis dans des communes faisant partie du projet Communes Sympas.

Merci au PITSC, entre autres, d'avoir participé à la gestion et à l'entretien de ce matériel durant l'année 2018.



<b>Sorties de matériel, dont</b>	<b>175 x</b>
Locations	105
Bus	67
Bus du PITSC	32
Remorques	13
Tables et/ou bancs	33
Beamer et/ou sono	16
Tentes	41
Eléments de bar	5
Frigo/congélateur	5
Effets lumineux	12
Grill	5

#### • Financement

Indépendamment des lignes budgétaires communales, notre service poursuit ses efforts tout au long de l'année afin de trouver, lui aussi, des ressources financières pour ne pas glisser dans la solution de facilité qui consisterait à ne compter que sur les deniers communaux. Dans ce sens, différentes démarches sont faites chaque année, soit dans le cadre des activités du service, soit dans celles de l'association du Square, auprès d'instances privées, paroissiales, cantonales, voire auprès d'autres communes. A nouveau en 2018, l'exercice a permis de soutenir, à hauteur de plusieurs dizaines de milliers de francs, l'effort communal.

- **Les groupes et commissions**

Le chef de service et une secrétaire participent aux séances de la Commission de jeunesse et socioculturelle et de Marly Sympa.

Le chef de service est membre du groupe stratégique et de la plateforme de compétences du projet « Accueil ». Depuis 2018, il est également remplaçant du coordinateur du programme du PITSC lorsque ce dernier est en congé. A ce titre, il fait partie du groupe de pilotage du programme du PITSC.

De plus, il « chapeaute » le coordinateur du projet « Accueil », branche nouvellement constituée du service.

Un animateur est coordinateur local pour le projet « Communes sympas ». Dans le cadre de cette fonction, il est aussi membre du groupe cantonal de coordinateurs « Communes sympas ».

Celui-ci fait également partie de la plateforme de compétences du projet « Accueil » et est membre de la COLAMIF (coordination cantonale de cours de langues pour migrant-e-s).

Un représentant du service fait partie de la « Coordination Accueil Migrants » mis sur pied par l'Unité Ste-Claire.

Un animateur représente le service au sein du comité de l'Association des Camps familles.

Deux animateurs sont présents au sein du comité de l'Association du Square, dont un en assume la présidence.

Les animateurs du service font partie de l'Association des animateurs fribourgeois (AFASC).

Un animateur a collaboré à un groupe romand de réflexion autour de l'action communautaire lors de deux rencontres en cours d'année.

- **Formation du personnel**

Les animateurs-trices du service ont suivi en 2018 la journée de cours nécessaire afin de conserver leur certificat de capacité (D1) indispensable à la conduite du bus de l'animation. Comme les années précédentes, nous avons ouvert cette journée de formation aux animateurs-trices du canton. Ceci nous a permis de bénéficier ainsi d'une journée à moindre coût.

Du temps a également été pris tout au long de l'année, en équipe, permettant à cette dernière de se questionner et de faire un bilan autour de la multiplicité des projets présents et de l'importance ou non de se réorganiser.

Ce genre de moment est précieux au bon fonctionnement du service, car il permet également à notre équipe de s'arrêter un instant afin de mieux se connaître.

Suivant l'intérêt et le besoin, le personnel d'animation parfait sa formation en cours d'année, en participant à des journées de formation à thèmes. Ainsi, l'an passé, deux animateurs-trices ont participé à une de ces journées.

## **Projets et activités**

### Locaux de Grand-Pré



- **Eldor'ados**

Le local de l'Eldor'ados permet d'entreposer, de réparer et de préparer toutes les décorations de Noël qui illuminent la commune. Il sert également à ranger du matériel volumineux qui ne supporte pas l'humidité.

- **Nice**

Le local du Nice a été utilisé par 7 groupes de musique ou de danse pour leurs répétitions. Entre chant classique, groupe de rock, DJ ou danseurs, le Nice vibre sous différentes couleurs tout au long de la semaine. Du lundi matin au dimanche soir, ce local est ainsi mis à leur disposition pour un total de 70 heures d'utilisation par semaine. Chaque utilisateur a un box ou une armoire à disposition pour y déposer son matériel. En contrepartie, les gens s'investissent dans différents projets d'animation, notamment celui des fêtes d'accueil. Nous sommes ainsi dans une belle dynamique où chacun se retrouve gagnant.

- **Disco**

Cette année, trois discos ont été organisées par les jeunes du CO, avec l'aide d'un animateur, durant la période de fin d'année scolaire. Ce projet n'a pas été reconduit sur la deuxième partie de l'année, laissant place à la nouvelle animation dans le cadre du « Square ados ». Celle-ci propose des moments de musique et de danse qui s'organisent de manière spontanée dans le cadre de cette dernière, sous la surveillance de deux accompagnants.

Nous avons également répondu favorablement à une demande du Mouvement d'apostolat des enfants et préadolescents (MADEP) souhaitant organiser une disco pour leurs jeunes. En échange, les encadrants sont venus animer une activité à la fête d'accueil de la Route du Centre.

- **L'accueil « Eldor'ados »**

L'accueil « Eldor'ados » s'est passablement modifié durant l'année 2018. En effet, de janvier jusqu'aux vacances d'été, cet accueil sur le temps de midi se faisait au sein du centre d'animation. A la rentrée, l'équipe a opté pour une nouvelle formule avec les « Jeux dîne pas seul », des repas de midi autour du jeu, proposés principalement aux jeunes du CO ne rentrant pas à la maison à midi. Cette activité n'a pas rencontré le succès escompté et s'est arrêtée aux vacances d'automne. Les accueils du vendredi soir se sont quant à eux délocalisés dans le local du Nice afin d'offrir aux jeunes un espace plus propice à l'organisation de soirées diverses sous forme d'un accueil libre. L'envie est de permettre aux adolescents de disposer d'un local qu'ils peuvent mieux s'attribuer et d'investir les lieux en apportant des propositions, afin de collaborer dans la mise sur pied de soirées plus thématiques ou simplement d'un espace où se retrouver avec leurs amis.

- **Les repas conviviaux**

Après avoir continué les repas conviviaux sur la première partie de l'année, nous avons décidé de ne pas renouveler l'expérience à partir de la rentrée scolaire 2018. Beaucoup d'investissement et d'organisation pour une faible participation nous y ont encouragés. Cependant, il arrive que des jeunes viennent manger au centre avec leur propre repas, particulièrement lorsqu'ils sont impliqués dans des projets qui nécessitent des rencontres organisationnelles, par exemple pour la confection du char de Carnaval.

- **Boîtes à livres**

Les boîtes à livres sont toujours en activité, avec des rayonnages adultes, jeunes et, depuis 2018, une section autres langues. Les livres y tournent, arrivent, partent et se baladent. Un projet qui suit son bonhomme de chemin, participant à une envie de durabilité et qui vit grâce aux habitants de la commune.

Depuis 2018, la boîte à livres du centre d'animation accueille aussi différents objets tels que des DVD, des jeux, de l'électroménager ou encore des habits. La seule règle est que ces objets doivent pouvoir être rangés dans la boîte. L'échange ainsi se crée et c'est tant mieux !

- **Confection de chars de carnaval**

Une dizaine d'adolescents motivés ont décidé de participer au Carnaval de Fribourg. Dans la bonne humeur, ils ont fabriqué un mini char parlant du 7<sup>ème</sup> continent et du recyclage. Des enfants du Square ont rejoint cette joyeuse équipe avec un costume fabriqué de leurs propres mains les mercredis après-midi. Cela nous a permis d'aborder avec eux le thème de l'écologie et de son importance pour notre planète. D'ailleurs, en plus des confettis, les jeunes ont distribué au public des fleurs colorées contenant divers slogans rédigés par les adolescents : « Allons moins vite, la planète ira plus loin » ; « Trier c'est créer » ; « Favorisons le local ».



- **Activités de La Toussaint de l'Association des parents d'élèves (APEM)**

Le service d'animation a participé à ce dernier, une semaine, durant les vacances de la Toussaint en proposant 6 demi-journées d'animation dans les locaux du Centre. Ces activités, animées et gérées par la stagiaire en place, sont un excellent exercice concret pour découvrir le métier. La stagiaire s'en est remarquablement bien sortie et la fréquentation importante de ces activités nous a démontré leur utilité, si besoin était.



- **Fête des voisins**

La Fête des voisins est une occasion de faire connaissance, de développer la convivialité et la solidarité dans les immeubles et quartiers. Le service était à disposition des personnes qui désiraient l'organiser afin de leur fournir de l'aide et du matériel. C'est ainsi que nous avons accompagné l'organisation de cette dernière dans 5 lieux de la Commune.

- **Décorations de Noël**

Une fois de plus, durant les mois de novembre et décembre, le Centre d'animation s'est transformé en une mini entreprise de Noël. 20 filles et 21 garçons du CO ont participé aux ateliers de fabrication et de réparation de décorations de Noël. Ils ont vendu puis confectionné, mais aussi réparé une soixantaine de décorations. 2018 a été une année particulière. En effet, les exigences liées aux nouvelles normes de sécurité en la matière ont obligé la commune à équiper les candélabres de nouvelles prises et notre service à modifier toutes les décorations existantes afin de les mettre aux normes. C'est ainsi que pour le réseau mis en place depuis plusieurs années, sur les 240 illuminations existantes, 85 ont été mises aux normes et remises en service, soit la route de Fribourg sur toute sa longueur.

Cette année, à nouveau, le PITSC et ses améliorateurs se sont chargés de la pose et dépose des 85 décorations qui ont illuminé la route de Fribourg pour la période des fêtes. À relever que cette activité proposée par le service d'animation permet ainsi à la commune de Marly de disposer d'un éclairage de Noël à moindres frais.

- **Fête de la St-Nicolas**



Comme chaque année, notre service a donné un coup de main à la SDME pour la mise en place de la logistique lors de la Fête de la St-Nicolas / Marché de Noël. À nouveau, la fête s'est déroulée à l'intérieur dans le but d'attirer plus de participants.

Nous y avons tenu un stand avec les jeunes afin de vendre quelques décorations de Noël et ainsi pouvoir valoriser leur travail auprès du grand public.

- **Collaboration avec le CO, La récré qui fait bouger**

Durant toute l'année, tous les mercredis, le service se rend au CO pour animer « La récré qui fait bouger ». Les animateurs organisent des jeux avec les ados et entretiennent ainsi un contact régulier avec eux.

Le service d'animation a également été invité à présenter ses activités aux élèves lors des séances d'information de début d'année. Indéniablement, la volonté de partenariat se poursuit, de part et d'autre.

Par ailleurs, une nouvelle collaboration est née en 2017 afin de sensibiliser les jeunes et la population marlinoise sur le « littering ». Cette action « Coup de balai » s'est poursuivie en 2018.



- **Incroyables comestibles**

C'est une année en demi-teinte pour le projet des incroyables comestibles. L'année passée, le service avait fourni des plantons pour les 23 bacs de culture installés dans 11 lieux de la commune. Cette année, la décision a été prise de laisser plus de place aux habitants afin qu'ils s'investissent eux-mêmes dans le processus de plantation. Si certains bacs ont bien été investis, d'autres en revanche n'ont pas été utilisés. En fin d'année, il a été décidé de laisser en place les récipients qui ont rencontré du succès et de retirer les autres.

Pour 2019, 13 bacs seront donc prêts à accueillir à nouveau l'aventure des incroyables comestibles.

- **Collaboration avec le CAM et projet pilote « Accueil »**

La collaboration avec le CAM (Coordination Accueil Migrants) de l'Unité Ste-Claire s'est poursuivie durant l'année écoulée. Suite aux constats en 2017 de défaillances sur le plan de la coordination, que ce soit entre les établissements, la commune, les associations et d'autres entités plus étatiques autour de l'accueil, un rapport sur mandat et financé par le CAM avait été rendu début 2018. Cette enquête et les réflexions qui ont suivi, encadrée par un groupe de pilotage issu de la commission Marly Sympa, ont débouché fin 2018 sur la proposition de mener un projet pilote en 2019 en engageant une personne à 30%. Celle-ci sera accompagnée dans son travail par un groupe stratégique, découlant de la commission Marly sympy, ainsi qu'une plateforme de compétences,

composée de représentants des groupes concernés par la thématique de l'accueil. Nous devrions arriver fin 2019 à avoir une vision plus claire de la situation ainsi que des propositions d'améliorations. Ce projet devrait permettre d'obtenir une meilleure coordination et un accueil adapté à la situation des nouveaux arrivants, suisses ou étrangers, ainsi qu'à leurs enfants dans le cadre de leur intégration scolaire. L'objectif est donc de chercher à être plus efficace et ainsi probablement économiser du temps, de l'énergie, donc de l'argent.

- **Site internet**

Le site Internet de l'animation a été mis en ligne durant l'année 2017. Il se veut simple, dynamique et abordable pour chacun. Les différentes activités sont ainsi regroupées en fonction du public cible et la page d'accueil est régulièrement mise à jour afin de faire vivre ce dernier en fonction des activités du moment. Il est en lien avec le site communal, mais également avec le site cantonal du projet « Communes sympas ». Si l'envie vous en prend, vous pouvez le consulter sous : [www.anjm.ch](http://www.anjm.ch)

- **Collaboration avec le PITSC**

Des liens étroits unissent le service d'animation et le programme interservices de travail social communautaire (PITSC). Pour rappel, le PITSC dispose de bureaux et d'un atelier au même endroit que le service d'animation. De ce fait, les interactions sont nombreuses et permettent une synergie constructive. Le responsable du service d'animation fait partie, dans ce sens, du groupe de pilotage du PITSC. En 2018, nous avons pu confirmer à quel point ce programme prend de l'ampleur et répond à un réel besoin de manière efficace et originale. Nous sommes maintenant déjà bien loin des premiers essais de 2012 et la réputation de ce programme communal s'essaime à travers le Canton.



- **Autres activités**

- Accompagnement et suivi des 6 différents stagiaires tout au long de l'année.
- Organisation d'un atelier pour enfants, « Citrouilles d'Halloween », dans un centre commercial.
- Mise sur pied d'une exposition d'œuvres d'art itinérante en collaboration avec l'Association ATD quart monde. Durant deux mois, ce sont 200 œuvres d'une cinquantaine d'artistes qui ont été exposées dans 32 lieux sur Marly. Une envie de populariser le milieu artistique et de faire connaître les commerçants locaux qui ont accepté d'accueillir dans leurs établissements plusieurs de ces œuvres.
- Journée d'activité à la Bibliothèque de Marly en collaboration avec ATD quart monde.
- 2 moments de remerciements pour les aides à l'animation et les agents Marly Sympa.
- Accompagnement et participation au « Camp familles Hiver » de l'Association des camps familles. Ce dernier a eu lieu durant la semaine de Carnaval et a permis à 65 parents et enfants de passer de belles vacances à un prix modéré.
- Camp d'été d'une semaine à La Ciotat (F). Les 7 jeunes participants ont eu l'occasion de financer une partie de leur camp en participant à diverses actions (fabrication de décors et service lors de la fête des Céciliennes, service à la buvette lors du spectacle des écoles).
- Activité avec les enfants lors de la soirée du « Noël sympa », avec la collaboration du Square.
- En collaboration avec une Agente Marly sympa, un marché aux puces d'habits d'enfants a été organisé au centre sur une journée, remportant un vif succès.
- Un animateur est en collaboration avec la nouvelle « Association Piz Leu », tout spécialement dans le cadre de l'organisation de la « Nuit des lumières ».
- En collaboration avec les améliorateurs du PITSC, l'ancienne place de jeux devant le centre a été aplanie et recouverte de pavés. Elle est ainsi, non seulement plus « propre », mais également plus fonctionnelle pour sa nouvelle utilisation. Là également, cette réalisation n'a rien coûté à la commune, le matériel étant de la récupération.
- Un des objectifs du service est de donner de l'autonomie et favoriser cette dernière. Un moyen mis en place et développé tout au long de ces dernières années est le prêt ou la location de matériel logistique divers. Ce service est fort apprécié et de multiples utilisateurs y ont recours, à titre privé ou pour leur société ou association (cf. bilan dans le chapitre « matériel d'animation »). Au cas où vous seriez intéressé à disposer de ce matériel, vous pouvez consulter la liste de ce dernier sur : <https://www.anjm.ch/location-pret-de-materiel>.
- Cet été, 3 jours ont été consacrés au tri, rangement et entretien du matériel conséquent dont dispose le service d'animation. Afin de se donner les moyens de prendre soin de tout ce matériel et lui permettre de traverser les années, ce mode de faire sera en principe reproduit dans l'avenir.



## L'Association du Square

Le Square est une association et aussi un des outils principaux de notre service ; il a démarré en 2002. En fin d'année 2015, l'Association Le Square a reçu le prix de l'Etat de Fribourg d'encouragement à la formation des adultes, décerné par le Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes. Ce dernier reconnaissait ainsi l'excellent travail de formation effectué dans le cadre de cette association issue du service d'animation communal.

Pour rappel, Le Square a également reçu le prix du jury FriTime pour ses ateliers de réparations de vélos avec les enfants du Square en 2017.

### • Le Square Bricolages

Le Square Brico représente un espace de temps libre pour les enfants dès 6 ans. Des activités de bricolage, des excursions ou des après-midis de jeux, encouragent les contacts entre les enfants d'un quartier, tout en développant leur créativité et leur estime de soi.

Tous les mercredis et samedis après-midi entre 14h00 et 17h00, trois intervenants du Square Brico se rendent dans un des quartiers de Marly. En été, les activités ont lieu directement sur place. En hiver, un bus permet aux intervenants d'aller chercher les enfants et de faire une activité au Centre d'animation. A partir de 15 ans, les jeunes peuvent être actifs comme intervenants dans l'équipe du Square Brico. Pour connaître l'agenda du Square Brico, consultez son programme sur [www.anjm.ch](http://www.anjm.ch) (le Square).

Voici quelques chiffres concernant le bilan annuel des activités :

	2018		2017	
En activité	94 enfants	dont 33 nouveaux	104 enfants	dont 30 nouveaux
Nationalité suisse	25 enfants	soit 26.60%	27 enfants	soit 25.96%
Autres nationalités	69 enfants	soit 73.40%	77 enfants	soit 74.04%

Remarque : les activités du Square Brico sont réparties régulièrement sur les quartiers. Les enfants ont participé dans leur quartier et certains ont même suivi dans d'autres lieux.

Nombre de sorties

2018	2017	
68	67	après-midi
710	811	participations, moyenne de 10.44% en 2018 (12.1% en 2017) enfants/sortie.
91	238	participations d'enfants de nationalité suisse : 12.82 % en 2018 (29.35 % en 2017)
619	573	participations d'enfants d'autres nationalités 87.18 % en 2018 (70.65 % en 2017)

### • Le Square ados du vendredi soir

Une fois de plus, l'année 2018 fut synonyme de changement. C'est une formule que l'on pourrait qualifier d'hybride qui s'est mise en place en cours d'année.

Tout d'abord, un accueil libre dans le local du Nice tous les vendredis de 19h00 à 22h00. Il nous semblait important que les adolescents bénéficient d'un lieu qu'ils peuvent s'approprier. Avec les canapés, un baby-foot, une piste de danse, un beamer et différents jeux, ils sont invités à côtoyer ce lieu de manière libre avec pour seule condition qu'ils soient élèves au cycle d'orientation ou en 8H. Un espace dans lequel ils peuvent proposer des idées d'animation, faire part de leurs envies et participer à l'organisation de diverses soirées (cinéma, discos, tournoi de jeux vidéo, etc.)

Ensuite, les encadrants sont encouragés à continuer d'être dans « l'aller vers » en prenant les vestes du Square les rendant ainsi reconnaissables et en se déplaçant dans les quartiers lors de soirées plus calmes où le nombre de jeunes présents au Nice est assez restreint.

Pour l'instant, cette phase test démontre une participation irrégulière, allant de 2 à 15 jeunes présents durant ces soirées.

- **Mangez...bougez**

Mangez...bougez ! propose une activité sportive les samedis en soirée. Ouverte à tout le monde, les enfants jusqu'en 6H ou ayant moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un parent. L'activité se passe au cycle d'orientation de Marly dans les halles sportives mises à disposition par la Commune de 19h00 à 23h00. Les accompagnants, suivant les demandes, mettent les terrains de jeux en place. Les participants choisissent librement l'activité qu'ils vont faire.



À l'entrée, se trouve un espace appelé « Bar à blabla ». C'est un endroit de repos et de ravitaillement pour certains et pour d'autres un lieu de rencontre plus tranquille. Les sportifs ont ici la possibilité d'acheter un petit snack et des boissons. Des jeux de société, aussi bien qu'une table de ping-pong, sont mis à disposition.

Depuis la rentrée scolaire 2016, constatant une affluence de plus en plus forte et afin de garantir un cadre qui soit plus adapté, nous avons décidé d'augmenter le nombre d'accompagnants par soirée à 6 personnes. Constatant également que les jeunes proviennent de nombreuses communes, l'Association a sollicité ces dernières afin qu'elles participent financièrement aux frais d'encadrement. En 2018, la situation s'est un peu apaisée. Grâce aux collaborations mises en place avec Midnight Schweiz, une partie des jeunes de Fribourg ont, à priori, réintégré les activités au sein de leur commune.

Parallèlement, nous avons également renforcé l'implication des jeunes au sein même du projet en augmentant la présence de ces derniers au poste de stagiaires durant ces soirées.

En 2018, 31 soirées (29 en 2017) ont eu lieu de 19h00 à 23h00.

#### Participants

			Plus jeunes que 7H		Suisse		Autres pays	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Garçons	289	495	30	46				
Filles	156	324	19	34				
Adultes	94	79						
Origine					167	312	278	507

#### Nombre et moyennes annuelles, participations

	2018		2017	
Garçons	946	56.28%	1385	56.16%
Filles	537	31.95%	687	27.85%
Adultes + enfants	198	11.78%	394	15.97%
Total-moyenne	1681	54/soir	2466	85/soir
Suisse	405	24.09%	808	32.77%
Autres pays	1276	75.91%	1658	67.23%

- **Les Soirées d'accueil pour les nouveaux résidents marlinois**



Suite à une analyse des résultats et du fonctionnement des soirées d'accueil 2017, nous avons pris la décision de modifier un peu la formule et d'effectuer un regroupement des zones communales concernées. C'est ainsi qu'en 2018, deux fêtes d'accueil pour les nouveaux résidents ont été organisées. La fête d'accueil du Moulin a rejoint celle du Confin, tout comme celle de la route des Ecoles a rejoint celle de la route du Centre. Une nouvelle dynamique s'est ainsi mise en place avec succès, comme le tableau récapitulatif ci-dessous vous permettra de le découvrir.

Cette année, un groupe de musique répétant au Nice est venu animer la fête d'accueil du Confin par un concert de rock fortement apprécié du public présent. La route du Centre a pour sa part accueilli le vernissage de l'exposition « Tes couleurs, mes couleurs », avec un stand exposant quelques-unes des œuvres, le tout accompagné d'un concert du chœur « Arc en ciel ».

Ces soirées sont organisées en collaboration avec le Square, le service d'animation, la commission Marly sympa, les Agents-es Marly sympa et les Associations de quartiers et/ou des habitants des lieux concernés. Pour le montage et le démontage, nous pouvons compter sur la précieuse collaboration du PISTC et ses améliorateurs.

	2017	2018	4 mai	5 octobre
Nombre de soirées	4	2		
Nombre total de participants	370	570	180	350
Moyenne par soirée	93	285		
Participation pers. invitées	31	71	22	49
Participations CH	17	25	15	10
Participations autres origines	14	46	7	39
Nombre de personnes invitées	446	608	258	350
% de participation	6.95	11.25	8.5	14
Square enfants	40	85	25	60
Nombre d'aides à l'AN	11	6	3	3

#### • Activités extraordinaires

3 après-midis d'activités communes entre les enfants du Square et des résidents-tes des Epinettes. Une soirée « spécial judo » a été organisée lors d'une ouverture des halles du samedi soir, le 24 mars. Cette année encore, les enfants du Square Brico ont eu l'occasion de participer au cortège du Carnaval des Bolzes. Ils ont créé leurs propres costumes et ont défilé à Fribourg avec les ados du CO de Marly.

#### • Intervenants du Square

Au total, 51 personnes ont participé en 2018 à l'encadrement des différentes activités (53 en 2017), dont :

- 32 ont accompagné les moments du Square Bricolage (33 en 2017) ;
- 10 sont intervenues pour le Square ados (11 en 2017) ;
- 31 ont encadré les activités de « Mangez...bougez ! » (33 en 2017).

Remarque : une partie des intervenants fonctionne pour plusieurs activités ou a été seulement active pendant une période de l'année 2018. Toujours dans l'envie de favoriser la diversité et une meilleure intégration pour tous, une nouvelle personne fait maintenant partie des aides à nos activités. Son handicap physique est une précieuse source de partage et de réflexion, que cela soit pour les participants ou les accompagnants. Merci à elle. Parallèlement, de jeunes migrants arrivés récemment travaillent au sein de l'équipe avec comme ambition d'améliorer leur français dans leur pratique auprès des enfants.

#### Formation

Des interventions ont été proposées à cinq reprises durant l'année à chaque groupe d'intervenants : ceux du vendredi soir, du projet « Mangez...Bougez ! » et du Square Brico. De plus, 3 matinées de formation ont été organisées pour tous les accompagnants. Dans le cadre de notre collaboration avec « Fleurs de chantier », une demi-journée de cours, animée par les responsables du programme, a également été mise sur pied.

Nous rappelons aux intervenants majeurs qu'ils peuvent bénéficier également de la formation d'« Agent Marly sympa » qui est proposée chaque printemps par la commune de Marly.

#### Soutiens financiers

Il est bien entendu qu'un projet tel que celui du Square ne saurait vivre sans le soutien de la commune de Marly et de son service d'animation, mais également de ressources extérieures. En 2018, sans entrer dans le détail de la comptabilité de l'Association (que nous tenons à disposition au besoin), nous avons pu compter sur le soutien de :

Loterie Romande (dont 12'600.- pour achat bus)	Fr.	22'600.00
Soutiens d'organismes divers (écoles, paroisse)	Fr.	2'500.00
Dons privés	Fr.	1'900.00
Soutien FriTime aux activités, versé à la Commune	Fr.	2'000.00
Marly Folies	Fr.	1'300.00

De son côté, le service d'animation ne ménage pas ses efforts tout au long de l'année afin de trouver des financements extérieurs aux comptes communaux (soutiens cantonaux, organismes pour la jeunesse, dons, actions financières diverses). La lecture des comptes communaux liés au service vous permettra de vous en faire une meilleure idée.

### Visibilité du service et mise en valeur de l'action marlinoise

- 23.01 Journée Thématique HES, présentation de l'animation
- 06.03 Assemblée générale de l'Association fribourgeoise des AN
- 14.03 AG de FriTime avec présentation des activités de Marly
- 20.04 Rencontre avec le SASOC, présentation du PITSC
- 21.04 Journée cantonale Communes sympas
- 19.05 Participation à Juvénalia, Fribourg
- 22.06 Rencontre plateforme des TSHM fribourgeois
- 23.08 Présentation de l'Animation au CO
- 20.09 Rencontre des travailleurs sociaux fribourgeois dans l'espace public
- 25.09 Présentation de l'Ass. des camps famille à Lausanne ( Kebab+)
- 28.09 Rencontre cantonale AFASC-VKJ
- 10.10 Rencontre, police de proximité, Agents Marly sympa
- 05.11 Co-animation d'une formation, semaine de lutte contre le racisme
- 23.11 Journée cantonale de prévention de la radicalisation

### Médias

- 20.03 La Liberté, « Ensemble pour la diversité »
- 15.05 RTS, La ligne de cœur, « Marly sympa »
- 02.10 La Liberté, Exposition « Tes couleurs, mes couleurs »
- 29.11 La Liberté, des décorations de Noël faites par les jeunes



### Conclusion

Le rapport d'activité 2018 du service d'animation et la volonté de ce dernier de poursuivre sa mise en réseau du tissu social marlinois nous permettent d'affirmer aujourd'hui l'efficacité, la créativité et la pertinence de l'action de notre commune, par l'intermédiaire de son service d'animation, connu maintenant loin à la ronde. Ceci est indéniablement lié au côté novateur que cette dernière a depuis bien des années. En restant dans cette dynamique, il est certain que l'avenir ne peut que nous apporter de belles surprises et nouveautés, tout en renforçant cette image d'une commune courageuse, innovatrice et modèle.


La poursuite et le développement du PITSC, intimement lié au fonctionnement du service d'animation, demandent de rester attentifs à la force de travail nécessaire afin de garder une action de qualité, comme elle l'a toujours été. Dans ce sens, un renforcement du temps de travail pour le pilotage de ce projet est maintenant effectif depuis le début 2018. Cette démarche a permis également au service d'animation de « récupérer » le 30% du temps d'animation qui avait été partiellement utilisé,

Aujourd'hui déjà, notre réflexion nous amène à présager que des réorganisations ou des compléments sont à prévoir. Le début du questionnement mis en route en 2017 au travers du travail de recherche entrepris va nous permettre dans l'avenir d'établir un état des lieux plus précis et de vérifier les nécessités présentes et auxquelles il nous paraît important de répondre.

depuis quelques années, à appuyer la mise en route du PITSC.

L'augmentation du phénomène migratoire, de manière générale, mais également au sein de notre communauté, vient renforcer la sensation que le thème de l'accueil sur notre territoire communal est en train de rapidement devenir notre prochain défi. Dans ce sens, le budget accordé pour le projet pilote autour de l'accueil en 2019 permettra probablement de trouver un début de réponse. Comment accueillir, accompagner et favoriser l'intégration de toute une part de notre population pour qui la compréhension de ce nouveau mode de vie n'est pas toujours aisée ? Mais également comment accueillir de manière large, des personnes provenant d'autres communes, cantons, ou des entreprises ? Comment éviter des doublons et coordonner, afin d'utiliser au mieux les différentes ressources déjà en place ? Manque-t-il quelque chose dans l'organisation de notre communauté afin que l'intégration de tout un chacun se passe le plus harmonieusement possible ?

L'enthousiasme et l'énergie présents au sein de l'équipe ne se démentent pas au fil des années et ces nouveaux défis ne peuvent être pour nous que source de motivation.

Au terme de ce rapport, nous ne pouvons le conclure sans terminer par un grand  à nos politiciens, soutiens communaux et cantonaux, aides et sponsors !

## Bibliothèque

### • Personnel

En 2018, 5 personnes ont travaillé à la bibliothèque sous la responsabilité de Mmes Ursula Berset et Marie-Luce Buntschu. Cette équipe assure de manière parfaite le fonctionnement global de la bibliothèque, du prêt de livres à la réparation, de l'acquisition au désherbage, en passant par l'animation. 8 jeunes assurent le rangement durant les heures de prêt.

Nous avons suivi des cours de perfectionnement organisés par l'ABF et la CLP.

### • Fonds et acquisition

Le stock des livres du fonds de la bibliothèque régionale et du fonds de la bibliothèque scolaire était, au 31 décembre 2018, de 334'562 ouvrages, dont 41% pour le secteur adultes et 59% pour le secteur jeunesse. 2'943 documents ont été acquis durant l'année 2018, dont 2'148 pour la bibliothèque régionale, 536 pour la bibliothèque scolaire et 259 pour la succursale de Treyvaux ; 339 documents ont été loués à Bibliomédia Lausanne.

Pour garder les lieux agréables et attractifs, il est absolument nécessaire de procéder à un désherbage régulier. Les livres sont triés et lorsqu'ils sont supprimés du catalogue, ils sont mis à disposition des lecteurs ou nous les donnons à des associations. En 2018, nous avons supprimé 2'056 exemplaires dont 322 périodiques.

### • Prêts

8'616 visites de lecteurs ont débouché sur 74'536 prêts de livres en 2018. Le tableau ci-après indique la provenance des lecteurs actifs. De plus en plus de lecteurs utilisent un seul abonnement adulte comme abonnement familial.

Lecteurs actifs des communes membres de la BRM	834
Lecteurs des communes non membres de la BRM	75
Plus de 70 enseignants actifs représentent environ 1'500 élèves qui profitent des documents de la bibliothèque.	

### • Animation

L'heure du conte a toujours lieu 8 fois par an, les mercredis des mois d'octobre à mars. Mme Annoni fait rêver les enfants avec ses histoires. En moyenne, plus de 20 enfants assistent aux contes.

Pour la septième année, « Né pour lire » est organisé une fois par mois, le vendredi matin. Mme Catherine Loup permet aux tout-petits, accompagnés d'un adulte, de s'initier au monde du livre.

Nous avons organisé une veillée de contes et participé au samedi des bibliothèques.

Nous avons enregistré 88 visites de classe avec chaque fois une animation.

### • Responsables

Mmes Berset et Buntschu assument à elles deux toutes les tâches qui incombent à la gestion et à l'organisation de la bibliothèque.

## Marly Sympa

Le projet et la Commission Marly Sympa existent depuis fin 2003. Novateur dès ses débuts et après avoir reçu une distinction nationale en 2009, Marly Sympa est maintenant devenu pilote pour le canton de Fribourg. C'est ainsi qu'avec le soutien du bureau cantonal de l'intégration et des migrants (BIM), six communes (Bulle, Düdingen, Estavayer, Wünnewil-Flamatt, Schmitten et Fribourg) l'ont suivi sous le label « Communes sympas » et mis sur pied leur formation d'agents sympas. D'autres communes sont intéressées à y participer dans le futur. La commission Marly Sympa s'est réunie à 5 reprises durant l'année écoulée.

- **Le coordinateur**

Benjamin Eichenberger, collaborateur au service d'animation socioculturelle, est coordinateur local pour Marly Sympa. Pour cette sixième année, il a vu son temps de travail augmenté de 10%. Ces derniers sont dédiés à la coordination du projet Marly Sympa. Ce temps lui sert à organiser la formation annuelle, les formations continues ainsi qu'un soutien aux projets existants comme les cours de sensibilisation au français pour une meilleure intégration. Malheureusement, il manque encore de moyens pour exploiter au mieux le potentiel et les richesses du projet en étant présent auprès des Agents Marly Sympa.

- **Communes Sympas**

Le coordinateur Marly Sympa a rencontré 3 fois ses homologues fribourgeois durant l'année, ceci dans le but de favoriser une dynamique intercommunale, d'échanger des idées et pratiques ainsi que de collaborer sur certaines actions.

En 2018, une « Journée cantonale Communes Sympas » a été organisée à Estavayer le 21 avril. Le thème de cette rencontre était l'aller vers et l'importance de pouvoir rester en lien entre les différents partenaires du projet (Agent-e-s, coordinateur-trice, membres des commissions, politiques). Une centaine de personnes étaient présentes réunissant des Agents Communes Sympas et des politiques liés au projet.

- **Formation Agents Marly Sympa (AMS)**

Douze personnes ont suivi la formation d'Agents Marly Sympa au printemps 2018.

À ce jour, ce sont environ 151 citoyen-ne-s qui ont déjà bénéficié de cette formation et les retours qui nous parviennent sont des plus encourageants. À ce jour, 80 AMS sont inscrits comme actifs dans nos fichiers. Les autres personnes ont, pour la plupart, déménagé loin de Marly mais en conservent l'esprit et les valeurs.

La rencontre annuelle entre le Conseil communal et les agents Marly Sympa a eu lieu en juin afin de permettre un échange et un dialogue qui soit le plus direct possible entre politiques et population. La remise des diplômes d'AMS a eu lieu lors de cette rencontre.

La sortie annuelle des agents Marly Sympa s'est déroulée le 5 septembre. 31 AMS sont venus pour la visite du centre d'hébergement d'urgence de la Tuile et ont pu assister à une présentation de la fondation, par son directeur Eric Mullener. L'accueil y fut extrêmement chaleureux et nous avons pu découvrir le fonctionnement peu commun de cette institution fribourgeoise. Cette sortie a été suivie d'un repas au sein du café du Port.

Durant l'automne, les Agents ont pu bénéficier de l'offre de 15 soirées de formation continue réparties sur les communes de Marly, Bulle, Estavayer, Wünnewil-Flamatt, Fribourg et Düdingen. La participation et la mobilité ont permis aux Agents des différentes communes d'échanger sur leur réalité et leur pratique.

Dans le cadre du projet cantonal « Communes sympas », Marly a continué à bénéficier du soutien financier du bureau cantonal de l'intégration (IMR) pour une partie des frais liés à l'organisation de cette formation à hauteur de Fr. 10'000.-.

- **Les cours de sensibilisation au français pour une meilleure intégration**

Les cours de sensibilisation au français Marly Sympa pour une meilleure intégration se sont déroulés les lundis, jeudis et vendredis (avec l'atelier d'intégration OASIS pour les enfants les lundis et vendredis) au Centre d'animation socioculturelle. L'OASIS, qui a accueilli cette année plus de trente enfants, s'est largement développée. L'équipe encadrante est toujours composée d'une éducatrice spécialisée, d'une amélioratrice d'environnement du PITSC et de deux dames bénéficiant du programme MCPhee de Caritas.

Concernant les 3 volets des cours de français 2018, nous pouvons être satisfaits des résultats quant à une plus grande autonomie dans la communication de base ainsi que l'intérêt et l'implication dans la vie sociale pour la totalité des élèves. Le groupe des élèves était composé de 40 personnes, dont 4 hommes. 25 nationalités ont été représentées cette année. La contribution financière des participants reste à Fr. 30.- par trimestre, qu'ils participent à 1, 2 ou 3 cours par semaine, et qu'ils aient ou non des enfants à l'OASIS.

5 formatrices (dont 4 AMS) se sont partagé les cours pour un meilleur suivi des élèves. Les leçons sont données avec enthousiasme, à une fréquence de 6 heures par semaine. Au total 204 heures de cours et 128 heures de garderie ont été effectuées en 2018.

Cette année, 2 animatrices ont participé à des formations continues.

Une soirée culturelle a été organisée au restaurant du MIC. Cet événement a suscité beaucoup d'intérêt de la part des 19 participants qui ont été invités dans un premier temps à participer à des jeux articulés autour des saveurs du monde et, dans un deuxième temps, à nous présenter leur pays d'origine. Nous avons terminé la soirée par un repas. La sortie fut très appréciée, les échanges nombreux et l'on a pu constater qu'il y a une réelle volonté d'être ensemble et de s'intégrer.

La subvention du bureau de l'intégration et des migrants, pour le projet Langue et Formation 2018, a été de Fr. 15'000.- pour les cours de français et de Fr. 3'000.- pour l'atelier d'intégration OASIS. La Commission Marly Sympa a également alloué un montant de Fr. 3'000.- au projet.

- **Collaborations**

Marly Sympa veille à garder un contact étroit avec des associations locales et cantonales visant des buts intégratifs. Cette année, des collaborations étroites ont été mises en place avec le CO de Marly, le CAM, LivrEchange et son projet « Encore des Histoires » ainsi que le service technique et les écoles (Coup de balai). Par ailleurs, suite à la visite de la Tuile, des AMS ont décidé de soutenir le festival des soupes de Fribourg en y participant comme bénévoles.

Pour illustrer la place que prend l'esprit Marly Sympa dans la population, il peut être intéressant de noter que le 6 juin, une régie appelle le coordinateur parce qu'un locataire leur a parlé de MS. Elle voulait savoir si on peut intervenir auprès de jeunes qui créent des nuisances sur une place de jeux. La régie préférerait cette démarche plutôt que d'appeler directement la police. Nous avons donc collaboré. Petit à petit, les graines plantées deviennent de belles fleurs...

- **Noël Sympa**

Ce projet, mené par des Agents Marly Sympa, veut donner la possibilité aux personnes seules ou ayant envie de partager différemment cette soirée de Noël de se retrouver. Pour cette neuvième édition, 120 personnes ont répondu présentes. Les entreprises locales ont été généreuses et leurs dons ont couvert pratiquement tous les frais de l'événement.

- **Décorations de Noël**

Marly Sympa continue de soutenir l'action entreprise par l'animation communale depuis quelques années, plus spécialement dans le cadre des quartiers désirant s'investir dans la décoration de leurs rues. Malheureusement, suite à des mises aux normes nécessaires, les sous ont dû être investis principalement dans des frais techniques. Cependant, l'expérience nous démontre combien, au travers de cette action, les liens deviennent renforcés et favorisent une cohésion sociale participative. Ce projet est souvent le prétexte à de nouvelles rencontres. Ce sont actuellement plusieurs quartiers qui contribuent à cette action.

- **La Gazette des AMS**

Suite aux 10 ans de formation Marly Sympa, nous avons édité une Gazette des AMS. Depuis, nous continuons de publier deux gazettes bisannuelles, l'une au mois de juin et l'autre en décembre. Une graphiste est mandatée afin de dynamiser l'apparence de notre journal. Ce média sert à garder le lien avec les AMS en les informant des projets des autres, mais il a également l'ambition de répondre aux valeurs MS en promouvant des informations positives et dynamiques.

- **Ensemble pour la diversité**

Pour la cinquième année consécutive, Marly Sympa a organisé un événement dans le cadre de la Semaine fédérale de lutte contre le racisme. Une collaboration avec le CO de Marly a été mise sur pied afin de sensibiliser les jeunes aux questions d'appartenance, de discrimination et de racisme. Nous avons réalisé plusieurs projections du film « Le regard de l'autre », réalisé par Stéphane Boschung. Nous avons fait trois représentations auprès des 600 élèves, à la suite de quoi nous avons animé un débat sur la thématique en lien avec l'expérience des jeunes. Finalement, le 22 mars, nous avons également réalisé une soirée de projection à laquelle nous avons ajouté un spectacle de lecture qui témoignait du parcours migratoire et intégratif d'un kosovar. Cette soirée était ouverte au tout public. Parallèlement, l'exposition « Portraits d'ici » de Martine Wolhauser a pris place dans les couloirs du CO pendant trois semaines. Les élèves l'ont visitée avec leurs enseignants.

- **Les soirées d'accueil dans les quartiers**

Marly Sympa continue de soutenir ce projet lancé par un Agent Marly Sympa par le biais de son réseau d'AMS. À l'heure actuelle, le lien de l'organisation est assuré par le service d'animation.

- **«Un simple pas, Marly Sympa»**

«Un simple pas, Marly Sympa» cherche à faire apparaître concrètement cet esprit qui défend des valeurs telles qu'«aller vers, encourager ce qui va bien, développer la qualité de vie et le bien vivre ensemble». C'est ainsi qu'il est proposé aux AMS de s'engager à participer à cette action sur le terrain afin d'amener quelque chose de sympathique dans les rues de Marly. Cette année, aucune action n'a été organisée.

- **Marly Sympa : Représentations externes**

Le projet Marly Sympa (et plus largement Communes Sympas) continue à susciter beaucoup d'intérêt dans les communes fribourgeoises et ailleurs. Plusieurs présentations ont été faites en 2018. Nous avons, par exemple, été invités à la ligne de Cœur de la RTS le 15 mai.

- **Projet « Accueil »**

Suite à la remise du rapport final « Recherche de terrain sur le territoire marlinois en lien avec l'accueil » par Michaël Jordan, plusieurs constats ont été faits. Parmi ceux-ci, il faut surtout noter un manque de coordination et de communication entre différentes entités (écoles, administration, service d'animation, réseau de bénévoles, CAM, ORS et Caritas). De cela découlent des doublons entre les lieux (activités similaires, distributions d'information ou recherches d'aides). De plus, les bénévoles rencontrés ont manifesté leur besoin d'une guidance dans leurs actions.

Par conséquent, il a été décidé d'engager un coordinateur pour la période de mai à décembre 2018 (20%) avec pour tâche la création d'une plateforme de compétences, la poursuite de la recherche, l'élargissement du réseau, le début de la coordination, la mise sur pied de liens entre les acteurs ainsi que la promotion d'actions collectives. Ce rôle a été endossé dans un premier temps par Michaël Jordan jusqu'à fin juillet. En parallèle, Alexandra Ilic a repris ce poste de coordination entre le mois de juin et celui de novembre. Finalement, depuis le mois de novembre, c'est Christophe Koersgen qui est en charge de ce projet « Accueil ».

Parmi les ressources pour développer ce projet, il convient de citer la création de la «Plateforme de compétences», une mise en réseau de professionnels pluridisciplinaires et un lieu d'échange privilégié. Ce groupe s'est rencontré pour la première fois au début du mois de novembre, il est composé des personnes suivantes :

MM. et Mmes Vincent Adamo, président du Conseil général, Stéphanie Cotting, responsable d'établissement pour Marly Cité, Benjamin Eichenberger, Coordinateur Marly Sympa, Michel Favre, responsable de l'ANIM, Stéphane Gremaud, directeur du CO de Marly, Christophe Koersgen, coordinateur du projet Accueil, Dominique Kolly, responsable du Service social de Marly, Frédéric Perroud, responsable d'établissement pour Marly Grand-Pré, Éliane Quartenoud, assistante pastorale et membre du Comité du CAM, Stéphane Quéru, chef du SEJ, Françoise Savary, responsable du dicastère de l'enseignement et de la formation.

Avec l'adoption des budgets de la Commune à la fin de l'année 2018, ce poste est désormais validé pour 2019 à un pourcentage de 30%. Six rencontres sont déjà agendées pour la Plateforme de compétences en 2019.



- **Conclusion**

Vous avez pu découvrir ci-dessus les principales réflexions et actions du projet Marly Sympa et de sa commission. Mais le sujet est vaste et il nous a fallu rester attentifs tout au long de l'année afin de garder la sensibilité nécessaire à ce type de projet. En effet, l'objectif étant de réfléchir et de travailler à une meilleure qualité de vie dans la commune, les pistes possibles sont nombreuses, voire infinies. Un nombre trop important pourrait nuire à un bon fonctionnement en favorisant une trop grande dispersion. Mais si l'on se ferme aux multiples champs d'action, le risque d'occulter un élément essentiel au développement harmonieux et naturel de cette particularité marlinoise menacerait.

## 04 Ordre public et naturalisations

**Responsable** : Christophe Maillard

**Suppléant** : Bernard Clerc

### **Le mot du Conseiller communal**

*L'année 2018 a été placée sous le signe de la continuité, notamment pour la police locale sous l'angle des patrouilles quotidiennes, en principe à vélo. Dans ce cadre, il a à nouveau été demandé aux agents de prendre l'habitude d'effectuer leurs patrouilles, le plus souvent possible, non plus en binôme mais de manière individuelle. L'objectif consiste en substance à couvrir le plus de surface possible de la commune avec les effectifs de police disponibles et à entretenir le contact avec la population. Pour mémoire, la commune de Marly couvre une superficie de 723 hectares, mais ne dispose que de deux agents de police, qui plus est, ne sont pas les deux à plein temps (en tout, 1,7 EPT d'agents de police). Pour une commune périurbaine, voir urbaine, de près de 8'400 personnes, il faut admettre que c'est objectivement très peu.*

*Suivant en cela une planification établie, le radar préventif a tourné sur l'ensemble du territoire communal, en moyenne toutes les deux ou trois semaines, pour une durée d'une semaine. Ces contrôles de prévention ont permis de démontrer qu'en principe, et contrairement à ce qui est souvent prétendu, les véhicules automobiles circulent de manière raisonnable sur nos routes. Par ailleurs, un deuxième radar préventif a été acquis ; celui-ci est destiné à des activités un peu plus « sédentaire » que l'autre. Il est, en particulier, posé très souvent sur la route de Bourguillon, à l'entrée de la commune, afin d'inviter les automobilistes à ralentir avant le passage pour piétons de Montiver. Par ailleurs, dès lors que la sécurité des enfants sur le chemin de l'école dépend aussi de l'éradication, autant que possible, du parcage dit « sauvage » (de tels parcs impliquant des manœuvres imprévisibles) sur la chaussée et de la vitesse de circulation des véhicules, des nouvelles zones 30 ont été mises à l'enquête en collaboration avec le Dicastère de la mobilité. Ces nouvelles zones concernent, en particulier, les routes du Publiet et des Alpes ainsi que le quartier du Riedelet. Ces mises à l'enquête n'ayant suscité aucune opposition, elles seront de ce fait mises en place en 2019. A noter aussi, toujours sous l'angle de la sécurité, la mise aux normes du passage piétons de la chapelle de Saint-Sébastien, projet réalisé en collaboration*

*avec le Dicastère de la mobilité ; ce nouvel ouvrage permet, contrairement à l'ancien, d'assurer la visibilité des piétons et des patrouilleurs scolaires par rapport aux automobilistes en provenance de Tinterin.*

*Un autre thème qui a occupé le Dicastère de la sécurité, en collaboration avec celui de la mobilité, concerne le parcage de véhicules sur les places qui sont, en principe, réservées aux enfants. On pense ici à la cour de récréation de l'école de Marly Cité. Dans le but de trouver un arrangement à cette question qui, parfois, fait l'objet d'interventions, le Conseil communal a soumis une proposition de Convention à la Paroisse de Marly en été 2018. Globalement, l'idée consistait en substance à fermer la cour de récréation au stationnement, tout en prévoyant, en étroite collaboration avec les milieux concernés, des ouvertures ponctuelles de cette cour d'école, en particulier en cas de services religieux et de manifestations paroissiales ou communales d'importance. La Paroisse a naturellement été abordée à cet effet, car les fidèles qui se rendent à l'église de Marly Cité sont les personnes qui utilisent, manifestement, le plus souvent la cour d'école comme lieu de parcage. De même, et dans le même projet de Convention, il était proposé par la commune de mettre les agents de police à la disposition de la paroisse, à sa demande, moyennant une modeste contreprestation financière, notamment afin de gérer le parcage le long de la chaussée, lorsqu'il s'avère indispensable, lors d'offices religieux d'importance. Notre proposition n'a, hélas, pas trouvé grâce devant la Paroisse qui n'est pas entrée en matière. Dans ces conditions, nous espérons trouver d'autres solutions, encore une fois si possible équilibrées, dans le but de rendre aux enfants une cour de récréation qui en principe devrait leur être toujours totalement réservée.*

*Le projet d'harmonisation des horaires des parkings, dont il était fait mention dans le rapport de l'année passée, dépendait, entre autres, de la question de savoir si un accord pouvait être trouvé pour la cour d'école de Marly Cité. A défaut d'accord, une solution d'harmonisation différente devra vraisemblablement être étudiée.*

Des comptages ont en outre eu lieu dans tous les parkings de la commune, dans le but d'examiner dans quelle mesure ceux-ci sont utilisés par la population marlinoise, et respectivement aussi si leur tarification par horodateurs pourrait être bénéfique pour la gestion du stationnement dans la commune. Il est envisagé de saisir le Conseil général d'un message à ce sujet dans le courant de l'année 2019, afin que notre législatif puisse, une fois pour toute, s'exprimer démocratiquement sur cette question qui, nous l'admettons, semble encore fort controversée dans notre commune. Cette étude entre dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau Règlement sur le stationnement public adopté en 2017 et entré en vigueur en 2018.

Enfin, il est noté que notre Corps local des pompiers a continué à exercer ses tâches à notre très grande satisfaction. Le tonne-pompe du corps, qui n'était plus réparable sans frais exorbitants, a été remplacé en cours d'année par le tonne-pompe 3 de la Ville de Fribourg, en bon état, pour la somme quasiment symbolique de Fr. 5'200.-. Ce nouvel épisode qui souligne les excellents rapports que nous entretenons avec le corps de sapeurs-pompiers de la Ville de Fribourg a d'ailleurs conduit, en accord avec l'état-major des pompiers de Marly, à aborder la Ville de Fribourg en vue de mettre en place une collaboration renforcée entre nos deux corps. Il est noté que l'achat du tonne-pompe 3 de la Ville de Fribourg a été financé par la vente du « vieux » tonne-pompe de la commune, et que le produit de la vente a également permis de financer les modifications nécessaires du local des pompiers en vue de recevoir le « nouveau » tonne-pompe. Il est relevé, pour terminer, que les modifications apportées au local permettront aussi d'accueillir un tonne-pompe « véritablement neuf », dès que possible. Le Conseil communal espère toutefois en substance que cette commande puisse être ajournée jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle organisation des corps de sapeurs-pompiers. En l'état en effet, il est prévu que dès l'entrée en vigueur de cette réforme, le matériel dit « lourd » des corps de sapeurs-pompiers, y compris les tonnes-pompes soit intégralement payé par l'ECAB, contrairement à la situation actuelle.

Enfin, les objectifs 2019 du Service ont à nouveau été fixés ; ceux-ci se résument comme suit :

**→ pour la police communale :**

- La mise en application du nouveau règlement sur le stationnement des véhicules sur la voie publique.
- La révision générale du règlement de police.
- L'harmonisation des horaires des parkings communaux.
- Le projet de mise en place de parkings payants (horodateurs).
- La surveillance des zones de détente et abords des cours d'eau (prévention « littering ») durant la belle saison.
- Les contrôles des chantiers cantonaux (requalification de la route de Fribourg – acte 1) et communaux 2019 (réfection des routes de la Gérine et de la Grangette).
- Les contrôles, à pied ou à vélo, des zones inaccessibles en véhicule.
- Les contrôles de circulation routière (en fonction des compétences PolCom).
- Les contrôles des zones chiens sans laisse avec vérification des puces électroniques.
- Mise en place d'un système de gestion de patrouilles en solo des agents par secteurs attribués.

**avec comme objectifs à atteindre :**

- L'intensification des contrôles et des surveillances dans les zones de détente et abords des cours d'eau et les zones inaccessibles en véhicule (patrouilles à pied ou à vélo).
- L'identification des passages piétons, axes routiers problématiques et collaboration étroite avec le Service technique section aménagement afin d'y effectuer, le cas échéant, des mesures constructives correctives.
- L'exécution de la nouvelle réglementation communale sur le stationnement.
- L'amélioration de la présence policière simultanée dans différents secteurs.

**→ pour le service du feu :**

- La suite de la participation au projet de fusion des corps de sapeurs-pompiers SP 2020+.
- L'organisation de la relève des cadres et du remplacement du Commandant du feu.
- La vision future CSP Marly 2020.

**avec comme objectifs à atteindre :**

- S'impliquer dans le processus Fusion SP 2020+ et développer des synergies en matière de collaboration avec le Bataillon de la Ville de Fribourg.
- Assurer la relève des cadres du CSP Marly et créer une nouvelle dynamique au sein du CSP Marly.

**→ pour le secteur militaire :**

- Le maintien du suivi des installations et de l'entretien pour la construction militaire du STPA.
- Le remplacement du garde-civil démissionnaire au 1<sup>er</sup> février 2019.
- La révision de la convention d'usage du STPA avec l'Armée suisse.
- La poursuite de la formation de QM local et entretenir d'excellents liens avec le secteur de coordination (Armée suisse).

**avec comme objectifs à atteindre :**

- Des locaux entretenus et opérationnels pour une occupation dédiée.
- Une augmentation des séjours de l'armée et une meilleure rentabilité financière.

→ **pour le secteur protection de la population :**

- Le maintien du suivi des installations et de l'entretien pour la construction protégée du Poste sanitaire de secours.

**avec comme objectifs à atteindre :**

- Des locaux entretenus et opérationnels pour une occupation dédiée.

→ **pour l'ORCO (organe communal de conduite en cas de catastrophe) :**

- La suite des travaux relatifs à l'analyse des risques et élaboration des plans d'interventions.
- L'élaboration d'une convention entre la Commune et le SPPAM.

**avec comme objectifs à atteindre :**

- Un état-major réorganisé, formé et prêt à accomplir sa tâche lors d'une catastrophe.
- La bonne exécution des obligations cantonales.
- Des locaux entretenus et opérationnels pour une occupation dédiée.

Christophe Maillard

## Police

2018 fut marqué par l'achat de deux nouveaux vélos électriques pour nos agents. Cette importante dépense, de Fr. 9'140.-, nous a permis de mettre en place des patrouilles renforcées sur l'ensemble du territoire et plus spécifiquement d'accentuer nos présences sur les berges de nos deux cours d'eau et dans des lieux isolés, initiative fortement appréciée par notre population et par nos agents de police qui, unanimement conquis, gardent la forme. L'ensemble des kilomètres parcourus d'avril à octobre 2018 à l'aide de ce moyen de transport représente plus de 3'300 km ainsi qu'une substantielle économie en carburant. Notre police en devient ainsi plus « verte » et nos agents se réjouissent d'avance de remonter en selle durant les beaux jours à venir.

Nos deux agents de sécurité publique ont suivi des formations continues obligatoires en matière d'amendes d'ordre (AO) et de tir auprès des différents partenaires agréés que sont la police cantonale et l'association des polices communales fribourgeoises.

En matière de collaboration, la police communale a participé à de nombreuses actions et missions avec la police cantonale et nos services communaux, résumées ci-après.

Avec la police cantonale :

- notre police communale a participé à plusieurs enquêtes en matière de vols simples, de cambriolages, de voies de faits et de séjours illégaux ou de domicile non connu. Elle a également apporté son aide à des enquêtes de proximité, de recherches de personne disparues et d'identifications d'auteurs de délits.
- elle a participé aux campagnes officielles de prévention en matière de sécurité routière et de prévention à la jeunesse ;
- elle a transmis les données de vitesse recueillies par notre « visispeed » au service des radars pour examen et campagne de répression envers les chauffards.

Avec les services communaux :

- le Contrôle des habitants, notamment par la vérification d'adresses et de notifications de documents ;
- le Service social, s'agissant d'enquêtes sur les fraudes à l'aide sociale par des vérifications d'adresses et de véhicules ;
- le Service technique, section aménagement, sur les dossiers tels que
  - le déplacement et l'aménagement du passage pour piétons situé hauteur de la Chapelle St-Sébastien qui nous a permis de sécuriser les patrouilleurs scolaires et les usagers de ce cheminement pédestre fortement utilisé ;
  - l'étude et la préparation des dossiers relatifs à la mise en place de nouvelles zones 30 dans les quartiers du Publiet, de Champ-Montant-Riedelet et de la route des Alpes dont les réalisations sont prévues d'ici au printemps 2019 ;
  - l'étude et la préparation du dossier relatif à la sécurisation d'un nouveau cheminement pédestre à la station d'essence du « Marché Gaillard » ;
  - l'étude et la préparation du dossier relatif à la mise en place d'horodateurs sur une partie des parkings publics communaux ;
  - l'étude, la préparation et la mise en application du dossier « Plan de mobilité » des employés communaux ;

- le Service technique, section édilité, par des contrôles régulier de la taille des haies ainsi que la mise en place d'une procédure interservices en cas de stationnement gênant le service d'hivernage ;
- le Service des écoles, par diverses collaborations lors d'absences d'élèves injustifiées, en participant aux séances d'information aux parents, aux patrouilleurs scolaires et à la résolution des problèmes liés à la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.

Avec le Cycle d'Orientation de Marly :

- notre police communale a participé à l'encadrement du dispositif de sécurité des élèves-coureurs de la course du CO de Marly 2018.

Le tableau dessous donne un aperçu chiffré des tâches accomplies par notre police communale en 2018 dans ses nombreux domaines d'activité.

	2018	2017	2016
<b>ADMINISTRATION</b>			
Auditions	3	4	1
Autorisations de stationner/circuler délivrées	215	117	118
Avis de dégâts sur le domaine public	4	4	4
Contraventions d'enfants à la LCR annoncées aux parents	4	3	1
Demande d'autorisation de prolongation d'heure d'ouverture des commerces	10	11	11
Demande d'autorisation de vol d'hélicoptère sur le territoire communal	0	2	0
Lettres d'avertissement pour infraction à la LCR/patrouilleurs	2	1	1
Lettres d'avertissement pour infraction au règlement de police ou autres (feux, haies...)	4	1	1
Notifications de documents	4	3	1
Ordonnances pénales pour infraction à des règlements communaux	1	2	2
Patentes K délivrées (manifestions, lotos, ...)	25	34	39
Plaintes pénales enregistrées	2	2	0
Plaintes pénales enregistrées pour la commune	11	4	1
Rapports de dénonciation à la Préfecture et à la Chambre pénale des mineurs	1	0	0
<b>AMENDES D'ORDRE</b>			
Contraventions pour infraction à la LAO (amendes d'ordre)	482	489	141
Ordonnances pénales pour infraction à la LAO	58	61	5
<b>CONTRÔLES DIVERS</b>			
Contrôles de la taille des haies (selon normes LCR) nombre de tournée	2	1	9
Contrôles des appareils de divertissement et des appareils automatiques de distribution	2	2	2
Contrôles des déchets (nombre de fouille de sacs non officiels)	0	1	101
Contrôles des parkings * voir détails ci-dessous	556	249	196
Contrôles des patentes et des terrasses d'établissement (nombre de tournées)	4	5	2
Contrôles d'identités effectués (personnes contrôlées)	9	1	3
Contrôles techniques de l'ensemble des lampadaires (nombre de tournées)	2	1	1
Contrôles, recherches de lieux de domicile pour le contrôle des habitants	22	28	23
<b>SURVEILLANCES DIVERSES</b>			
Séances de chantiers	50	46	48
Surveillances des bâtiments communaux confiées à Sté GPA (nombre de rapports émis)	24	6	3
Surveillances des déchetteries légères	1	0	1
Surveillances diverses (chantiers, signalisation routière, ...)	60	65	50
<b>INTERVENTIONS DIVERSES</b>			
Accidents de la circulation routière	2	4	2
Interventions avec le service du feu (en journée)	14	8	9
Contrôles et interventions concernant les chiens	18	96	2
Interventions pour les services sociaux (SSM, service des tutelles, autres)	7	2	5
Interventions pour non présence des élèves en classe - recherche - disparition	15	9	6
Mendicité ou colportage	2	2	4
Service de parc pour manifestations (enterrement, cortège, manifestations diverses, ...)	4	4	4
<b>PATROUILLES PREVENTIVES</b>			
Patrouilles préventives diverses * voir détails ci-dessous	1029	723	707

<b>PREVENTION ROUTIERE ET SCOLAIRE</b>			
Campagnes d'affichage pour la sécurité routière	10	10	10
Contrôles de circulation routière - Actions de sécurité routière	25	7	13
Patrouilleurs adultes formés (Pédibus)	2	4	0
Patrouilleurs scolaires formés en collaboration avec la police cantonale	30	23	20
Présences policière aux entrées et sorties scolaires * voir détails ci-dessous	492	418	365
<b>CIRCULATION ROUTIERE</b>			
Avertissements pour épaves, véhicules sans plaques et parcages	1	5	3
Fiches techniques délivrées concernant l'état des véhicules	6	27	8
Lettres envoyées pour épaves, véhicules sans plaques et parcages	1	2	1
Véhicules trouvés (cycles, cyclomoteurs)	11	21	9
<b>FORMATION CONTINUE</b>			
Formation bâton tactique (nombre d'entraînement)	1	1	2
Formation continue sur les amendes d'ordre	3	3	2
Formation tir (nombre d'entraînement)	8	6	6
<b>DIVERS</b>			
Contrôle des sirènes de protection civile	1	1	1
Jours de présence des gens du voyage dans la commune	1	1	12
Nombre de chiens enregistrés dans la commune au 31 décembre	351	374	445
Nombre de concession taxi attribuées	2	2	2
<b>Contrôles des parkings</b>			
P+R Corbaroche	364	187	171
Parking Ecole Cité	55	18	3
Parking Ecole Grand-Pré	52	18	9
Parking Administration communale <sup>nouveau</sup>	59	14	0
Parking sous le Pont de Pérolles <sup>nouveau</sup>	26	12	13
<b>Patrouilles préventives diverses</b>			
Patrouilles à vélos	391	107	2
Patrouilles dans les différents centres commerciaux	18	26	8
Patrouilles au lieu-dit « Le Port » (Grillades)	20	26	4
Patrouilles pédestres diverses	26	10	30
Patrouilles au lieu-dit « Creux-du-Loup »	1	1	1
Patrouilles préventives diverses	573	553	632
<b>Présences policière aux entrées et sorties scolaires</b>			
Grand-Pré et CO	272	168	122
Parking Lidl	133	19	15
Rond-point GP	30	27	19
Ecole Cité	220	115	89
Patrouilleurs à hauteur de la chapelle St-Sébastien	104	123	117
Garage Berset	54	23	3
La Poste	2	0	0
Gérine - Bel-Air	0	1	0

#### • **Collaboration avec la police de proximité**

La collaboration avec la police de proximité cantonale a été excellente en 2018. Elle a permis l'élucidation de plusieurs affaires, notamment en matière de vandalisme sur des bâtiments communaux ou privés, de vols en tout genre, de voies de faits ainsi qu'à des cas de séjours illégaux ou de recherches de domicile sur notre territoire. Nos deux entités ont également étroitement collaboré en matière de prévention routière pour la rentrée scolaire ainsi qu'aux différentes campagnes de sensibilisation pour les piétons et les cyclistes reconduites en 2018. Résultant de nombreuses plaintes et de constats répétitifs, une opération spéciale nommée « REPERCUTO » en lien avec les traversées hors passages piétons des élèves du CO et de l'école primaire de Grand-Pré sur la route cantonale, à la hauteur des arrêts de bus de Grand-Pré, a été organisée en novembre 2018. Cette action conjointe nous a permis d'appréhender et de sensibiliser ces jeunes contrevenants sur leurs pratiques dangereuses à cet endroit. Les résultats de cette action ont été transmis aux deux directions scolaires concernées qui ont pris des mesures appropriées envers les élèves concernés.

La police de proximité a aussi marqué sa présence, de manière préventive, aux endroits sensibles sur le territoire communal, pour éviter ainsi tout acte répréhensible, aussi bien en matière de circulation routière que judiciaire. Des réunions ont régulièrement été organisées entre nos deux entités, au cours desquelles des échanges d'informations se font, au sujet des affaires courantes sur le territoire communal.

Une fois l'an, lors d'une séance hebdomadaire, le Conseil communal invite la police de proximité à présenter son bilan.

#### • **Commission de la sécurité**

Cette dernière, composée du chef du dicastère, de son remplaçant, de la conseillère en charge de l'enseignement et de la formation, du responsable de service et de cinq autres représentants politiques, a siégé à **une seule reprise** durant l'année 2018, a travaillé et s'est prononcée sur les dossiers suivants :

- ❖ En matière de police, la Commission de la sécurité a pris connaissance, apporté ses observations et son soutien sur des dossiers suivants :
  - le projet de déplacement du passage piétons de la Chapelle St-Sébastien ;
  - le nouveau règlement sur le stationnement général et son arrêté ;
  - l'harmonisation des horaires de stationnement des parkings communaux ;
  - le projet de mise en place d'horodateurs dans le secteur de Corbaroche ;
  - l'étude de la mise en place d'un système de vidéosurveillance au centre scolaire de Grand-Pré ;
  - la mise en ligne sur le site internet de Marly des données du radar préventif mobile ;
  - la mise en application sur le terrain du règlement de détention et d'imposition des chiens ;
  - le planning annuel des actions spéciales de police ;
  - les informations générales sur les affaires en cours.

La Commission de la sécurité a également pris connaissance, apporté ses observations et son soutien sur des dossiers autres que le domaine de la police communale, à savoir :

- ❖ pour le service du feu :
  - le projet de réorganisation (fusion) des corps de sapeurs-pompiers du Grand-Fribourg ;
  - la révision de l'article 5 bis 1 du règlement organique du service de défense contre l'incendie en matière de taxe d'exemption.

Durant 2018, le responsable du service de la sécurité a participé à cinq rencontres de préparation avec les chefs de poste de police communale, dans le cadre de la délégation de compétences entre les polices communales et la police cantonale. La Commission de la sécurité a été informée du résultat des cas traités, à savoir :

- l'intégration de la police communale dans les dispositifs d'intervention de la police cantonale (suite) ;
- l'intégration de la police communale dans le projet POLYCOM de la police cantonale ;
- la mise en place d'une formation continue dispensée par l'Association des polices communales en matière de cours de self défense ;
- les nouvelles formations complémentaires accessibles à nos agents auprès de la CIFPOL ;
- la formation continue en matière d'amende d'ordre et de circulation routière ;
- la visite de la Centrale d'engagement et d'alarme de la police cantonale.

#### • **Sécurité routière des enfants sur le chemin de l'école**

En matière de sécurité routière, notre police a apporté son soutien au bureau de la prévention routière de la police cantonale en exerçant la surveillance des patrouilleurs scolaires situés au passage pour piétons de la chapelle St-Sébastien. Elle a également organisé la traditionnelle sortie des patrouilleurs scolaires en offrant à 30 élèves de l'école de Marly Cité un inoubliable survol de Marly en avion organisé par Air Service Fribourg à Ecuwillens. Des bons cadeaux de la FNAC et des entrées au cinéma complétèrent cette sortie en guise de remerciements pour le service rendu toute l'année à leurs camarades d'école.

#### • **Cours Provélo / MarlyBike 2018**

Dans le cadre des cours de base de conduite à vélo, destinés à tous les enfants scolarisés de Marly, et en réponse à l'enthousiasme et à l'énorme succès rencontrés lors des éditions précédentes, les cours Provélo ont été à

nouveau dispensés aux élèves des écoles primaires en 2018. L'objectif final de cette formation complémentaire à celle effectuée par le bureau de la prévention routière de la police cantonale est de permettre à chaque élève marlinois, en fonction de son âge, de se familiariser à la conduite d'un cycle dans des conditions réelles et de sensibiliser les parents accompagnants aux aspects de la sécurité routière vis-à-vis de ce moyen de transport écologique et dans l'air du temps.

Aussi, pour 2018, les moniteurs et aides-moniteurs du club MarlyBike, épaulés par d'autres personnes ayant suivi la formation dispensée par Pro Vélo Suisse, se sont à nouveau mis à disposition des parents et des élèves de Marly pour organiser trois cours de circulation cyclistes dans les deux centres scolaires de Marly.

La principale nouveauté de cette édition 2018 fut l'accès au cours B (avancé) par les élèves dès la 4H qui avaient préalablement déjà suivi le cours A (base). Il y a lieu de rappeler que, lors des éditions précédentes, ce cours était uniquement destiné aux élèves de 6 à 8H et qu'il s'ouvre désormais à un plus grand nombre.

Comme l'an passé, deux types de cours spécifiques, répartis sur un matin et deux après-midis, ont donc été dispensés les :

**samedis après-midi du 26 mai (Cité) et du 22 septembre 2018 (Grand-Pré), deux cours techniques de base «A vélo en toute sécurité» (cours A)** qui s'adressent aux enfants des classes de 1H à 5H et qui se déroulent principalement en milieu fermé pour se terminer par un petit tour sur une route n'ayant que très peu de trafic automobile, ont été suivis par 52 enfants du cercle scolaire de Marly,

**et le samedi matin du 22 septembre 2018 (Grand-Pré), un cours de conduite cycliste (cours B)**, qui s'adresse aux jeunes des classes 4H à 8H et qui permet aux participants d'apprendre à se positionner sur la route et à manœuvrer aux intersections, a été suivi par 5 enfants du cercle scolaire de Marly.

Notons que ces cours requièrent obligatoirement l'accompagnement de chaque enfant par un adulte et que la finance d'inscription des enfants du cercle scolaire de Marly et de l'école libre publique est prise en charge par la police communale dans le chapitre comptable de l'éducation routière.

- **Surveillance des bâtiments communaux**

Le contrat de travail de la société privée (GPA) pour la surveillance des bâtiments scolaires de Marly est toujours en vigueur. Cette société surveille aussi d'autres bâtiments communaux, tels que l'administration communale, la halle de Grand Pré, la déchetterie, les places de jeux, les abris bus et, par beau temps, le secteur du Port.

Cette année 2018 figure parmi les records car **vingt-quatre rapports d'activités** ont été adressés à notre police communale. Cette collaboration a abouti à de bons résultats, en limitant les dommages sur les bâtiments communaux (école et CO de Grand-Pré) et en marquant une présence sécuritaire en soirée au lieu-dit « le Port ». Toutes ces affaires ont également été transmises à la police de proximité pour l'ouverture de plaintes pénales et actions policières ciblées dans ces secteurs.

- **Vidéosurveillance**

Faisant suite à diverses incivilités et actes de vandalisme commis depuis 2002 au Centre scolaire de Marly Grand-Pré, le Conseil communal de Marly a donné mandat au Service de la sécurité et au secteur des bâtiments du Service technique de réétudier la mise en place d'un système de vidéosurveillance à cet endroit. Bien que déjà entreprise en 2012, cette demande fait suite aux récentes déprédations commises au nouveau Centre scolaire de Marly Grand-Pré, fraîchement inauguré en 2017 et qui, pour rappel, a coûté plus de 14 mio de francs à la collectivité.

En effet, il a été constaté que, durant les heures creuses de l'activité scolaire, en soirée, la nuit et le week-end, les bâtiments et infrastructures extérieures de ce complexe scolaire sont régulièrement victimes d'actes de vandalisme et que, malgré les plaintes pénales produites à cet effet et les contrôles préventifs effectués par la Police (communale et cantonale) et la société en charge de la surveillance des bâtiments communaux depuis 2006, aucun auteur n'a pu être appréhendé pour ces faits.

Au fil des ans, les dégâts engendrés par ces actes d'incivilités cumulent à plus de cent mille francs.

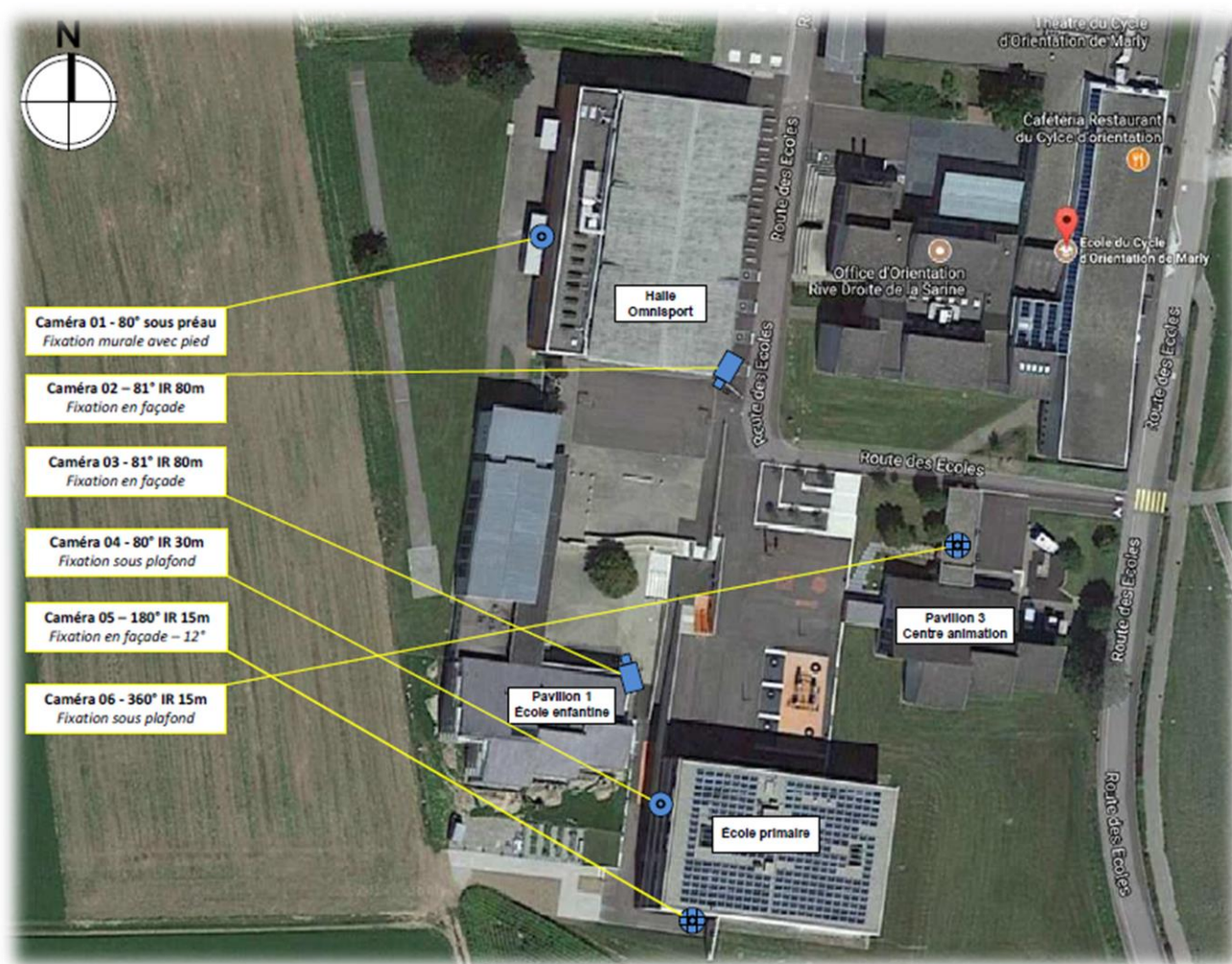
Pour rappel, ces infrastructures scolaires sont fréquemment utilisées par des sociétés ou associations pour des activités sportives et culturelles qui ont lieu en soirée et durant le week-end. Il nous est donc impossible d'en



interdire l'accès à ces ayants-droits et/ou compte tenu de la taille du site, de procéder à la mise en place d'une fermeture physique permanente.

D'autres mesures telles que la présence d'un agent de sécurité durant la nuit ou la mise sous alarme de toutes les portes et fenêtres durant la nuit et le week-end ont été envisagées, projets finalement abandonnés en raison d'un coût annuel prohibitif et d'une mise en place d'un système de gestion des accès (scolaires, sportives et culturelles) très lourde administrativement.

C'est pourquoi, après analyse de la situation et sur les recommandations répétées de la police de proximité, le Conseil communal a décidé de mettre en place un système de vidéosurveillance qui couvrira l'ensemble des cours extérieures des bâtiments scolaires selon le plan suivant :



Cette installation fonctionnera uniquement aux heures dites « hors cadre scolaire », à savoir :

- du lundi au vendredi, de 22h.30 à 07h.00 ;
- le samedi, dimanche et jour férié, 24h/24h ;
- la période de fonctionnement durant les vacances scolaires doit être encore définie.

Elle sera entièrement gérée par le personnel de la police communale de Marly, désigné comme organe officiel de visualisation, qui, à la demande ou suite à des constats avérés, se chargera d'établir les plaintes auprès du Ministère public et de fournir les données collectées (preuves) nécessaires au dossier de l'enquête judiciaire.

La demande produite en avril 2018 a été transmise aux organes cantonaux concernés qui l'ont validée en novembre 2018. La réalisation est prévue durant les vacances scolaires 2019 et son coût final est d'environ Fr. 13'800.-.

- **Circulation/signalisation**

En matière de marquage routier, l'année 2018 a été, comme à son habitude, consacrée au rafraîchissement de différents marquages routiers qui présentaient, au fil du temps, d'importants signes d'usure. La police communale a donc entrepris, en partenariat avec une société spécialisée en la matière, la réactualisation des différents types de marquages aux endroits suivants :

Route de Fribourg (St-Sacrement)	➤	Marquage d'un passage piétons
Route de la Grangette (croisée Pommiers)	➤	Marquage d'un passage piétons
Route de la Gruyère (arrêt de bus Cité, giratoire double)	➤	Marquage d'un passage piétons
Route de Chésalles (Fitness)	➤	Marquage d'une ligne blanche discontinue pour priorité droite
Route de Fribourg (parking de l'Administration communale)	➤	Marquage (retouche) des lignes blanches du parking supérieur Marquage d'un logo « Handicapés » en jaune

Afin de résoudre une récente série d'accidents impliquant des enfants et des conducteurs de véhicules sur les passages à piétons empruntés par les élèves de Marly lors de leurs trajets scolaires, notre Service a décidé, après un examen approfondi de la situation avec le secteur de l'éducation routière de la police communale, de se doter d'un nouveau radar préventif de dernière génération qui, hormis les fonctions de base courantes, mentionne, à heures prédéfinies, la présence d'enfants dans le secteur.

Ce nouvel outil, acquis en juin 2018 et placé en longue durée à la route de Bourguillon (hauteur restaurant « Buffet d'Asie »), a parfaitement rempli son rôle et nous a convaincus de la nécessité d'achat d'un deuxième appareil similaire dont la livraison est prévue en février 2019. Ce dernier sera également placé pour de longues durées à d'autres endroits stratégiques et spécifiques aux trajets scolaires. Afin de préserver une durée de fonctionnement des batteries, des raccordements électriques ont été spécifiquement prévus sur certains de nos candélabres. Ils assureront la recharge des batteries durant la nuit et seront opérationnels en mars 2019.

Le coût total de ces deux acquisitions supplémentaires se monte à Fr. 10'520.-.

*Emplacements des raccordements électriques pour les radars préventifs de longues durées*



Quant à notre ancien radar préventif, sachez que ce dernier est toujours en fonction et se « déplace » au gré des semaines dans les différents secteurs ou quartiers que compte notre commune. Les résultats des mesures de comptage observées par le radar préventif mobile sont désormais publiés sur le site internet communal dans la rubrique police.



Toujours en matière de trajets scolaires, faisant suite à un autre accident impliquant un automobiliste et un élève au feu de Marly Cité, le Service de la sécurité a mandaté une société afin de définir le nombre de franchissement de ligne lors de la phase « feu rouge » des feux de Cité. Les résultats dénombrent, sur deux semaines de mesures, 50 franchissements (28 en direction de Fribourg et 22 en direction du Mouret).

## Service du feu

Encore une année qui tire sa révérence ... 2018 s'est montrée très intéressante, pleine de richesses et de rebondissements. Début janvier, de forts vents, qui ont provoqué des dégâts sur les arbres et quelques toits, ont nécessité une vingtaine de sorties réparties sur quelques jours. Juste avant l'été, de grosses pluies ont entraîné une trentaine d'inondations. Nous avons fait face à ces événements avec abnégation et volonté. De la volonté il en faut pour sortir de son nid douillet, quitter ses proches ou toute autre activité, avant de se retrouver les manches retroussées à pomper de l'eau au fond d'une cave ou pire sur un toit sous une pluie féroce, avec une bâche en plastique pour colmater tant bien que mal des tuiles récalcitrantes. Sans oublier toutes les autres interventions du type défense hydrocarbure, sauvetage dans les ascenseurs et aide au portage avec le service des ambulances. 2018 a fait grimper les statistiques des alarmes par rapport aux dernières années qui s'étaient montrées plus calmes.

On ne peut passer sur l'année écoulée sans évoquer le changement de notre ancien tonne-pompe datant de 1996. Ce véhicule arrivait vraiment au terme de son utilisation pour les tâches « pompiers » qui lui était demandées. En effet, de multiples pannes et diverses réparations très coûteuses rendaient l'espoir de pouvoir le conserver encore quelque temps totalement impossible ou démesuré. La proportionnalité des investissements à effectuer sur le véhicule a justifié sa mise à la retraite bien méritée. Afin de remplacer notre véhicule, la Ville de Fribourg nous a vendu, pour une somme très amicale, son tonne-pompe 3 qui est également d'un âge relativement élevé, lui aussi, mais qui reste d'une redoutable performance, et surtout qui est en parfait état de fonctionnement. Arrivé dans nos locaux en août, il a déjà pu nous prouver toute son efficacité, dès sa première sortie en alarme, quelques jours plus tard.

### • Effectif et organisation

Au 31 décembre 2018	Etat-major	Officiers	Sous-Officiers	Appointés Sapeurs	et	Total
	9 membres	12 membres	11 membres	30 membres		<b>53 membres</b>

### • Instruction

Le thème général de l'instruction pour 2018 est, comme par le passé, basé sur la consolidation de la formation de base, telle que la lutte contre le feu, le service de sauvetage et l'assistance technique ainsi que la bonne connaissance des engins et du matériel en général. Le changement du tonne-pompe a aussi permis de se faire la main sur un nouveau véhicule, quand bien même pas si différent de l'ancien. Un accent supplémentaire a été mis cette année sur la prise de conscience de notre protection respiratoire concernant les micros particules ou particules fines, objet que nous allons ces prochaines années devoir maîtriser plus en profondeur.

Les buts de formation pour les cadres, officiers et sous-officiers ont concerné la méthodologie de l'instruction, la technique et la tactique d'intervention, la donnée d'ordre et le training directement sur différents objectifs, sans oublier bien sûr la connaissance continue du territoire de nos trois communes.

Comme par le passé, au registre de l'instruction, nous retrouvons diverses visites tactiques également dans le but de conserver une grande perception des lieux stratégiques et de certaines subtilités dans nos quartiers et nos habitations.

Pour les chefs de groupes, l'accent a été mis sur la donnée d'ordre ainsi que la consolidation des méthodes apprises tout au long de l'année et surtout lors des cours cantonaux de l'ECAB.

Quant aux sapeurs, c'est l'utilisation correcte des engins, les prescriptions de sécurité et la polyvalence qui ont été exercés, sans oublier la bonne connaissance du matériel.

Pour la protection respiratoire PR, il nous a fallu conforter la formation. Nous avons, tout au long de l'année, entraîné et exercé avec assiduité notre savoir-faire en matière de protection respiratoire, sans toutefois laisser de côté la formation de base. Le tout, bien évidemment, en étroite collaboration avec les porteurs d'appareils du Cspi Petite-Sarine.

## Sécurité feu

Pour la sécurité sur le territoire communal ou extra-communal, nous avons mis en place et assuré divers services de sécurité feu ou service de police pour les manifestations suivantes :

- Sécurité routière de la course de Marly ;
- Sécurité routière de la course à vélo « BergiBike » ;
- Sécurité routière lors de la course du cycle d'orientation ;
- Sécurité feu lors de la Cantonale au Forum Fribourg ;
- Sécurité routière lors de la course Morat-Fribourg ;
- Sécurité du cortège de St-Nicolas à Marly.



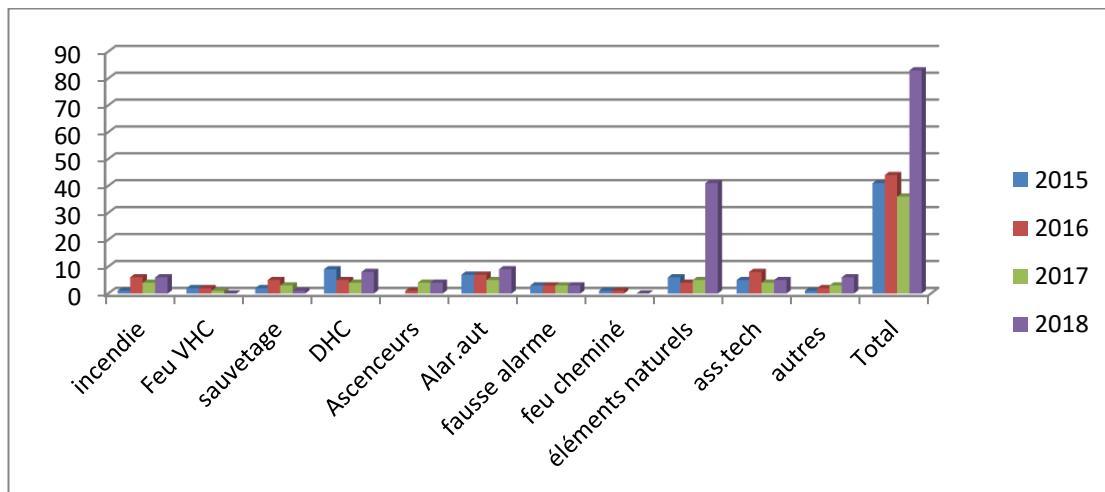
## Cours cantonaux 2018

Grade	Nom	Prénom	Dates	Durée	Cours
Cap	Mooser	Dominique	27.01.2018	1	450-92.12/18/1/450 - CP Instructeurs
Cap	Waeber	Sébastien	14.09.2018	1	345.13/18/2/345 - CP intercanton radioprotection
Cap	Waeber	Sébastien	24.08.2018	1	361.11/18/1/361 - CP Centre de renfort
Cap	Waeber	Sébastien	27.01.2018	1	450-92.12/18/1/450 - CP Instructeurs
Cap	Genoud	Etienne	21.03.2018	0.5	501/18/1/Exercices PR pour CSP
Cap	Genoud	Etienne	02.05.2018	4	204.11/18/1/204 - Module 4 - chef d'intervention
Cap	Genoud	Etienne	26.06.2018	3	440.12/18/1/440 - Instructeurs PR formation feu réel (RSR)
Cap	Genoud	Etienne	27.01.2018	1	450-92.12/18/1/450 - CP Instructeurs
Plt	Rapin	Christophe	02.05.2018	4	204.11/18/1/204 - Module 4 - chef d'intervention
Plt	Rapin	Christophe	27.03.2018	0.5	401.12/18/1/Sélection instructeurs phase 1
Plt	Rapin	Christophe	01.05.2018	1	402.12/18/1/Sélection instructeurs phase 2
Plt	Droux	Vincent	02.05.2018	4	204.11/18/1/204 - Module 4 - chef d'intervention
Plt	Nicclass	Alain	02.05.2018	4	204.11/18/1/204 - Module 4 - chef d'intervention
Lt	Späth	Bertrand	25.08.2018	1	202.11.1/18/2/202 - Module 2 - Formation (1)
Lt	Späth	Bertrand	20.09.2018	3	202.11.2/18/2/202 - Module 2 - Formation (2)
Sgt	Rodrigues	Daniel	25.08.2018	1	202.11.1/18/2/202 - Module 2 - Formation (1)
Sgt	Rodrigues	Daniel	20.09.2018	3	202.11.2/18/2/202 - Module 2 - Formation (2)
Cpl	Ariosa	Alexandre	29.08.2018	4	201.11/18/2/201 - Module 1 - Chefs de groupe
Cpl	Ariosa	Alexandre	08.11.2018	3	302.11/18/4/302 - Chefs d'équipe protection respiratoire
Cpl	Ariosa	Alexandre	14.02.2018	2	313.11/18/1/313 - PR - IST route, cours de base 1
Cpl	Ariosa	Alexandre	03.03.2018	1	314.11/18/1/314 - PR - IST route, cours de base 2
Sap	Gomes	Flavio	05.03.2018	2	101.14/18/1/101 - Cours de base SP
Sap	Jordan	Martin	07.03.2018	2	101.14/18/2/101 - Cours de base SP
Sap	Al Sabaa	Moukhtar	12.10.2018	2	101.14/18/9/101 - Cours de base SP
Sap	Boudjerima	Lakhdar	12.10.2018	2	101.14/18/9/101 - Cours de base SP
Sap	Koumaisawi	Muhamadhusein	12.10.2018	2	101.14/18/9/101 - Cours de base SP
Sap	Boujlala	Said	03.10.2018	2	104.11/18/5/104 - Cours de base protection respiratoire
Sap	Gueissaz	Thierry	03.10.2018	2	104.11/18/5/104 - Cours de base protection respiratoire
Sap	Mooser	Ilona	03.10.2018	2	104.11/18/5/104 - Cours de base protection respiratoire
Sap	Oberson	Maxime	05.10.2018	2	104.11/18/6/104 - Cours de base protection respiratoire
Sap	Robatel	Alexandre	05.10.2018	2	104.11/18/6/104 - Cours de base protection respiratoire
Sap	Verastegui	Edgar	05.10.2018	2	104.11/18/6/104 - Cours de base protection respiratoire

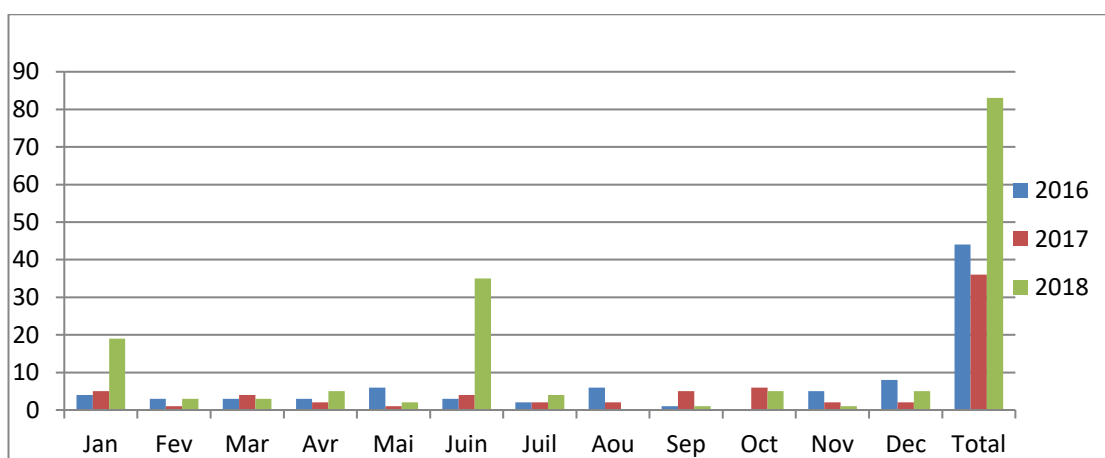
L'année 2018 totalise 66 jours de formation pour les cours cantonaux.

### • Sinistres et interventions et genres d'alarmes

La période qui s'achève comptabilise **83 interventions** (36 en 2017) selon le détail ci-dessous.



**Tableau avec les statistiques sur les alarmes reçues en 2018, mois par mois**



• **Heures globales et détail des exercices et activités diverses**

Les exercices, l’instruction, les interventions, les services d’entretien, de sécurité, de préparation d’exercices, de représentations diverses et de police ont nécessité **3’413** heures de travail, soit environ 142 jours pour la collectivité publique, sans oublier de prendre en compte les prestations fournies au cours de formation, accomplies à l’extérieur des communes de Marly, Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly, qui représentent, comme indiqué plus haut, 66 jours.

	Nombre	Heures
Intervention	83	1291
Exercice	43	1505
Service de sécurité	5	107
Séance	6	51
Service de Police	7	129
Entretien des VHC	12	90
Entretien du matériel	15	196
Heures diverses mat	4	11
Instructions diverses	6	33
<b>Total</b>	<b>181</b>	<b>3413</b>

• **Représentations**

Le CSPi Marly a été représenté lors des manifestations suivantes :

- Assemblée de district de la Sarine
- Assemblée cantonale fribourgeoise
- Assemblée des samaritains de Marly
- Diverses séances de la Conférence des Commandants du Grand-Fribourg
- Diverses visites dans les CSP voisins et du canton
- Diverses visites chez nos fournisseurs
- Diverses représentations dans les écoles
- Rapports des différents CSP voisins
- Séances et invitations de l'ECAB
- Visites de différents cours de formation ECAB



#### • Locaux et matériel / véhicules

- Les cordes, les échelles à coulisse ont été, comme le prévoit le règlement, contrôlées avant le début des exercices.
- Le service protection respiratoire a suivi, selon le calendrier établi, son contrôle réglementaire annuel.
- Les tuyaux de 55 mm ont été contrôlés et les éléments présentant des problèmes remplacés.

#### • Entretien

L'entretien des véhicules a été, comme durant les années passées, confié aux groupes de piquet. Les réparations, nécessaires au bon fonctionnement des engins et véhicules, ont été confiées à des garages situés sur le territoire de la commune de Marly et aux entreprises spécialisées en la matière.

Cette année, nous avons spécialement mis l'accent sur la révision complète des casques et des tenues, la révision complète de toutes les radios ainsi que les accus, la révision complète de tout le matériel d'éclairage.

#### • Divers

##### Départs

Malheureusement, comme chaque année, nous avons dû prendre acte des démissions suivantes :

Sap Marques Sergio	après 1 an pour des raisons de déménagement
Sap Thomas Lanfranchi	après 1 an pour des raisons personnelles



##### Arrivées

En cette année 2018, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans nos rangs les sapeurs suivants :

Sap Alexis Neuville
Sgt Gary Piguet



##### Jubilaires

10 ans de service pour le Plt Vincent Droux
10 ans de service pour le Cpl Alexis Clément
20 ans de service pour l'App Danielle Rossier
35 ans de service pour le Cap Mooser Dominique



##### Nominations et grades

Sur proposition de l'état-major, les sapeurs suivants ont été nommés :

Suite au cours de formation (module 1), le Caporal :

Alexandre Ariosa

Suite au cours de formation Chef d'intervention (module 4), les Premiers

Lieutenants :

Vincent Droux, Alain Niclass et Christophe Rapin

Et pour le Cpl Daniel Rodrigues au grade honorifique de Sergent suite au cours formateur (module 2)



## Militaire

Afin de garantir des équipements en excellent état de fonctionnement, nous avons procédé, en 2018, à la révision complète de notre four de cuisine industriel « ELRO » (achat 2011) ainsi que du lave-vaisselle (achat 2011) et de l'adoucisseur. Ces dépenses, nécessaires à la longévité de ces appareils professionnels coûteux, se sont chiffrées à plus de Fr. 5'000.-. Nous avons également remplacé un four (d'appoint) de cuisine et acheté deux nouveaux déshumidificateurs.

Nous avons également entrepris la consolidation d'une partie des plaques phonos absorbantes des plafonds situés dans les locaux de commandement. La finalisation de ces travaux est prévue en 2019.

Concernant l'hébergement, le cantonnement militaire STPA a été occupé pendant **63** jours en 2018, représentant **4'480** nuitées au total. L'armée y a effectué quatre cours de répétition et nos locaux ont donné entière satisfaction aux militaires et aux civils qui y ont séjourné.

En matière de nuitées, une baisse d'occupation militaire a été constatée cette année et ceci en raison de désistements ou de périodes de séjours écourtés par les compagnies militaires initialement prévues.

	2018	2017	2016	2015
1. Jours d'occupation militaire STPA	49	87	104	78
Nuitées	4145	10'769	8736	5231
2. Jours d'occupation militaire STPA comme locaux d'instruction	0	1	0	0
3. Jours d'occupation civile du STPA	9	1	7	6
Nuitées	335	209	245	1182
4. Jours d'occupation civile du STPA sans nuitées	5	9	30	11

En ce qui concerne la ciblirie du stand 300 m de Pré-Novel, l'entretien de la ligne de tir a été confié à la personne en charge des tirs militaires.

## Organe communal de conduite (ORCOC)

### • Organisation

L'année 2018 fut marquée par la reprise de la fonction de chef ORCOC par M. Eric Scherwey et à la constitution d'un nouvel état-major composé désormais de trois personnes qui assureront la transition des obligations légales en la matière jusqu'à la nouvelle législation sur la protection de la population qui entrera en vigueur vers la fin 2020.

### • Collaboration externe

Afin de traiter plus efficacement les dossiers complexes qui doivent être réalisés par les ORCOC communaux, les ORCOC de Fribourg, Villars-sur-Glâne, Haute-Sarine et Marly se sont organisés en un groupe de travail et ont fixé un calendrier commun pour la réalisation des plans.

Ce groupe de travail s'est rencontré à trois reprises, soit les 25 mai, 17 août et 16 novembre 2018. Ces rencontres ont lieu en matinée et elles permettent à tous les responsables d'organisation d'échanger des idées et surtout de travailler et de finaliser les divers plans majeurs demandés par le Canton dans les domaines mentionnés ci-dessous :

- la suite du plan "pénurie et panne de l'alimentation électrique" en cours de réalisation (c'est un très lourd et fastidieux dossier qui a été mis en route en 2014, son achèvement devrait intervenir fin 2019) ;
- les plans épizootie et vague de chaleur.

De plus, en date du 7 novembre 2018, notre ORCOC a participé, en qualité d'arbitre, à un exercice d'évacuation à grande échelle, organisé par l'ORCOC Haute Sarine rive droite (HSD). Cet exercice, baptisé « ORSAPET », impliquant l'ORCOC HSD et le Corps intercommunal des sapeurs pompiers de la Petite Sarine, consistait à accomplir une évacuation préventive de personnes dans une zone habitation sur leur territoire, dans le cadre du Plan alarme eau Rossens qui nous concerne également.

Notre participation à cet engagement fut enrichissant et nous a permis d'observer et de nous familiariser à la préparation, la conduite et aux tâches concrètes d'un Etat major ORCOC en pareille situation.

- **Travaux de préparation et séances diverses**

Le principal travail accompli durant 2018 fut la création du site internet de notre organisation communale. Cette nouvelle rubrique disponible sur le site [www.marly.ch/securite/protection-de-la-population](http://www.marly.ch/securite/protection-de-la-population) comprend désormais toutes les consignes émises à nos citoyens en relation à notre « Plan d'évacuation en cas de rupture du barrage de Rossens ».

A l'avenir, cette nouvelle plateforme nous servira de lieu de communication officiel avec notre population et nous permettra d'émettre des informations préventives en cas de vague de chaleur, d'épizootie et/ou de pandémie.

Durant l'année 2018, l'ORCOC de Marly s'est réuni à six reprises, aux dates suivantes :

- 09.01.2018 : Visite des locaux par le SPPAM (Protection civile)
- 25.01.2018 : Séance EM avec la Commission intercommunale ORCOC (consitution du nouvel EM)
- 14.06.2018 : Séance ORCOC avec Conseil intercommunal
- 25.10.2018 : Rencontre avec M. Kchnechtle (Resp. ProtPop SPPAM)
- 29.11.2018 : Séance ORCOC avec Conseil intercommunal
- 07.12.2018 : Rapport des chefs ORCOC.

Les prochaines étapes prévues pour l'année 2019 :

- finalisation du plan épizootie ;
- finalisation du plan pandémie ;
- finalisation du plan vague de chaleur et sécheresse.

- **Engagements**

Durant 2018, le chef ORCOC a reçu plusieurs avis d'intempéries de degré 3, émis par le CEA, pour des orages ou des vents violents ainsi que pour des fortes chutes de neige. Dans la majorité des cas, ces avis ont été sans conséquence majeure pour notre région et aucun engagement n'a finalement eu lieu.

- **Conclusion**

En 2018, les travaux, les diverses séances et autres préparations ont représenté, au final, **80 heures** de travail pour l'ensemble des membres de notre organisation.



## Naturalisations

La Commission a siégé à 8 reprises en 2018 et mené 23 auditions. Elle a reçu 21 nouveaux dossiers de la part du Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil (SAINEC).

Sur préavis de la Commission des naturalisations, le Conseil communal a octroyé le droit de cité communal aux personnes suivantes, toutes étrangères de la 1<sup>re</sup> génération (soit 13 dossiers concernant 27 personnes) :

- M. et Mme Bangali Piesse Bangali et Karima Adoum Abakoura, et leurs enfants Fatime, Souad Ikrame et Iman, de nationalité tchadienne ;
- Mme Yesim Beyinli, de nationalité turque ;
- Mme Luisa Maria D'Alessandro, de nationalité espagnole ;
- M. et Mme Sacha Cakarevic et Jasmina Bjelica, et leurs enfants Anastazyia et Alessandra, de nationalité française ;
- M. Antonio José Coronado, de nationalité espagnole ;
- Mme Claudine Siffert, et sa fille Léane, de nationalité burundaise ;
- Mme Tatiana Laura Hedwig Effner, de nationalité italienne ;
- Mme Catherine Hélène Marguerite Weber, de nationalité française ;
- Mme Fatma Erdogan, et ses enfants Asmen et Madiyo, de nationalité turque ;
- M. et Mme Guy Marie et Chantal Marie Baudassé, et leurs enfants Jehan Marc Marie et Sarah Marie Michèle, de nationalité française ;
- Mme Canan Demir, de nationalité turque ;
- M. Ahmed Boutchebak, de nationalité algérienne ;
- Mme Astou Guèye, et son fils Karim Dieye, de nationalité sénégalaise.

Le Conseil communal a octroyé, sur préavis de la Commission des naturalisations, le droit de cité communal aux personnes suivantes, étrangères de la 2<sup>e</sup> génération (soit 7 dossiers pour 9 personnes) :

- Mme Sarra Piesse Bangali, de nationalité tchadienne ;
- M. Clirim Ademi, de nationalité kosovare ;
- Mme Julide Korhan, de nationalité turque ;
- M. et Mme Labinot et Giltene Ramadani, et leur enfant Endi, de nationalité kosovare ;
- M. Hassan Al Zouabi, de nationalité non élucidée ;
- Mme Clara Marie Mbiya, de nationalité congolaise ;
- M. Kevin Mbiya, de nationalité congolaise.

Sur la base du préavis de la Commission, toutes les conditions communales n'étant pas encore remplies, le Conseil communal a mis en attente 3 dossiers. La Commission n'a formulé aucun préavis négatif.

Enfin, la Commission des naturalisations a procédé à la révision du règlement communal sur le droit de cité qui a été adopté par le Conseil général en séance du 5 décembre 2018.

## 05 Eaux, Canalisations, STEP, Endiguement

**Responsable** : Bernard Clerc  
**Suppléant** : Jean-Marc Boéchat

### **Le mot du Conseiller communal**

#### Vie de la section

*Un début d'année 2018 placé sous le signe du changement. En effet, le remplacement du chef de section ne fut pas de tout repos puisque le premier casting n'a pas donné satisfaction, ce qui nous a obligé à remettre le poste au concours. Dans la suite immédiate, l'absence pour raison d'accident d'un collaborateur a contraint la section à redéfinir momentanément les priorités. Durant ces quelques mois, son collègue s'est adapté et a su mettre ses compétences en matière de gestion des eaux et plus particulièrement dans l'eau potable, à disposition de la commune. Durant la vacance du poste de responsable, l'organisation de la section a dû être revue. C'est ainsi que, compte tenu des compétences avérées d'un collaborateur, celui-ci a été pressenti pour suivre la formation de fontainier, qui débutera en 2019. Par ailleurs, M. Fabrice Angéloz a été engagé en qualité de chef de section le 1<sup>er</sup> octobre 2018. Il suivra également et dans un deuxième temps la formation de fontainier, car le dédoublement de cette compétence de fontainier est exigé par le SAAV. Je souhaite que cette nouvelle équipe relève les défis à venir avec succès.*

#### L'approvisionnement en eau potable

*Suite aux nouveaux projets de la zone « Winckler » et celle de la zone « Ancienne-Papeterie », la commune va réaliser la réhabilitation des puits de l'Auge en 2019. Dès la mise en service des nouveaux puits, les sources devront être abolies (-500 l/min). Au terme de ces travaux, la commune pourra définir précisément les l/min venant de son propre réseau d'eau et pourra se prononcer sur le besoin de réaliser ou non une souscription supplémentaire au CEFREN afin de garantir une quantité suffisante de l/min pour l'ensemble de ses habitants. Selon l'estimation du géologue, nous devrions arriver à 500 l/min par puits, donc à 1500 l/min auxquels on rajoute environ 500 l/min venant des sources A-B et C, tout en sachant que nous devrions très probablement nous séparer de ces 3 sources qui nous amènent environ 480 l/min.*

#### L'assainissement

*En 2018, la commune a terminé la mise en séparatif de la route du Centre à la route des Ecoles. Ces travaux vont permettre la mise en séparatif de tous les immeubles de la route du Centre, ainsi que le raccordement du quartier de l'impasse des Geais, des Merles et des Narcisses.*

*La prochaine étape à traiter sera celle du Bassin versant Est ; la mise à l'enquête devrait être déposée en avril ou mai 2019. Ces travaux d'envergure demandent beaucoup de concessions aux riverains, droit de passage et autres désagréments. Le section eaux et assainissement a déjà pris contact avec les principaux riverains touchés par ce projet afin d'essayer de régler les plus gros problèmes dus au tracé.*

*Bernard Clerc*

### **Informations d'ordre général**

#### **• Commission des eaux, canalisations, STEP et endiguement**

La commission, qui s'est réunie à quatre reprises en 2018, s'est principalement occupée de l'établissement du budget d'investissement, de l'étude du nouveau règlement sur l'eau ainsi que sur le calcul des taxes liées à l'eau potable et du suivi des dossiers relatifs aux travaux en cours et de la planification à moyen terme. Elle a ainsi agendé à son calendrier 2019 plusieurs séances qui concerneront la révision du règlement sur la distribution d'eau potable et du calcul de la taxe.

### **Distribution d'eau**

Afin de respecter l'exigence du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV), la commune s'est réunie avec les représentants du Marly Innovation Center (MIC) dans le but d'intégrer la zone industrielle de l'Ancienne-Papeterie à son plan des infrastructures en eau potable (PIEP). En 2018, le MIC a mandaté SINEF pour réaliser son propre PIEP afin de pouvoir l'intégrer à celui de la commune de Marly.

L'intégration des données d'alimentation est en cours. Elle permettra de planifier de manière optimale les priorités d'extension et d'améliorations à réaliser sur le réseau d'eau de Marly.

## • Consommation

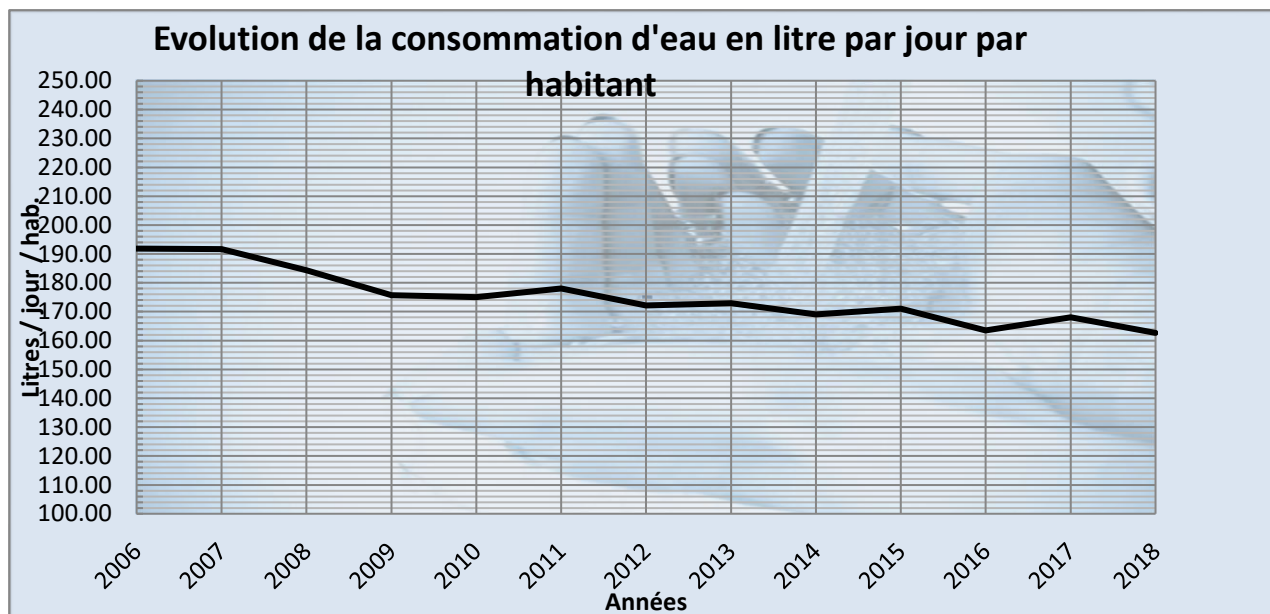
La consommation d'eau 2018 comptabilisée sur les compteurs est de 496'038 m<sup>3</sup>. En y ajoutant les 741 m<sup>3</sup> comptabilisés dans le cadre de travaux divers, nous arrivons à une consommation de 496'779 m<sup>3</sup> pour un total entré dans le réseau de 549'686 m<sup>3</sup>, ce qui représente une perte de 13.95%. Il s'agit là d'une perte conséquente selon les résultats des années précédentes. Elle s'explique certainement par les fuites trouvées en novembre 2018 à la route des Pralettes 17/19 et celles de janvier 2019 à la route de la Gruyère 9. Il ne nous est pas possible de déterminer depuis quand ces fuites existaient mais elles étaient conséquentes. Dans les pertes, il faut tenir compte aussi de l'utilisation des hydrantes, par les pompiers, pour les travaux publics, pour les divers chantiers, par les paysans ainsi que les erreurs des comptages (vieillessement des compteurs).

La consommation par jour et par habitant se monte donc à 164.4 litres en prenant en considération le relevé des compteurs et 191.4 litres si l'on se réfère à la quantité d'eau entrée dans le réseau, artisanat et industrie compris. Cela correspond de très près à ce que la VSA prend en compte lors de ses calculs, soit 170 litres/jour/habitant sans la consommation industrielle.

## Rapport de consommation d'eau 2018

<b>Amenée bassin Pralettes</b>	<b>m<sup>3</sup></b>	<b>M<sup>3</sup> / j</b>	<b>l / min</b>
Sources A	42 851 m <sup>3</sup>	117.4 m <sup>3</sup> / J	81.5 l / min
Sources B – C	222 855 m <sup>3</sup>	610.6 m <sup>3</sup> / J	424.0 l / min
Puits de captage 1	95 701 m <sup>3</sup>	262.2 m <sup>3</sup> / J	182.1 l / min
Puits de captage 2	50 399 m <sup>3</sup>	138.1 m <sup>3</sup> / J	95.9 l / min
<b>Total amenée Pralettes</b>	<b>411 806 m<sup>3</sup></b>	<b>1128.2 m<sup>3</sup> / J</b>	<b>783.5 l / min</b>
<b>Entrée dans le réseau</b>	<b>m<sup>3</sup></b>	<b>M<sup>3</sup> / j</b>	<b>l / min</b>
Depuis le pompage des Pralettes	371 577 m <sup>3</sup>	1018.0 m <sup>3</sup> / J	706.9 l / min
Depuis le pompage Zamachu	166 138 m <sup>3</sup>	455.2 m <sup>3</sup> / J	316.1 l / min
Depuis le réseau de Chevrières	19 594 m <sup>3</sup>	53.7 m <sup>3</sup> / J	37.3 l / min
Depuis Consortium (ferme du Port)	952 m <sup>3</sup>	2.6 m <sup>3</sup> / J	1.8 l / min
Depuis Consortium MIC	19 141 m <sup>3</sup>	52.4 m <sup>3</sup> / J	36.4 l / min
<b>Total entrée dans le réseau</b>	<b>577 402 m<sup>3</sup></b>	<b>1581.9 m<sup>3</sup> / J</b>	<b>1098.5 l / min</b>
<b>Consommation</b>			
Relevé des compteurs	496'038 m <sup>3</sup>		
Population résidente (légale) et séjour	8'355 hab.		
moins Chésalles	48 hab.		
moins eau privée	41 hab.		
<b>Pris en considération</b>	<b>8'266 hab.</b>		
Nombre de compteurs	1'410		
Consommation / jour / habitant	164.4 l / j / h		
l/j/hab. en fonction de l'entrée dans réseau	191.4 l / j / h		
<b>Pertes</b>			
Total entrée dans le réseau	577'402 m <sup>3</sup>		
Relevé compteurs	496'038 m <sup>3</sup>		
Divers comptabilisés (curage, purge)	741 m <sup>3</sup>		
<b>Pertes</b>	<b>80'623 m<sup>3</sup></b>		
<b>Pertes en %</b>	<b>13.95</b>		

## Courbe de consommation par habitant ces 12 dernières années



### Remarque

La consommation 2018 est légèrement inférieure à 2017. Malgré les importantes fuites de la route de la Gruyère 9 et celle de la route des Pralettes 17/19, elle demeure stable par rapport aux dernières années.

- **Qualité de l'eau**

Les analyses périodiques de l'eau potable ont été effectuées selon le plan d'analyses établi en collaboration avec le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV). Pour chaque prélèvement, le laboratoire cantonal a communiqué au Conseil communal les résultats des analyses et ses conclusions sur la qualité de l'eau. Les résultats chimiques et microbiologiques étaient dans les normes. Sur la base des résultats d'analyse et des connaissances de notre réseau, le laboratoire cantonal évalue la sécurité alimentaire de notre distribution d'eau comme assurée.

- **Entretien et réfection du réseau**

*Compte 70.314.00*

Montant alloué dans le cadre du budget 2018	Fr.	70'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2018	Fr.	33'823.21
Solde	Fr.	36'176.79

### Fuites sur des conduites d'adduction et de distribution

Aucune fuite n'a été constatée sur le réseau communal durant l'année 2018.

### Fuites sur des raccordements privés

Nous avons détecté un total de deux fuites sur des conduites de raccordements privés. Les réparations ont été réalisées selon les exigences de la section eaux et assainissement.

- **Extension du réseau d'eau et de défense incendie du PED Moraty**

*Compte 70.501.42*

Dans le cadre de l'aménagement du quartier du Moraty, deux hydrantes doivent encore être déplacées car elles sont trop proches du bord de la chaussée.

Montant alloué dans le cadre du budget 2014	Fr.	100'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2018	Fr.	95'359.35
Solde	Fr.	4'640.65
Subvention ECAB	Fr.	30'873.60

Ces travaux ont été subventionnés par l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) sur présentation du décompte final. Le solde sera utilisé afin de déplacer les deux hydrantes se trouvant trop proches de la route.

- **Détournement d'une conduite de distribution d'eau au Chemin des Epinettes**

*Compte 70.501.50*

Fin du détournement de la conduite existante pour la construction des appartements pour seniors, y compris réalisation d'un nouveau bouclage conformément au plan directeur de la distribution de l'eau et déplacement d'une source qui passait sous la nouvelle construction.

Montant alloué dans le cadre du budget 2016	Fr.	40'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2018	Fr.	42'521.10
Dépassement	Fr.	2'521.10

Le dépassement du budget est dû au déplacement de la source qui passait sous le futur bâtiment, car ces travaux n'avaient pas été chiffrés.

- **Remplacement anciennes conduites**

*Compte 70.501.52*

Selon le Plan des infrastructures d'eau potable (PIEP), en considérant une durée de vie d'environ 80 ans et la longueur du réseau d'environ 45.5 km, il est nécessaire de remplacer environ 570m de conduites par année afin de garantir le renouvellement continu et maintenir le réseau dans son état actuel.

Le prix de l'eau actuel permet d'envisager le remplacement d'environ 200m de conduite par année. La future révision du règlement relatif à la distribution d'eau potable, exigée par la LEP d'ici 2020, oblige les distributeurs d'eau de prévoir une taxe de base devant permettre le maintien de la valeur et le renouvellement des infrastructures d'eau potable.

Plusieurs tronçons du réseau, sur lesquels des fuites ont été réparées ces dernières années, doivent faire l'objet d'un remplacement. En effet, il est prouvé qu'un tronçon nécessitant plusieurs réparations durant les dix dernières années coûte plus cher que la valeur des intérêts et amortissements de son remplacement.

En 2018, nous n'avons réalisé aucun remplacement de conduite.

Report comptes 2017	Fr.	8'406.55
Montant dépensé au 31 décembre 2018	Fr.	1'572.40
Solde	Fr.	6'834.15

- **Remplacement conduite de distribution d'eau à la Route des Ecoles**

*Compte 70.501.53*

Travaux réalisés en 2018. Le solde s'explique par le fait que les travaux de génie civil ont été pris sur les travaux du secteur Route du Centre – Route des Ecoles. Dès lors, seuls les travaux du sanitaire ont été imputés sur ce compte.

Montant alloué dans le cadre du budget 2017	Fr.	90'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2018	Fr.	51'934.20
Solde	Fr.	38'065.80

- **Extension réseau de distribution d'eau et défense incendie – art. 170 RF Marly à la Route de Chésalles**

*Compte 70.501.54*

Les travaux ont été réalisés en 2018. Nous sommes dans l'attente des dernières factures.

Montant alloué dans le cadre du budget 2017	Fr.	20'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2017	Fr.	744.00
Solde	Fr.	19'256.00

- **Réalisation du plan des infrastructures eaux potable (PIEP)**

*Compte 70.509.00*

En complément des informations relatives au PIEP qui vous ont été données au point « Distribution d'eau » de ce rapport de gestion, nous relevons le fait que nos données informatiques cadastrales relatives à la distribution d'eau doivent encore être traitées et mises en forme, pour permettre leur intégration dans le programme cantonal « AquaFri ». La mise en place de ce programme par le canton a pour but de regrouper toutes les données communales.

D'autre part, si l'intégration du PIEP de la zone MIC dans le PIEP Marly, comme exigé par le SAAV, n'engendre pas de dépenses supplémentaires pour la Commune, la réactualisation des calculs hydrauliques par rapport à ceux disponibles selon le plan directeur des eaux en 2003, nécessaire afin de déterminer la capacité de la Commune à assurer l'alimentation et la défense incendie du site de l'Ancienne-Papeterie, engendrera des coûts.

Report comptes 2017	Fr.	20'740.75
Montant dépensé au 31 décembre 2018	Fr.	9'041.55
Disponibles au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	Fr.	11'699.20

## Protection des eaux

Les principales préoccupations de la section en matière de protection des eaux sont la poursuite de la mise en œuvre des exigences du PGEE. Après avoir terminé le remplacement et la mise en séparatif du collecteur principal de la Route du Centre dont l'état constructif montrait de très graves signes de dégradation, il s'agit maintenant de terminer la mise en séparatif entre la Route de Fribourg et la Route des Ecoles. Ces travaux ont été terminés fin d'année 2018.

La prochaine étape de la mise en application du PGEE est de régler le problème du système d'évacuation des eaux du bassin versant Est de la commune. Pour ce secteur, il ne s'agit pas d'un problème constructif, les collecteurs étant encore relativement en bon état. Les problèmes sont plutôt liés à la capacité hydraulique des collecteurs qui n'arrivent plus à absorber les débits en cas de fortes précipitations. Deux événements pluviométriques importants ayant entraîné des refoulements dans plusieurs collecteurs ont provoqué des inondations en 2007 et 2014. Il devient donc urgent d'entreprendre les travaux nécessaires à limiter ces risques.

- **Entretien du réseau de canalisation**

*Compte 71.314.00*

Montant alloué dans le cadre du budget 2018	Fr.	50'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2018	Fr.	65'325.62
Dépassement	Fr.	15'325.62

Le dépassement s'explique par le fait que nous avons dû réaliser le curage et le contrôle caméra de la route de la Grangette, afin de déterminer les travaux à effectuer sur ce tronçon en lien avec les travaux routiers qui vont être entrepris en 2019. Le coût de ce curage/caméra s'est monté à Fr. 12'000.-.

- **Remplacement collecteur Route du Centre**

*Compte 71.501.29*

Les travaux de mise en séparatif du collecteur d'évacuation des eaux de la Route du Centre ont débuté en 2010 par le remplacement du tronçon le plus défectueux de ce collecteur entre l'Impasse du Nouveau-Marché et l'article 1023 RF Marly, Route du Centre 21.

En 2012, nous avons procédé à la pose d'un collecteur en système séparatif à la Route de la Colline jusqu'au carrefour de la Route du Centre et de la Route du Nord.

Durant l'année 2017, nous avons réalisé la troisième étape de la Route du Nord à la Route de Fribourg et débuté la quatrième et dernière étape, en reliant la Route de Fribourg à la Route des Ecoles grâce à un pousse-tube. Ces travaux se sont poursuivis le long de la Route des Ecoles et sont désormais terminés.

Montant alloué dans le cadre du budget 2010	Fr.	480'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2011	Fr.	15'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2012	Fr.	210'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2016, étape 3	Fr.	600'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2017, étape 4	Fr.	1'300'000.00
<b>Total</b>	<b>Fr.</b>	<b>2'605'000.00</b>
Montant dépensé au 31 décembre 2018	Fr.	2'344'445.98
Disponibile au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	Fr.	260'554.02

- **Etude et planification de la mise en œuvre des mesures PGEE pour le bassin versant Est de la commune**

*Compte 71.501.37*

Le plan général d'évacuation des eaux (PGEE), réalisé ces dernières années, est l'outil principal et indispensable pour planifier l'ordre des investissements à réaliser pour garantir la pérennité du système d'évacuation des eaux sur le territoire communal.

L'état hydraulique du réseau communal d'évacuation des eaux a fait l'objet d'un rapport. Ce dernier est basé sur des calculs de simulation qui ont révélé, dans certains secteurs du réseau, un déficit de capacité d'écoulement pouvant entraîner des mises en charge des collecteurs avec risque de débordement. Ce rapport d'état a malheureusement été confirmé par des événements survenus en 2014 lors de très fortes précipitations, qui ont occasionné des refoulements avec inondation de caves dans le secteur du bassin versant Est de la commune. Des mesures urgentes avaient été prises de suite après ces événements et un bureau d'ingénieurs avait également été mandaté pour étudier un concept permettant d'améliorer progressivement la situation, sachant qu'il faudra de nombreuses années et d'importants investissements pour séparer les eaux claires des eaux usées de tout le bassin versant.

Aujourd'hui, l'objectif est de se donner les moyens de réaliser rapidement la mise en place du concept, qui prévoit la création d'une nouvelle ossature centrale d'évacuation des eaux pluviales. Le collecteur unitaire existant sera cependant maintenu en service pour les eaux usées et il sera déchargé des eaux claires à mesure de l'avancement de la mise en séparatif de tous les secteurs du bassin versant.

Le coût estimatif de la première étape du concept, qui consiste en la construction de ce collecteur eaux claires d'un diamètre de 1300mm entre la Route des Préalpes, à la hauteur de la Route du Châtelet, jusqu'à la Gérine, est devisé à Fr. 2'700'000.-.

Pour 2018 a été validé le crédit nécessaire à l'attribution du mandat d'ingénieurs pour la mise en œuvre du concept jusqu'à la phase appel d'offres, comparaisons des offres et proposition d'adjudication.

Tenant compte du fait que ce concept sera le fil rouge de toute une série importante d'investissements futurs pour la mise en séparatif du bassin versant, il a fait l'objet d'une expertise par l'ingénieur du PGEE.

Dans la suite de la mise en application des mesures du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et en tenant compte des priorités dictées par les événements pluviométriques de 2014, il devient prioritaire d'entreprendre la mise en conformité du système d'évacuation des eaux de tout le secteur du bassin versant Est de la commune. Une étude de concept a déjà été réalisée par un bureau d'ingénieurs sur mandat de la commune. Ce concept prévoit, dans un premier temps, la mise en place d'un collecteur eaux claires de diamètre 1300mm entre la Route des Préalpes et la Gérine. Ce collecteur doit servir de colonne vertébrale à tout le système séparatif futur qui devra être mis en place dès 2018, la finalisation du système séparatif de la Route du Centre étant prioritaire.

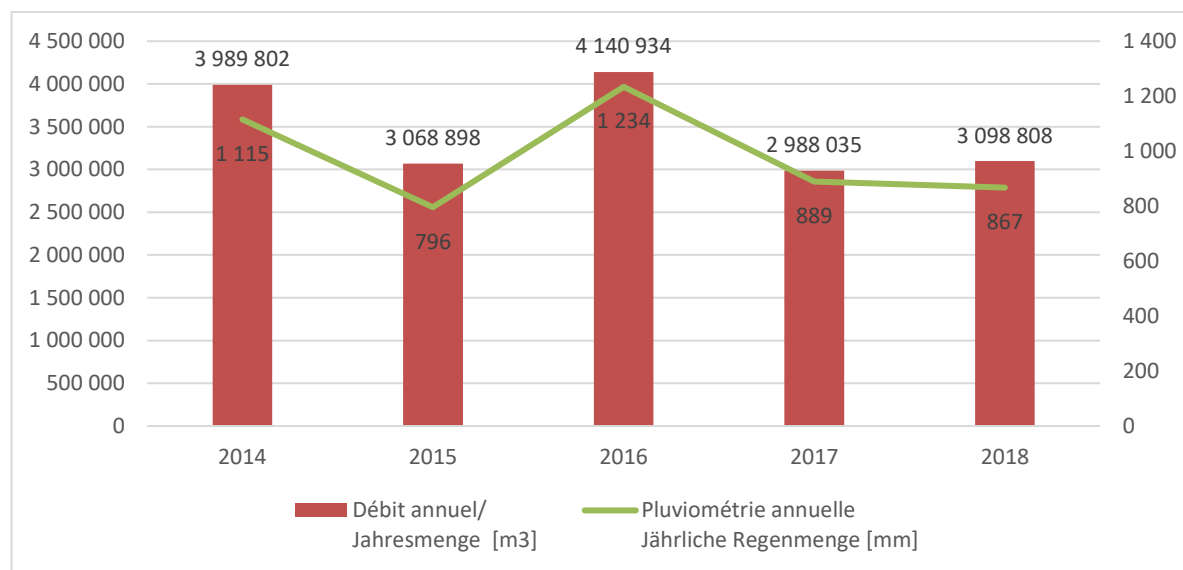
Montant alloué dans le cadre du budget 2015	Fr.	50'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2018	Fr.	120'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2018	Fr.	57'720.23
Disponibile au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	Fr.	112'279.77

## STEP – Association intercommunale Gérine-Nesslerera (AIGN)

- Volumes épurés**

Durant l'année 2018, la Station d'épuration a traité 3'098'808 m<sup>3</sup> d'eaux usées. Le débit moyen journalier était de 8'490 m<sup>3</sup>.

### Evolution des débits hydriques des années 2013 à 2016 :



- Rendements de la STEP**

Comparaison et suivi des concentrations en entrée et sortie de la station :

DBO5 Année	Entrée [kg/jour]	Entrée [to/an]	Sortie Kg/jour]		DCO Année	Entrée [kg/jour]	Entrée [to/an]	Sortie Kg/jour]
2018	1'719	627	18.5	2018	3275	1'195	125	

- Compte de fonctionnement 2018**

Le compte de fonctionnement se solde de la façon suivante :

	Comptes 2018 en francs	Budget 2018 en francs	Différence Comptes-budget en francs
Total des charges d'exploitation (comptes 01-02-71)	1'256'160.42	1'2300'665.00	- 44'504.58
Total des revenus d'exploitation (comptes 01-02-71)	207'912.95	137'000.00	70'912.95
<b>Excédent charges d'exploitation</b>	<b>1'048'247.47</b>	<b>1'163'662.00</b>	<b>- 115'417.53</b>
Total des charges financières (comptes 94-99)	629'331.30	633'300.00	- 3'968.70
Total des revenus financiers (comptes 94-99)	118.81	100.00	18.81
<b>Excédent charges financières</b>	<b>629'212.49</b>	<b>633'200.00</b>	<b>- 3'987.51</b>
<b>Excédent total de charges Solde à répartir entre les communes</b>	<b>1'677'459.96</b>	<b>1'796'865.00</b>	<b>- 119'405.04</b>

L'excédent total de charges 2018 à répartir entre les communes membres est de Fr. 1'677'459.96, soit Fr. 119'405.04 ou 6.6% de moins que les prévisions budgétaires 2018.

Pour plus de détails, nous vous prions de vous référer au rapport de gestion de l'AIGN que vous pouvez trouver sur le site internet de la commune, sous Technique/Eaux assainissement /Association Gérine-Nesslerera/Rapport de gestion 2018.



## Endiguement

- **Aménagement partiel du ruisseau de la Crausa**

*Compte 75.501.02*

Le projet est quasiment terminé, il manque encore la mise en place de l'arborisation qui devrait être faite dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2019.

Montant alloué dans le cadre du budget 2015	Fr.	50'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2016	Fr.	400'000.00
Total	Fr.	450'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2018	Fr.	353'318.80
Disponible au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	Fr.	96'681.20
Subventions		à définir

Ces travaux seront en partie subventionnés par le canton et la Confédération. La part de ces subventions n'est pas encore clairement définie, mais la demande a été envoyée au Canton.

**Responsable** : Françoise Savary  
**Suppléante** : Mary Claude Paolucci

### **Le mot de la Conseillère communale**

2018 devait être la fin de la mise en place de la nouvelle loi scolaire, mais suite à l'arrêt du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017 précisant la gratuité de la scolarité obligatoire, une modification est nécessaire. Cet arrêt a impliqué des sueurs froides, une surcharge de travail et des incertitudes notamment au niveau du budget. La question des camps de ski et des camps verts s'est posée ; faut-il les maintenir ? Heureusement, la réponse fut oui. Les élèves peuvent ainsi apprendre l'autonomie, expérimenter une saine prise de distance d'avec le milieu familial, découvrir et s'adapter à la vie en communauté, tisser des liens entre classes propres à alimenter ensuite une ambiance conviviale au sein de l'établissement.

Coordinateur accueil migrants : dans le rapport de gestion 2014 déjà, je faisais part du besoin d'un assistant social/coordinateur scolaire suite à l'évolution de notre société et à la complexité grandissante des relations parents-école. Ce projet

se concrétise, avec les aspects positifs suivants pour les écoles : ce poste permet aux enseignants de rester des enseignants et de ne pas assumer plusieurs casquettes, comme assistant social, éducateur, médiateur, orienteur, ce qui a pour conséquence une surcharge de travail. Cela évite aux enseignants de se sentir investis d'une mission qui n'est pas la leur. La coordination sera donc une décharge pour les enseignants.

En tant que suppléante du Dicastère attribué à M. Eric Romanens, j'en ai assumé la gestion durant l'année écoulée, marquée par son absence pour cause de maladie.

Je remercie tous les services, le personnel et les responsables d'établissement qui ont œuvré pour le bon fonctionnement de nos écoles.

Enfin, je remercie tout spécialement le personnel du service des écoles, qui a fourni un travail remarquable.

Françoise Savary



Le dicastère recouvre les domaines suivants :

### **Enseignement et formation, soit**

- gestion administrative des établissements et du cercle scolaires ;
- support logistique aux établissements scolaires ;
- relations et coordination avec d'autres filières scolaires (CO, ELP, enseignement spécialisé, établissements privés, ...);
- coordination intercommunale.

## Activités et services extrascolaires, soit

- orientation, supervision, support administratif et logistique à l'accueil extrascolaire, au sport scolaire facultatif et au service des devoirs surveillés ;
- coordination en matière de services auxiliaires scolaires ;
- coordination et gestion administrative du service médical scolaire ;
- coordination en matière de médecine dentaire scolaire.

## Conservatoire

- appui logistique, principalement par la mise à disposition de locaux.

## Enseignement et formation

### • En chiffres

#### Effectifs des élèves et nombre de classes

	Nombre de classes				Nombre d'élèves				Moyenne élèves/classe			
	2018	2017	2016	2015	2018	2017	2016	2015	2018	2017	2016	2015
Enfantines	8	9	8	8	149	170	145	153	19	19	19	20
<b>Total enfantines</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>149</b>	<b>170</b>	<b>145</b>	<b>153</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>20</b>
Primaires												
3H	5	4	4	4	85	65	86	73	17	17	22	19
4H	4	4	4	4	70	82	79	78	18	21	20	20
5H	4	4	4	4	77	81	79	70	20	21	20	18
6H	4	4	4	4	82	74	71	72	21	19	18	18
7H	4	4	4	3.5	72	71	71	74	18	18	18	22
8H	4	4	4	3.5	75	69	75	67	19	18	19	20
<b>Total primaire</b>	<b>25</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>461</b>	<b>442</b>	<b>461</b>	<b>434</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>20</b>
Soutien	2	2	2	2	14	18	18	18	7	9	9	9
<b>Total général</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>34</b>	<b>33</b>	<b>624</b>	<b>630</b>	<b>624</b>	<b>605</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>20</b>

NB : les nombres avec décimales expriment des constitutions de classes à degrés multiples.

Les classes de soutien (anciennement nommées classes de développement) ne sont prises en compte ni dans l'effectif total primaire ni pour l'établissement de la moyenne générale d'élèves par classe. Les effectifs ci-dessus recensent les élèves de façon « physique ». En termes de statistique par contre, les effectifs considérés pour chaque centre sont supérieurs, ceci étant dû à la présence d'enfants en intégration qui comptent pour *trois* élèves. Le nombre de postes octroyés à chaque établissement est décidé sur base du *recensement statistique* de la population scolaire. Le tableau qui suit différencie ces deux chiffres.

#### Evolution de l'effectif global de chaque centre scolaire

	2018		2017		2016		2015		2014	
	stat.	phys.	stat.	phys.	stat.	phys.	stat.	phys.	stat.	phys.
Grand-Pré	320	298	325	315	321	313	315	303	325	311
Cité	356	326	333	315	317	311	306	302	320	310
<b>Total</b>	<b>676</b>	<b>624</b>	<b>658</b>	<b>630</b>	<b>638</b>	<b>624</b>	<b>621</b>	<b>605</b>	<b>645</b>	<b>621</b>

## Elèves de l'extérieur

Communes	Classes enfantines				Classes primaires			
	2018	2017	2016	2015	2018	2017	2016	2015
Pierrafortscha	3	2	0	1	1	2	3	3
Villarsel s/Marly	1	1	0	1	5	5	6	6
Autres	0	0	0	1	2	4	6	4
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>15</b>	<b>13</b>

## Elèves marlinois fréquentant d'autres écoles (sans les filières privées et spécialisées)

Classes	Ecole allemande Ville				Ecole libre publique				Cycle d'orientation Marly				Total			
	2018	2017	2016	2015	2018	2017	2016	2015	2018	2017	2016	2015	2018	2017	2016	2015
Enf.	0	0	0	0	17	17	17	15	0	0	0	0	17	17	17	15
Prim.	0	0	0	0	47	51	53	57	0	0	0	0	47	51	53	57
CO	37	32	35	35	0	0	0	0	246	256	247	252	283	288	282	287
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>32</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>64</b>	<b>68</b>	<b>70</b>	<b>72</b>	<b>246</b>	<b>256</b>	<b>247</b>	<b>252</b>	<b>347</b>	<b>356</b>	<b>352</b>	<b>359</b>

## Effectifs du personnel enseignant et nombre de postes

Degré, branches	Marly Cité				Marly Grand-Pré			
	2018	2017	2016	2015	2018	2017	2016	2015
	%	%	%	%	%	%	%	%
1-2H	6 2 x100 4 x 50	6 4 x100 2 x 50	6 2 x100 4 x 50	6 2 x100 4 x 50	5 3 x100 2 x 50	6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20	6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20	5 3 x100 2 x 50
3-4H	8 2 x100 1 x 85 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20 1 x 15	5 3 x100 1 x 60 1 x 40	5 3 x100 1 x 60 1 x 40	4 4 x100	6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20	6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20	7 1 x100 1 x 95 1 x 80 2 x 50 1 x 20 1 x 5	7 1 x100 1 x 90 1 x 80 1 x 60 1 x 40 1 x 20 1 x 10
5-6H	8 1 x 85 2 x 80 1 x 70 1 x 30 2 x 20 1 x 15	8 1 x 85 2 x 80 1 x 70 1 x 30 2 x 20 1 x 15	8 1 X 85 2 x 80 1 x 70 1 x 30 2 x 20 1 x 15	8 1 x 85 2 x 80 1 x 70 1 x 30 2 x 20 1 x 15	7 1 x100 1 x 65 2 x 60 2 x 40 1 x 35	7 1 x100 1 x 65 2 x 60 2 x 40 1 x 35	7 1 x100 1 x 65 2 x 60 2 x 40 1 x 35	6 2 x100 2 x 60 2 x 40
7-8H	6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20	6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20	7 1 x100 1 x 80 4 x 50 1 x 20	5 1 x100 4 x 50	6 2 x100 1 x 80 1 x 60 1 x 40 1 x 20	5 3 x100 1 x 60 1 x 40	4 4 x100	5 3 x100 1 x 60 1 x 40
SOU					4 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20	4 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20	4 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20	4 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>23</b>	<b>28</b>	<b>28</b>	<b>28</b>	<b>27</b>

Directions d'établissement	2	2 x 75
Branches spéciales (activités créatrices, éducation physique, piscine)	8	1 x 100 1 x 75 1 x 50 1 x 25 2 x 20 2 x 5
<b>Total général nombre de postes 2018</b>	<b>66</b>	
<b>Total général nombre d'enseignants 2018</b>	<b>58</b>	



## • Reflets succincts

### Association du Cycle d'Orientation

Dans la continuité des travaux en lien avec la planification des infrastructures, qui concluaient à la nécessité de construire un nouveau CO sur l'axe Fribourg – Givisiez – Belfaux – Grolley - région Haut-Lac (voir rapport de gestion 2017), l'Association du Cycle d'Orientation de Sarine Campagne a chargé le bureau Team+ de procéder à la recherche et à l'évaluation des sites possibles sur l'axe en question.

Pour ce faire, il a tout d'abord fallu arrêter les critères selon lesquels orienter cette recherche, puis procéder à l'évaluation. Trois domaines de référence ont été définis :

- « Mobilité », qui décrit l'accessibilité au site (transports publics, mobilité douce et transports individuels motorisés)
- « Territoire », qui décrit les conditions légales et qualitatives du site (type d'affectation, réglementation en vigueur, soumis à PAD et planification directrice)
- « Société et économie », qui se base sur les éléments ayant trait à la collectivité, aux coûts et à la société (identité du site, contexte environnant, proximité avec d'autres équipements, incidences sur le développement local/régional, soutien politique local et équité).

Trois sites ont fait l'objet d'une analyse détaillée et ont été évalués sur base de ces critères. Au terme de cette procédure, l'étude recommande la construction d'un nouveau CO sur le site d'En La, à Belfaux, ou sur celui des Taconnets, à Givisiez.

Il est prévu que la décision finale soit prise lors de l'Assemblée des délégués du 22 mai 2019.

Tout comme à d'autres niveaux, l'Arrêt du Tribunal Fédéral (TF) relatif à la gratuité de la scolarité obligatoire a alimenté les débats au sein de l'Association, ce d'autant plus du fait des divergences d'interprétation entre Association et Direction de l'instruction publique. Dans ce contexte, l'approbation du règlement scolaire de l'Association n'est pas finalisée. Les modifications nécessaires seront effectuées et le règlement sera à nouveau soumis à l'Assemblée des délégués, au printemps 2019. Notons encore que l'Association a revu ses statuts, dans le sens de permettre un allègement du nombre de délégués par commune ; celles-ci peuvent librement décider du nombre de délégués représentant l'ensemble de leurs voix.

Les activités suivantes ont eu lieu dans le cadre du partenariat avec Hünenberg :

- Semaine thématique réunissant 22 élèves de Marly et 19 de Hünenberg en Normandie du 13 au 19 mai
- Visite d'un jour de deux enseignantes aux élèves de Marly en séjour à Hünenberg
- Séjour de 14 élèves de Marly à Hünenberg du 21 au 26 octobre et de 5 élèves de Hünenberg à Marly du 7 au 12 octobre
- Rencontre entre enseignants des deux CO en novembre (point sur les échanges passés et préparation des suivants).

### Ecole Libre Publique

Nous faisons état l'année dernière des points de vue antinomiques entre Ecole Libre publique (ELP) et Direction de l'Instruction publique (DICS) à propos des dispositions de l'Ordonnance du 19 avril 2016 fixant les montants maximaux (OMM) en cas de changement de cercle scolaire pour raison de langue. Pour mémoire, le fond du problème porte sur la question d'introduire une discrimination, dans l'Ordonnance, entre communes conventionnées avec l'ELP et communes non conventionnées. La DICS estime avoir omis d'y régler les rapports entre les communes non conventionnées et l'ELP. Dans le cadre de différents recours de parents auprès de la Préfecture portant sur les frais leur incombant suite au changement de cercle scolaire pour raison de langue de leur enfant, cette dernière a suivi la position de la DICS. Les communes non conventionnées ont ainsi été confortées dans leur droit de continuer à comptabiliser aux parents la totalité des frais scolaires facturés par l'ELP jusqu'à rectification de ladite omission au niveau des dispositions légales. Par motion adressée au

Conseil d'Etat en date du 29 mai 2018, deux députés demandent la modification de l'article 16 al. 2 de la loi scolaire (LS) afin que la participation demandée aux parents lors d'un changement de cercle scolaire pour raison de langue s'élève à Frs 1'000.- au maximum, qu'ils soient domiciliés dans une commune conventionnée avec l'ELP ou non. Ils demandent en parallèle que l'article 15 LS soit modifié afin que les communes du cercle scolaire d'accueil puissent facturer à la commune du cercle scolaire de domicile ou de la résidence habituelle de l'élève les frais scolaires effectifs engendrés par l'accueil de l'élève.

A l'heure de rédiger ce rapport, cette motion n'a pas encore fait l'objet d'une réponse du Conseil d'Etat au Grand Conseil et le Parlement n'a donc pas encore débattu sur la question.

La finalisation des statuts et du règlement scolaire de l'ELP est donc suspendue dans l'attente des décisions du Parlement. Initialement fixé à fin octobre 2018, le délai de réponse du Conseil d'Etat au Grand Conseil a été reporté au printemps 2019.

### Infrastructures

Réflexion et travaux autour de la question des infrastructures scolaires et extrascolaires se poursuivent. Au terme du mandat d'analyse des besoins en infrastructures scolaires, c'est l'option de réaliser un 3<sup>e</sup> centre scolaire, projeté dans le secteur du Champ de Marly, qui est retenue pour répondre aux besoins ressortant des scénarios de croissance. Outre le fait de conserver des établissements scolaires « à taille humaine », cette option va notamment permettre d'améliorer les cheminements scolaires puisqu'elle évitera à de nombreux élèves d'avoir à traverser la route cantonale. En planifiant l'édification du 3<sup>e</sup> centre scolaire avant la mise à jour de l'établissement de Cité, on contribue à solutionner la question de la scolarisation des élèves de Cité durant le chantier.

A Marly Cité précisément, la situation devient très délicate sur le terrain. Une salle annexe de dimension réduite a permis d'absorber l'ouverture d'une 13<sup>e</sup> classe primaire, moyennant le plafonnement de son effectif à une douzaine d'élèves. Mais nous avons frôlé une dotation de 14 classes primaires, classe additionnelle que nous n'aurions pas su où mettre. La tendance est appelée à se poursuivre, même si l'évolution des effectifs est sujette à de nombreuses variations et qu'elle n'est pas linéaire. Des solutions devront être mises en place pour permettre le fonctionnement correct de l'établissement, dans l'attente des nouvelles constructions.

S'agissant de l'AES –site de Cité-, construction et aménagement des futurs locaux d'accueil dans le bâtiment du Pré Zurthanen suivent leur cours dans les délais. Les aménagements intérieurs ont été définis et l'équipement, arrêté.

## Gestion administrative des établissements et du cercle scolaires

Approuvé par le Conseil général le 6 décembre 2017, le nouveau règlement scolaire a vu son article 5 (participations des parents aux frais des fournitures scolaires et de certaines activités) invalidé par l'Arrêt du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017. Une nouvelle mouture de l'article en question a donc été soumise à l'approbation du Conseil général en mai 2018, puis ce règlement a fait l'objet de l'approbation de la Direction de l'Instruction publique en date du 6 août 2018.

Les implications de l'Arrêt du TF et les directives émises le 25 janvier 2018 par la Direction de l'Instruction publique ont durablement occupé communes, Association des communes fribourgeoises (ACF), associations de communes, conférence des Préfets (CdP), cercles et établissements scolaires du canton : création d'un groupe de travail au niveau cantonal, réunion(s) tripartite(s) DICS, ACF et CdP, divergences de vue quant à l'interprétation juridique de l'Arrêt du TF, sollicitation d'avis de droit, communiqués de presse, projets de lettres aux parents, enquête de l'ACF auprès des communes sur les participations des parents, élaboration par la DICS d'une liste des « effets et équipements personnels », décision de prise en charge d'une part des coûts des fournitures par l'Etat, intervention en Grand Conseil suite à la prise de position de l'Office cantonal du matériel scolaire, avant-projet de modification de la loi scolaire, etc.

Au niveau local, les mesures et options suivantes ont été prises :

- dépassement autorisé sur l'exercice 2018 afin d'acquiescer les petites fournitures dont les parents dotaient leurs enfants pour la rentrée scolaire jusqu'ici
- sondage auprès des classes afin de déterminer le coût moyen par élève et par degré des petites fournitures en question de façon à établir le budget 2019 en fonction de la nouvelle situation
- établissement du coût moyen par élève et par degré des participations des parents aux activités particulières et définition des majorations à intégrer au budget 2019
- définition d'un financement provisoire à prévoir au budget 2019 pour les activités de type camps de sport.

Les décisions finales relatives à une nouvelle répartition entre canton et communes des frais de fournitures scolaires, des moyens d'enseignement et des frais des activités culturelles et sportives sont bien sûr très attendues. Le Grand Conseil est appelé à se prononcer sur la modification de la loi scolaire dans ce sens en mars 2019.

Il faut préciser encore que dans le cadre de ces discussions, il a aussi été question de prendre en considération le matériel informatique, voire ses coûts de maintenance, cet équipement dépendant directement des options et décisions cantonales relatives au choix des supports d'enseignement et à la définition des plans d'étude. Cette question sera reconsidérée ultérieurement. L'Etat fera des propositions aux communes une fois la refonte du Plan d'Etude Romand (PER) effectuée.

Actuellement, nos écoles sont équipées de 240 MacBook et iMac, 2 Mac mini serveur, 50 iPad et 35 installations multimédias (visualiseurs, projecteurs, installations son, ...).

Les membres du Conseil des parents ont été nommés par le conseil communal en date du 8 mai 2018, sur proposition du comité intercommunal du cercle scolaire.

Le Conseil des parents a tenu sa séance constitutive le 5 septembre 2018.

## **Activités et Services extrascolaires**

### **• L'accueil extrascolaire (AES)**

160 (+18 / + 12.8%) enfants en moyenne ont fréquenté l'AES (deux sites confondus) durant l'année en revue. La fréquentation des différentes plages d'accueil a été la suivante :

plages de midi (11h50-13h40)	10140 présences	(+ 2006 / + 10.84%)
plages de fin d'après-midi (15h20-18h30)	6248 présences	(+ 1433 / + 7.74%)
plages du matin (06h45-08h10)	2931 présences	(+ 500 / + 20.57%)
plages de l'après-midi (13h40-15h20)	1413 présences	(+ 697 / + 97.35%)
plages de la matinée (08h00-11h50)	578 présences	(+ 113 / + 24.30%)

Par rapport à 2017, le nombre d'enfants inscrits progresse de 18. Toutes les plages de prise en charge enregistrent une nette augmentation. En particulier, les prises en charge des 1H durant l'après-midi ont pratiquement doublé, alors que l'on observe également une augmentation des présences lors des matinées d'alternance des 3H. Les deux sites sont pratiquement complets à midi, par rapport à la dotation du personnel d'encadrement existante.

A ce jour, outre la responsable, Mme Elisabeth Weissbaum, l'équipe de l'AES est composée de quatre intervenantes en accueil extrascolaire et de six auxiliaires.

- **Le sport scolaire facultatif (SSF)**

111 enfants se sont inscrits à une ou plusieurs des activités suivantes: patinage, judo, gymnastique, natation, jeux de balle, badminton, sports collectifs. La majeure partie de ces activités est gratuite pour les participants.

Rappelons que la loi cantonale sur le sport (LSport) encourage les communes à organiser des activités sportives dans un cadre de « sport scolaire facultatif ». L'Etat les soutient et les encourage dans leurs efforts via une aide financière. C'est aussi un précieux soutien, dans la mise sur pied de ces activités, que de pouvoir compter sur l'engagement de moniteurs prêts à consacrer du temps pour promouvoir de telles activités auprès des enfants. Nous les en remercions vivement.

- **Le service des devoirs surveillés (SDS)**

Le service enregistre 851 inscriptions cumulées (+ 2 / + 0.23%) durant la dernière année scolaire, soit 85 élèves présents en moyenne mensuelle (l'année scolaire en compte 10).

- **Les services auxiliaires scolaires (SAS)**

Les communes ont l'obligation légale d'offrir des services de psychologie, logopédie et psychomotricité, dits « services auxiliaires scolaires » (SAS) à l'appui des élèves qui le nécessitent. Un mandat a été confié dès 1987 au Centre de logopédie Flos Carmeli par les trois communes du cercle scolaire afin de garantir ces prestations à nos élèves.

Conformément à l'art. 65 al.2 LS, « l'Etat alloue aux communes une subvention de 50% de leurs frais afférents à l'accomplissement normal des tâches définies par la loi. La Direction fixe, par année civile, le montant des subventions aux communes ». Pour établir ce montant, la Direction se base sur les normes dites « Macheret » datant de 2000, normes qui arrêtent une fourchette d'effectif - différente en fonction du type de thérapie (psychologie, logopédie ou psychomotricité) - déterminant les équivalents plein temps (EPT) reconnus. Toute dotation excédentaire reste à l'entière charge des communes. Comme on le voit, ces normes datent d'un certain nombre d'années et ne semblent plus correspondre réellement aux besoins du terrain, en

tous les cas s'agissant des communes urbaines ou suburbaines, dans lesquelles les listes d'élèves signalés et en attente d'une prise en charge s'allongent. C'est en particulier le cas pour notre cercle, si l'on en croit les informations qui remontent tant des établissements et des parents que du Centre de logopédie Flos Carmeli, alors même que la dotation dont le cercle dispose à ce jour est supérieure à celle prévue par lesdites normes.

La commune s'est manifestée à plusieurs reprises auprès du Canton afin d'obtenir une mise à jour des normes, sans succès. En dernier lieu, le Canton a rappelé dans sa réponse que conformément au concept de pédagogie spécialisée adopté en 2015 par le Conseil d'Etat, le système de calcul du subventionnement cantonal allait être revu par l'introduction prochaine d'une forfaitisation basée sur plusieurs critères, ce qui devrait permettre d'allouer les ressources cantonales au plus près des besoins de chaque région. Le canton précise encore que le montant total alloué à ce subventionnement ne sera pas augmenté.

- **Le service médical et le service dentaire scolaires**

Selon le concept cantonal de médecine scolaire, les élèves doivent passer deux visites médicales avant leur entrée au cycle d'orientation. La première doit avoir eu lieu avant l'entrée de l'enfant en 3H et la deuxième, en 7H. Dans la documentation destinée aux parents reçue du service cantonal, le libre choix du médecin était jusqu'ici mis en avant pour les parents des élèves d'école enfantine. Dès 2018, cela a été le cas également dans la documentation à l'attention des parents d'élèves de 7H. Il en a découlé qu'une majorité d'élèves de 7H n'ont pas effectué leur visite médicale dans le cadre de la médecine scolaire.



Or, la visite médicale étant obligatoire, cette nouvelle procédure génère un surcroît de travail pour le service des écoles, qui doit désormais s'assurer que les parents ont rempli leur obligation. Il s'agit donc de garder les dossiers de ces familles ouverts et de les suivre jusqu'à présentation par les parents de la carte de santé contresignée par leur médecin privé, procédure impliquant un certain nombre de rappels...

Suite à la démission de la Doctoresse Vilimonovic, médecin scolaire pour l'établissement de Grand-Pré, la commune a effectué différentes démarches dans l'optique de trouver un médecin intéressé à reprendre ce mandat.

C'est finalement le Professeur Johannes Wildhaber, médecin-chef auprès de la clinique de pédiatrie de l'Hôpital cantonal, qui a accepté ce mandat.

Le partenariat avec le centre dentaire b1 se poursuit en matière de médecine dentaire scolaire.

Pour rappel, l'Association du Cycle d'Orientation de Sarine Campagne a pris l'option de poursuivre sa collaboration avec le service dentaire scolaire cantonal, malgré la fermeture de la clinique dentaire scolaire fixe cantonale de Marly. Les contrôles et les éventuels traitements dentaires des élèves du Cycle d'Orientation de Marly génèrent ainsi encore une facturation directe du service dentaire scolaire cantonal à la Commune de Marly, qui continue donc à assumer le contentieux dans ce contexte.

## 07 Edilité, forêts et sentiers, cimetière

Responsable : Maurice Horner  
 Suppléant : Christophe Maillard

### • Personnel

Le total des employés communaux à la section de l'édilité en 2018 était de 9 personnes et un auxiliaire a complété l'équipe.

### Répartition des heures de travail (tableau 1)

Tâches	Années					
	2018	Prop. (%)	Ecart 2018-2017 (%)	2017	2016	2015
Administratif	767.75	5.65		840.50	625.50	
Bâtiments communaux entr. ext.	355.25	2.61	-44.62%	641.50	460.00	289.25
Bâtiments communaux entr. int.	324.50	2.39	-21.85%	415.25	531.38	497.25
Bâtiments scolaires entr. ext.	68.25	0.50	-30.71%	98.50	56.75	149.50
Bâtiments scolaires entr. int.	48.50	0.36	16.87%	41.50	14.50	69.00
Canalisations communales entr.	161.75	1.19	118.58%	74.00	286.25	148.75
Centre sportif entr. ext.	153.25	1.13	-32.71%	227.75	202.00	168.00
Centre sportif entr. int.	18.50	0.14	-61.46%	48.00	90.50	191.75
Centre sportif tonte du gazon	500.75	3.68	9.81%	456.00	428.25	359.50
Cimetière, creuses de tombes	159.25	1.17	-31.65%	233.00	77.50	189.75
Cimetière, entr.	237.75	1.75	0.85%	235.75	162.50	258.00
Déchets encombrants	125.00	0.92	-1.19%	126.50	130.50	113.50
Déchetterie lourde	1 620.50	11.92	-2.99%	1 670.50	1 587.00	1 646.50
Déchetteries légères	399.75	2.94	-0.06%	400.00	417.75	302.00
Divers	200.00	1.47	15.77%	172.75	285.40	854.50
Entr. machines et outillages	848.25	6.24	19.47%	710.00	690.50	421.25
Entr. sentiers pédestres	626.50	4.61	30.18%	481.25	562.25	538.50
Entr. véhicules	490.00	3.60	-44.25%	879.00	806.63	997.00
Entr. Gérine et ruisseaux	1 067.00	7.85	-8.27%	1 163.25	755.75	206.00
Entretien hivernal	275.50	2.03	-60.65%	700.20	376.25	453.25
Entretien zones vertes	1 034.75	7.61	17.49%	880.75	1 282.75	1 588.00
Ligne de tir, entr.	23.25	0.17	-75.53%	95.00	16.50	23.00
Manifestations diverses	186.00	1.37	-25.67%	250.25	30.75	106.25
Nett. et entr. des containers	185.00	1.36	-24.49%	245.00	142.88	199.25
Nettoyage du village	1 388.00	10.21	-5.22%	1 464.50	1 497.90	1 639.75
Pompier	46.25	0.34	8.19%	42.75	125.50	18.50
Routes communales	937.75	6.90	-16.38%	1 121.50	960.25	913.00
Service des eaux	67.50	0.50	-36.77%	106.75	137.00	56.00
Signalisation	127.50	0.94	14.61%	111.25	90.50	77.75
St-Sacrement, entr. ext.	71.25	0.52	-28.39%	99.50	110.00	88.25
Tonte du gazon	446.75	3.29	-4.08%	465.75	746.85	375.25
Tournées compost	225.50	1.66	-9.07%	248.00	391.63	376.25
Tournées ordures ménagères	315.50	2.32	-15.87%	375.00	406.00	423.25
Tournées papier et carton	95.50	0.70	-28.46%	133.50	182.84	179.00
<b>Totaux</b>	<b>13 598.50</b>	<b>100.00</b>		<b>15 254.70</b>	<b>14 668.50</b>	<b>13 916.75</b>

### Remarques sur tableau 1 :

Sur les positions « Tournées compost », « Tournées ordures ménagères » et « Tournées papier et carton », les heures ont été diminuées de près de 50% depuis 2013 et ceci grâce au nouveau contrat sur la gestion des déchets et la mise à disposition gratuite, par l'entreprise « Andrey Group », d'une personne par tournée au porte-à-porte.

## Service hivernal

Notre réseau communal se subdivise de la façon suivante :

- routes communales : 31'100 mètres ;
- routes privées : 2'800 mètres ;
- trottoirs : 15'600 mètres.

En 2017/2018, ce réseau a nécessité l'utilisation de 97.12 tonnes de sel (2016/2017 : 135.60 tonnes).

## Travaux et tâches réalisés en 2018 sous la responsabilité de la section de l'édilité (hors tâches mentionnées dans le tableau 1)

- Travaux d'entretien extérieur du centre de sport (Eurogreen SA) ;
- Traitement de fissures des revêtements bitumineux (Bitex Bimoid SA) ;
- Collaboration avec le service phytosanitaire pour la lutte contre le capricorne asiatique ;
- Contrôle sanitaire avec le service phytosanitaire afin de lutter contre le feu bactérien ;
- Séances hebdomadaires de la section de l'édilité ;
- Séances avec la Commission des sports, Commission du cimetière, Commission de l'édilité ;
- Etude de notre mode de fonctionnement sur la collecte des déchets.

## Gestion des déchets

### Résumé des charges par type de déchets (tableau 2)

Déchets	2018				Ecart 2017-2016			2017				2016	
	Quant. (to)	Coût (Fr.)	Unité (Fr./to)	Prop. (%)	Quant (%)	Coût (Fr.)	Coût (%)	Quant. (to)	Coût (Fr.)	Unité (Fr./to)	Prop. (%)	Quant. (to)	Coût (Fr.)
Ordures ménagères	982.12	297 829.82	303.25	37.53%	-0.11%	12 006.70	4.20%	983.18	285 823.12	290.71	36.02%	983.72	280 518.49
Bennes déchets organiques	346.00	49 051.43	141.77	6.18%									
Branches et haies	276.76	55 257.67	199.66	6.96%	-1.32%	-4 526.03	-2.03%	1 205.71	222 984.66	184.94	28.10%	1 292.55	247 820.13
TC déchets organiques	567.02	114 149.53	201.31	14.39%									
Benne de papier	234.79	15 172.32	64.62	1.91%									
Compacteur carton	130.59	11 407.16	87.35	1.44%	1.44%	9 395.76	20.39%	643.27	46 087.49	71.65	5.81%	633.40	57 316.90
TC papier et carton	287.14	28 903.77	100.66	3.64%									
PET	21.50	106.69	4.96	0.01%	-3.20%	356.63	-142.69%	22.21	-249.94	-11.25	-0.03%	22.11	345.52
Compacteur petits encombrants	78.15	29 825.73	381.65	3.76%	16.16%	563.36	1.93%	67.28	29 262.37	434.93	3.69%	62.34	25 690.29
Encombrants	82.33	25 089.80	304.75	3.16%	-29.69%	-20 939.13	-45.49%	117.09	46 028.93	393.11	5.80%	76.88	38 474.53
Bois	263.44	54 119.45	205.43	6.82%	4.48%	2 490.41	4.82%	252.15	51 629.04	204.76	6.51%	240.21	50 659.97
Ferraille	99.33	9 774.80	98.41	1.23%									
Fer blanc et alu "ECOPOINTS"	14.49	10 205.67	704.33	1.29%	1.75%	208.97	0.78%	122.58	26 640.93	217.34	3.36%	28.13	32 007.45
Fer blanc et alu "déchetterie"	10.90	6 869.43	630.22	0.87%									
Verre "ECOPOINTS"	179.73	9 199.52	51.19	1.16%	1.60%	4 056.01	28.28%	346.45	14 343.03	41.40	1.81%	330.63	11 728.63
Verre "déchetterie"	172.28	9 199.52	53.40	1.16%									
Appareils électroniques et électroménagers		8 465.30		1.07%		533.86	6.73%		7 931.44		1.00%		9 235.27
DCMI (gravats)	369.00	19 831.94	53.75	2.50%	-2.38%	-72.42	-0.36%	378.00	19 904.36	52.66	2.51%	336.00	18 906.71
Huiles		3 261.84		0.41%		-92.65	-2.76%		3 354.49		0.42%		3 868.75
Divers (eau, électricité, impressions, etc)		12 216.31		1.54%		-10 852.89	-47.04%		23 069.20		2.91%		39 675.17
Achat et nettoyage containers		23 590.12		2.97%		-931.36	-3.80%		24 521.48		3.09%		18 419.45
<b>Totaux</b>	<b>4 115.57</b>	<b>793 527.82</b>		<b>100.00%</b>	<b>-22.35</b>	<b>-7 802.78</b>	<b>-0.97%</b>	<b>4 137.92</b>	<b>801 330.60</b>		<b>100.98%</b>	<b>4 005.97</b>	<b>834 667.26</b>

Légende : TC = Tournée camion (collecte au porte-à-porte).

## Remarques sur tableaux 2,3 et 4

### Ordures ménagères

En 2018, la quantité moyenne d'ordures ménagères par habitant est de 117.55 kg/hab (982.12 to / 8355 hab.).

### Résumé des produits par type de taxes (tableau 3)

	2018	Ecart 2018-2017		2017	2016	2015	2014
	Coût (Fr.)	Coût (Fr.)	Coût (%)	Coût (Fr.)	Coût (Fr.)	Coût (Fr.)	Coût (Fr.)
Taxe de base	407 567.55	5 752.50	1.43%	401 815.05	397 736.20	395 996.30	395 848.85
Taxe au sac (SACCO)	270 630.50	-6 987.21	-2.52%	277 617.71	283 234.60	290 172.55	273 204.66
Déchets verts	79 564.95	3 436.60	4.51%	76 128.35	76 778.90	63 087.85	62 645.95
Taxe appareils divers	-	-	-	-	-	-	-
Taxe déchets divers	-	-	-	-	-	152.80	342.60
Taxe papier des commerçants	3 089.65	409.00	15.26%	2 680.65	2 962.70	2 197.80	4 029.30
Amendes	1 650.00	1 050.00	175.00%	600.00	150.00	250.00	305.00
Participation aux frais de traitement déchets verts	-	-	-	-	-	-	-
Indemnités	-	-	-	-	-	5 802.00	2 914.70
Facturation déchets encombrants	2 620.00	-76.60	-2.84%	2 696.60	2 418.45	2 196.20	1 834.80
<b>Total</b>	<b>765 122.65</b>	<b>3 584.29</b>	<b>0.47%</b>	<b>761 538.36</b>	<b>763 280.85</b>	<b>759 855.50</b>	<b>741 125.86</b>

### Déchets recyclables (tableau 5)

Déchets	2018	Ecart 2018-2017		2017	2016	2015	2014
	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (%)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)
Bois	263.44	11.29	4.48%	252.15	240.21	246.82	252.90
Déchets organiques	1 189.78	-15.93	-1.32%	1 205.71	1 292.55	1 255.07	1 224.96
Papier et carton	652.52	9.25	1.44%	643.27	633.40	635.68	644.32
Fer blanc, Alu	25.39	-0.69	-2.65%	26.08	28.13	28.45	19.51
Verre	352.01	5.56	1.60%	346.45	330.63	337.03	353.86
Ferraille	99.33	2.05	2.11%	97.28	94.50	98.35	99.92
PET	21.50	-0.71	-3.20%	22.21	22.11	21.70	-
<b>Total</b>	<b>2 603.97</b>	<b>10.82</b>	<b>0.42%</b>	<b>2 593.15</b>	<b>2 641.53</b>	<b>2 623.10</b>	<b>2 595.47</b>

### Répartition déchets recyclables – incinérables (tableau 6)

	2018	Ecart 2018-2017		2017	2016	2015	2014
	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (%)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)
Déchets incinérables	1 511.60	-33.17	-2.15%	1 544.77	1 458.94	1 116.14	1 103.00
Déchets recyclables	2 603.97	10.82	0.42%	2 593.15	2 641.53	2 623.40	2 595.00
<b>Total</b>	<b>4 115.57</b>	<b>-22.35</b>	<b>-0.54%</b>	<b>4 137.92</b>	<b>4 100.47</b>	<b>3 739.54</b>	<b>3 698.00</b>

### Taux de couverture en % (tableau 4)

	2018	2017	2016	2015	2014
Total des charges	815 475.04	801 330.60	834 279.09	838 838.75	886 893.65
Total des produits	765 122.65	761 538.36	763 280.85	759 855.50	741 125.86
<b>Taux de couverture en %</b>	<b>93.83</b>	<b>95.03</b>	<b>91.49</b>	<b>90.58</b>	<b>83.56</b>

### Conclusion

Avec tous les efforts réalisés par la section de l'édilité afin de diminuer les charges et en parallèle de trouver des solutions pour augmenter les recettes, le taux de couverture entre 2017 et 2018 a diminué de 1.27%.

On peut également constater avec ce tableau que les diverses solutions proposées par la section de l'édilité ainsi que les contrats entrés en vigueur en 2015 portent leurs fruits. Le taux de couverture n'a fait que de s'améliorer depuis 2012.

Le taux minimum légal requis par la loi cantonale est de 70%.

## 08 Finances et informatique

**Responsable** : Jean-Pierre Oertig  
**Suppléant** : Jean-Pierre Helbling

### Le mot du Conseiller communal

Après des exercices bénéficiaires, voire équilibrés, depuis 2015, le Conseil communal présente un exercice 2018 avec une perte de Fr. 880'735.-, inférieure de Fr. 548'000.- par rapport au budget. Comment expliquer que nous nous retrouvions dans des chiffres rouges ?

Par rapport aux comptes 2017, les charges sont relativement contenues avec une augmentation de Fr. 435'323.- (+1.1%). Les amortissements obligatoires (+Fr. 512'514.- ou 41.6%) de même que les charges liées selon le compte 35 (+Fr. 484'477.- ou 3.5%) pèjorent fortement les charges de l'exercice écoulé. En parallèle, et toujours en comparaison des comptes 2017, les produits sont en recul de Fr. 439'030.- (- 1.1%). Rappelons également que le montant net de Fr. 573'600.- comptabilisé en 2017 (versement de la CPPEF Fr. 1'773'600.- moins

l'attribution à la réserve de Fr. 1'200'000.- portée au parc immobilier) lié au droit de superficie octroyé à la CPPEF pour la construction d'appartements pour seniors n'apparaît bien évidemment plus dans les comptes 2018.

Etant un défenseur de l'anticipation, je crois utile voire nécessaire de faire quelques remarques concernant la gestion des finances à l'avenir avec la mise en place de MCH2. Ce nouveau modèle comptable va fortement occuper le Service des finances dès la fin de cette année et l'année prochaine. Votre serviteur et le personnel de ce service devront mettre les bouchées doubles afin d'être à la hauteur des défis qui nous attendent. Le calendrier mis en place par l'Etat de Fribourg prévoit notamment :

Formation des administrateurs/administratrices des finances communales	Fin 19, début 2020
Présentation au CG d'un Règlement communal des finances et approbation par la DIAF	2020
Détermination et réévaluation du patrimoine (financier et administratif)	2020
Etablissement du premier budget selon MCH2	Automne 2020
Présentation des premiers comptes selon MCH2	Printemps 2021

Je n'oublie pas de remercier le personnel de l'administration communale pour le travail fourni en 2018, en particulier le personnel du Service des Finances & Impôts dirigé par M. Dominique Dupont, Chef de service. Leurs compétences ainsi que leur engagement infatigable méritent d'être relevés qui vont sans aucun doute me faciliter la transition du modèle comptable actuel au MCH2.

Jean-Pierre Oertig

## Finances et impôts

### Evolution des indicateurs financiers de la Commune de Marly

Nous vous communiquons ci-après l'évolution des indicateurs financiers pour la période de 2013 à 2017 de la Commune de Marly, indicateurs élaborés par le Service des communes (SCom).

Crédits disponibles au 31.12.xx	2017	2016	2015	2014	2013
Dettes brutes	43'999'909	43'405'330	40'193'539	33'866'637	28'033'193
Capitaux	-6'646'648	-5'935'034	-6'570'992	-7'563'070	-5'717'544
<b>Dettes nettes</b>	<b>37'353'261</b>	<b>37'470'296</b>	<b>33'622'546</b>	<b>26'303'567</b>	<b>22'315'649</b>
Limite de crédit (SCom)	38'904'144	37'437'991	33'866'428	27'691'231	22'493'015
Dépassement de la limite de crédit (-) ou crédit disponible (+)	<b>1'550'884</b>	<b>-32'304</b>	<b>243'881</b>	<b>1'387'664</b>	<b>177'366</b>

Indicateurs de la conférence des autorités de surveillance des finances communales		Moyenne 2013-2017	2017	2016	2015	2014	2013
<b>Capacité d'autofinancement</b> (Autofinancement / Revenus financiers)	< 10 % = faible	4.12%	6.98%	6.54%	5.81%	3.36%	-2.08%
<b>Quotité des intérêts</b> (Intérêts nets / Revenus financiers)	< 2% = faible 2% - 5% = moyenne	1.91%	1.98%	1.65%	1.72%	2.00%	2.21%
<b>Quotité de la charge financière</b> (Charges financières / Revenus financiers)	5% - 15% = supportable	5.59%	5.46%	5.18%	5.44%	5.62%	6.24%

Indicateurs cantonaux du Service des communes		2017	2016	2015	2014	2013
<b>Degré de couverture des tâches environnementales</b>						
Produits / Charges 70 Approvisionnement en eau		100%	100%	100%	100%	100%
Produits / Charges 71 Protection des eaux		100%	100%	100%	100%	100%
Produits / Charges 72 Gestion des déchets		95.03%	91.49%	90.58%	83.56%	77.11%

### Situation financière [2013 – 2017] et marge nette d'autofinancement

La marge nette d'autofinancement structurelle pour l'année 2017 est **positive**. Elle s'élève à Fr. 1'234'689.-. La MNA structurelle moyenne (2013-2017) est également positive pour Fr. 148'436.-.

Marge nette d'autofinancement	2017	2016	2015	2014	2013
Marge nette d'autofinancement (MNA) structurelle	<b>1'234'689</b>	<b>3'185</b>	-1'246'651	323'558	427'403
Marge nette d'autofinancement (MNA) structurelle moyenne	<b>148'436</b>	<b>-133'983</b>			

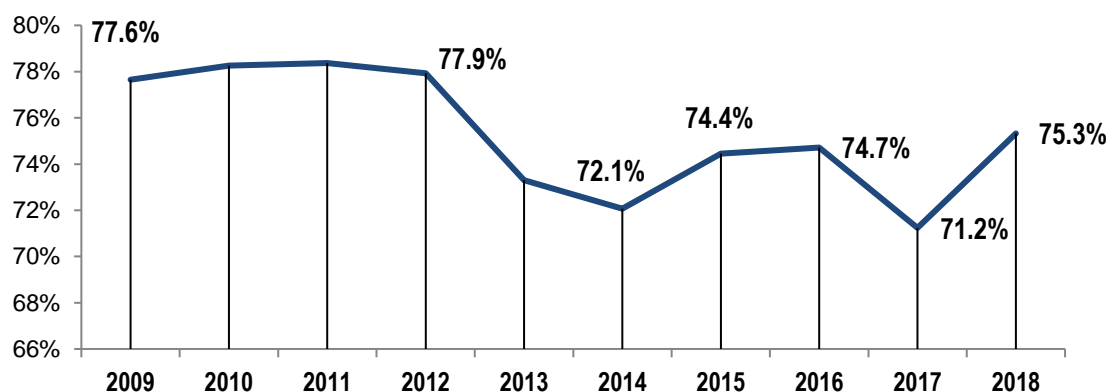
### Evolution fiscale

Les recettes fiscales de l'année 2018 et enregistrées dans ce même exercice s'élèvent à Fr. 26'111'723.- (contre Fr. 25'193'629 en 2017). Elles avaient été budgétisées pour Fr. 26'982'470.-. Elles représentent 75.3% des recettes totales avant imputations internes de Fr. 34'664'691.- (71.2% pour l'année 2017).

**Evolution des recettes fiscales en % des recettes totales  
avant imputations internes**

Années	Recettes totales	Imputations internes	Recettes totales avant imputations internes	Recettes fiscales totales	Recettes fiscales en % des recettes avant imputations
	<i>francs</i>	<i>francs</i>	<i>francs</i>	<i>francs</i>	
2011	40'399'642	6'629'662	33'769'980	26'465'419	78.4%
2012	33'851'113	2'389'447	31'461'666	24'519'070	77.9%
2013	34'183'063	2'916'652	31'266'411	22'919'708	73.3%
2014	38'529'568	3'588'265	34'941'303	25'179'562	72.1%
2015	39'872'317	3'686'190	36'186'127	26'938'618	74.4%
2016	38'683'579	3'327'061	35'356'518	26'414'867	74.7%
2017	38'886'572	3'521'326	35'365'245	25'193'629	71.2%
<b>2018</b>	<b>38'447'542</b>	<b>3'782'851</b>	<b>34'664'691</b>	<b>26'111'723</b>	<b>75.3%</b>

**Recettes fiscales en % des recettes  
avant imputations**



En milliers de francs

	Comptes 2014	Comptes 2015	Comptes 2016	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Ecart C 18-B 18
<b>1. Impôts ordinaires</b>							
<b>Personnes physiques</b>							
<b>Impôt sur le revenu</b>							
Facturés pour année précédente (n-1)	11'942	12'504	12'500	11'579		12'875	
Facturés pour années antérieures	1'445	3'718	3'237	3'162		4'156	
Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc)	-13'449	-16'112	-16'230	-15'660		-17'705	
Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	16'052	16'382	16'642	16'447		16'361	
<b>Total impôt sur le revenu</b>	<b>15'990</b>	<b>16'492</b>	<b>16'150</b>	<b>15'527</b>	<b>16'833</b>	<b>15'687</b>	<b>-1'146</b>
<b>Impôt sur la fortune</b>							
Facturés pour année précédente (n-1)	1'048	1'187	1'310	1'255		1'420	
Facturés pour années antérieures	295	654	737	575		647	
Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc)	-1'253	-1'530	-1'800	-1'771		-2'024	
Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	1'640	1'788	1'957	2'000		2'006	
<b>Total impôt sur la fortune</b>	<b>1'730</b>	<b>2'099</b>	<b>2'203</b>	<b>2'059</b>	<b>2'068</b>	<b>2'049</b>	<b>-19</b>
<b>Total impôt : personnes physiques</b>	<b>17'720</b>	<b>18'590</b>	<b>18'352</b>	<b>17'586</b>	<b>18'901</b>	<b>17'736</b>	<b>-1'165</b>
<b>Personnes morales</b>							
<b>Impôt sur le bénéfice</b>							
Facturés pour année précédente (n-1)	309	722	574	563		576	
Facturés pour années antérieures	679	1'027	751	607		665	
Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc)	-1'167	-999	-1'493	-1'683		-1'205	
Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	1'136	1'473	1'498	1'174		1'232	
<b>Total impôt sur le bénéfice</b>	<b>957</b>	<b>2'224</b>	<b>1'331</b>	<b>661</b>	<b>1'253</b>	<b>1'268</b>	<b>15</b>
<b>Impôt sur le capital</b>							
Facturés pour année précédente (n-1)	97	184	156	184		159	
Facturés pour années antérieures	273	430	244	314		276	
Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc)	-334	-518	-333	-445		-442	
Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	413	403	445	455		461	
<b>Total impôt sur le capital</b>	<b>449</b>	<b>498</b>	<b>511</b>	<b>508</b>	<b>482</b>	<b>454</b>	<b>-28</b>
<b>Total impôt : personnes morales</b>	<b>1'406</b>	<b>2'722</b>	<b>1'842</b>	<b>1'169</b>	<b>1'735</b>	<b>1'723</b>	<b>-13</b>
<b>Total des impôts ordinaires</b>	<b>19'126</b>	<b>21'312</b>	<b>20'194</b>	<b>18'755</b>	<b>20'636</b>	<b>19'458</b>	<b>-1'178</b>
<b>2. Impôts irréguliers</b>							
Impôt sur les donations et successions	72	38	84	10	70	27	
Impôt sur les gains immobiliers et plus-value	432	249	842	650	550	448	
Impôt sur les mutations	751	547	523	775	850	1'297	
<b>Total impôts irréguliers</b>	<b>1'255</b>	<b>834</b>	<b>1'449</b>	<b>1'435</b>	<b>1'470</b>	<b>1'772</b>	<b>302</b>
<b>3. Autres impôts</b>							
Contribution immobilière	3'135	3'203	3'154	3'098	3'250	3'303	53
Impôt sur les prestations en capital	638	484	518	458	500	453	-47
Impôt sur les véhicules	437	441	449	448	467	449	-18
Impôt à la source	568	644	633	969	630	645	15
Autres impôts	21	20	18	31	29	31	3
<b>Total Autres impôts</b>	<b>4'799</b>	<b>4'793</b>	<b>4'772</b>	<b>5'004</b>	<b>4'876</b>	<b>4'882</b>	<b>6</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25'180</b>	<b>26'938</b>	<b>26'415</b>	<b>25'194</b>	<b>26'982</b>	<b>26'112</b>	<b>-870</b>

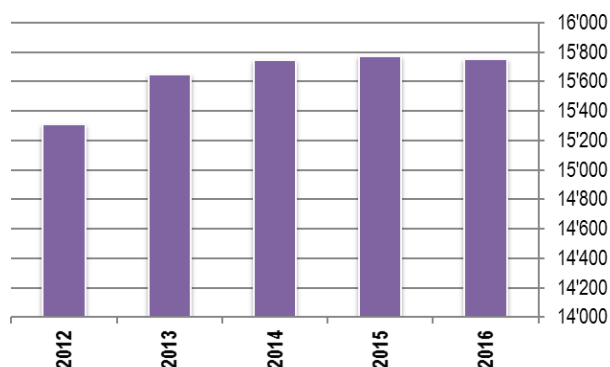


Les statistiques fiscales cantonales, fournies annuellement par le Service cantonal des contributions, sont ici reportées pour appréhender l'évolution des rendements fiscaux de la commune des cinq dernières années.

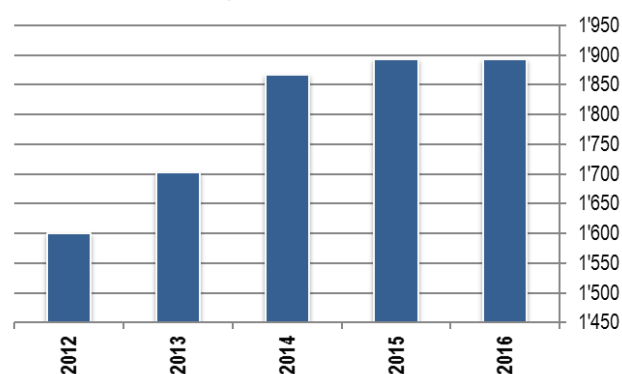
A remarquer que le rendement de l'**impôt sur le capital** (notamment) est grandement influencé par le fait que les statistiques ont été établies en 2016 au 30 juin 2018 contrairement aux autres années (au 30 août). Quelques contribuables ne figurent dès lors pas dans la statistique 2016 d'où une baisse du montant du rendement (statistique).

<b>Rendement cantonal</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>Personnes physiques</b>	<b>22'056</b>	<b>22'077</b>	<b>22'019</b>	<b>21'687</b>	<b>21'134</b>
Impôt sur le revenu	19'690	19'711	19'685	19'560	19'134
Impôt sur la fortune	2'367	2'365	2'334	2'128	2'001
<b>Personnes morales</b>	<b>1'862</b>	<b>2'018</b>	<b>2'353</b>	<b>2'298</b>	<b>1'751</b>
Impôt sur le bénéfice	1'520	1'462	1'818	1'784	1'258
Impôt sur le capital	342	556	535	514	494
<b>Rendement communal</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<i>Coefficient communal</i>	<i>80%</i>	<i>80%</i>	<i>80%</i>	<i>80%</i>	<i>80%</i>
<b>Personnes physiques</b>	<b>17'645</b>	<b>17'661</b>	<b>17'615</b>	<b>17'350</b>	<b>16'908</b>
Impôt sur le revenu	15'752	15'769	15'748	15'648	15'307
Impôt sur la fortune	1'893	1'892	1'867	1'702	1'601
<i>Nombre de contribuables</i>	<i>4'602</i>	<i>4'625</i>	<i>4'615</i>	<i>4'272</i>	<i>4'173</i>
<b>Personnes morales</b>	<b>1'489</b>	<b>1'614</b>	<b>1'882</b>	<b>1'838</b>	<b>1'401</b>
Impôt sur le bénéfice	1'216	1'170	1'454	1'427	1'006
Impôt sur le capital	273	445	428	411	395
<i>Nombre de contribuables</i>	<i>383</i>	<i>371</i>	<i>355</i>	<i>338</i>	<i>334</i>
<b>Total</b>	<b>19'135</b>	<b>19'276</b>	<b>19'498</b>	<b>19'188</b>	<b>18'309</b>

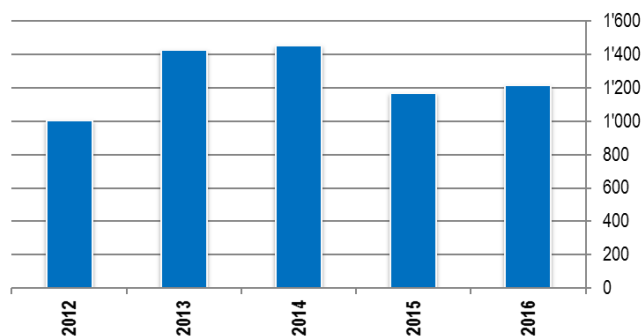
**Impôt sur le revenu**



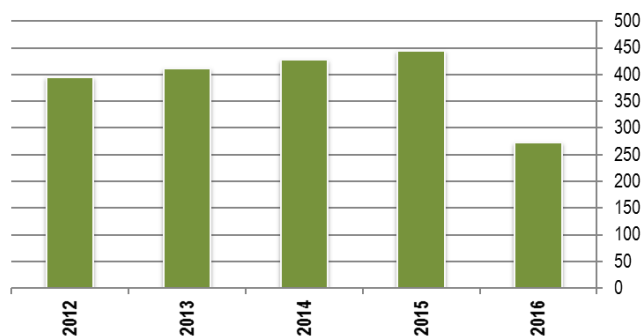
**Impôt sur la fortune**



### Impôt sur le bénéfice



### Impôt sur le capital

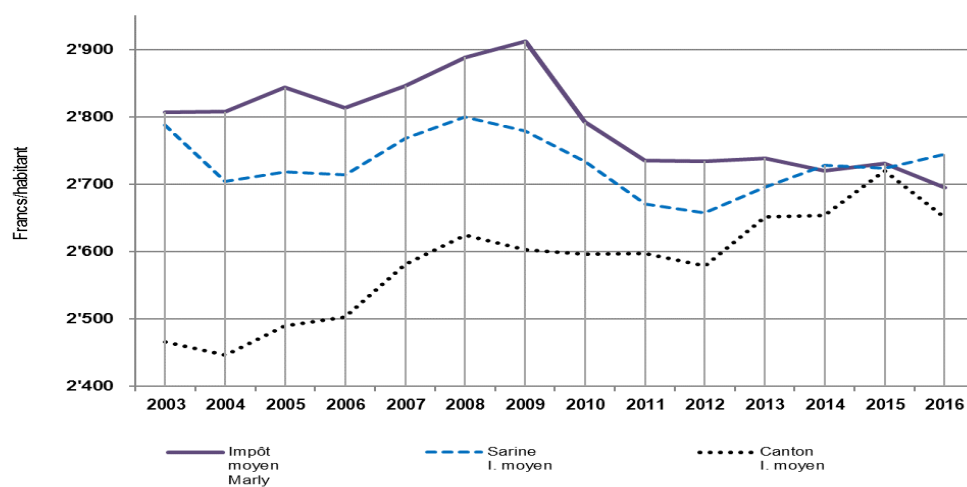


## Evolution du rendement de l'impôt de base des personnes physiques

Années fiscales	Impôt total (1)	Impôt total en % n-1	Population (2)	Impôt moyen Marly	Impôt moyen en % n-1	Sarine l. moyen	Canton l. moyen
2003	20'168'889		7'185	<b>2'807</b>		2788	2466
2004	20'232'109	+ 0.31 %	7'207	<b>2'807</b>	+ 0.01 %	2704	2447
2005	20'689'749	+ 2.26 %	7'277	<b>2'843</b>	+ 1.28 %	2718	2490
2006	20'662'712	- 0.13%	7'346	<b>2'813</b>	- 1.07%	2714	2503
2007	21'010'331	+ 1.68 %	7'383	<b>2'846</b>	+ 1.17 %	2768	2581
2008	21'430'223	+ 2.00 %	7'419	<b>2'889</b>	+ 1.50 %	2800	2624
2009	21'758'885	+ 1.53 %	7'471	<b>2'912</b>	+ 0.83 %	2779	2603
2010	21'163'943	- 2.73%	7'579	<b>2'792</b>	- 4.12%	2734	2596
2011	20'935'565	- 1.08%	7'653	<b>2'736</b>	- 2.04%	2671	2597
2012	21'134'448	+ 0.95 %	7'729	<b>2'734</b>	- 0.04%	2658	2579
2013	21'687'350	+ 2.62 %	7'919	<b>2'739</b>	+ 0.15 %	2695	2652
2014	22'018'787	+ 1.53 %	8'095	<b>2'720</b>	- 0.68%	2728	2654
2015	22'076'780	+ 0.26 %	8'083	<b>2'731</b>	+ 0.41 %	2724	2720
2016	22'056'483	- 0.09%	8'185	<b>2'695</b>	- 1.34%	2744	2650

(1) Impôt sur revenu + impôt sur la fortune

(2) Population au 31 décembre



Nous complétons les informations relatives à la fiscalité avec la répartition de **l'imposition sur le revenu et la fortune** pour les années 2015 et 2016. Les graphiques représentant ces évolutions suivent les tableaux.

### Statistique des revenus et fortunes imposables

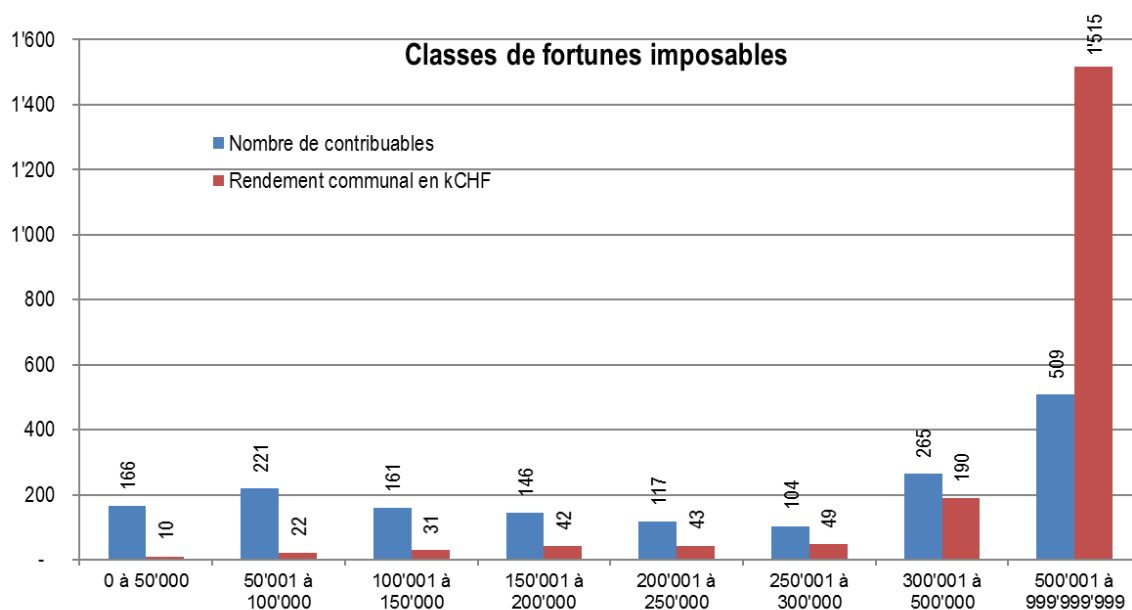
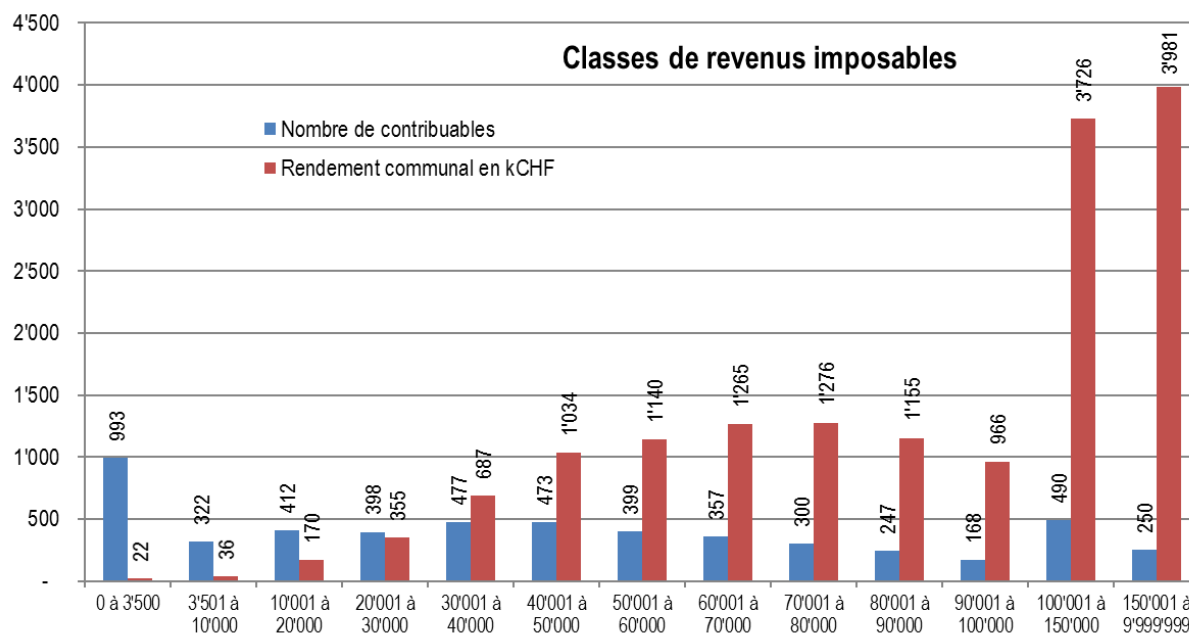
Années 2015 - 2016

Revenus imposables francs	Nombre de contribuables				Impôts facturés			
	2015		2016		2015		2016	
	Nombre	%	Nombre	%	kCHF	%	kCHF	%
0 à 3'500	934	17.8%	993	18.8%	10	0.1%	22	0.1%
3'501 à 10'000	346	6.6%	322	6.1%	44	0.3%	36	0.2%
10'001 à 20'000	431	8.2%	412	7.8%	169	1.1%	170	1.1%
20'001 à 30'000	392	7.5%	398	7.5%	371	2.4%	355	2.2%
30'001 à 40'000	467	8.9%	477	9.0%	679	4.3%	687	4.3%
40'001 à 50'000	482	9.2%	473	8.9%	1'045	6.6%	1'034	6.5%
50'001 à 60'000	447	8.5%	399	7.5%	1'266	8.1%	1'140	7.2%
60'001 à 70'000	383	7.3%	357	6.8%	1'352	8.6%	1'265	8.0%
70'001 à 80'000	266	5.1%	300	5.7%	1'087	6.9%	1'276	8.1%
80'001 à 90'000	222	4.2%	247	4.7%	1'045	6.6%	1'155	7.3%
90'001 à 100'000	169	3.2%	168	3.2%	976	6.2%	966	6.1%
100'001 à 150'000	476	9.0%	490	9.3%	3'675	23.4%	3'726	23.6%
150'001 à 9'999'999	246	4.7%	250	4.7%	3'997	25.4%	3'981	25.2%
	<b>5'261</b>	<b>100.0%</b>	<b>5'286</b>	<b>100.0%</b>	<b>15'715</b>	<b>100.0%</b>	<b>15'813</b>	<b>100.0%</b>

### Statistique des revenus et fortunes imposables

Années 2015 - 2016

Fortunes imposables francs	Nombre de contribuables				Impôts facturés			
	2015		2016		2015		2016	
	Nombre	%	Nombre	%	kCHF	%	kCHF	%
0 à 50'000	173	10.4%	166	9.8%	5	0.3%	10	0.5%
50'001 à 100'000	196	11.8%	221	13.1%	19	1.0%	22	1.2%
100'001 à 150'000	162	9.8%	161	9.5%	32	1.7%	31	1.6%
150'001 à 200'000	135	8.1%	146	8.6%	39	2.0%	42	2.2%
200'001 à 250'000	128	7.7%	117	6.9%	48	2.5%	43	2.3%
250'001 à 300'000	87	5.3%	104	6.2%	43	2.3%	49	2.6%
300'001 à 500'000	283	17.1%	265	15.7%	193	10.2%	190	10.0%
500'001 à 999'999'999	493	29.8%	509	30.1%	1'513	80.0%	1'515	79.7%
	<b>1'657</b>	<b>100.0%</b>	<b>1'689</b>	<b>100.0%</b>	<b>1'892</b>	<b>100.0%</b>	<b>1'902</b>	<b>100.0%</b>



## Le compte de fonctionnement de l'exercice 2018

### ➤ Présentation générale du résultat

Le compte de fonctionnement de l'exercice 2018 présente un excédent de charges de Fr. 880'736.-, après comptabilisation des amortissements obligatoires de Fr. 1'744'296.- (Fr. 1'231'792.- en 2017). Cela représente une amélioration de Fr. 548'000.- sur les prévisions budgétaires de l'exercice terminé qui envisageaient un déficit de Fr. 1'428'735.-.

## Résultat global exercice 2018

<i>(imputations internes exclues)</i>	<b>Comptes 2018</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Comptes 2017</b>
	<i>en milliers de francs</i>		
Produits totaux	34'664	35'469	35'365
Charges totales	33'790	35'192	34'139
<b>Résultat avant amortissements</b>	<b>874</b>	<b>277</b>	<b>1'226</b>
Amortissements obligatoires	1'744	1'706	1'232
Amortissements supplémentaires	11	-	-
<b>Résultat publié</b>	<b>-881</b>	<b>-1'429</b>	<b>-6</b>

### Les comptes d'investissements

Durant l'année 2018, des investissements ont été réalisés dans le cadre des budgets respectifs. Ils laissent apparaître un total des **charges de Fr. 2'356'245.55** (Fr. 3'961'626.35 en 2017) pour un total des **revenus de Fr. 957'216.85** (Fr. 354'767.85 en 2016). Ainsi, les **investissements nets s'élèvent à Fr. 1'399'028.70**.

Nous reproduisons, ci-dessous, la synthèse de la situation des investissements au 31 décembre 2018, étant précisé que les détails de chaque objet et de son état de réalisation ont été répertoriés avec les comptes de l'exercice 2018.

	<b>0 Administr.</b>	<b>1 Ordre public</b>	<b>2 Enseign. et formation</b>	<b>3 Culture, loisirs, sports</b>	<b>6 Transp. &amp; communic.</b>	<b>7 Protection &amp; amén. environn.</b>	<b>9 Finances et impôts</b>	<b>Total général</b>
<b>2018</b>								
Report de solde n-1	103'256.59	-	270'959.31	-	1'290'894.83	1'480'645.11	-	<b>3'145'755.84</b>
Montant global voté	170'000.00	-	599'200.00	-	7'112'890.00	1'779'360.00	103'800.00	<b>9'765'250.00</b>
Total disponible pour exercice	273'256.59	-	870'159.31	-	8'403'784.83	3'260'005.11	103'800.00	<b>12'911'005.84</b>
Montant inscrit au budget	279'340.00	-	1'036'317.00	-	8'641'785.00	3'756'635.00	103'800.00	<b>13'817'877.00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>146'337.83</b>	<b>-</b>	<b>584'517.78</b>	<b>56'678.80</b>	<b>297'154.87</b>	<b>1'202'711.12</b>	<b>68'845.15</b>	<b>2'356'245.55</b>
Disponible pour n+1 (ex.suivant)	112'288.11	-	354'981.13	-56'678.80	8'106'629.96	2'060'561.44	34'954.85	<b>10'612'736.69</b>
<b>Manco ( - ) Boni ( + )</b>	<b>14'630.65</b>	<b>-</b>	<b>-69'339.60</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-3'267.45</b>	<b>-</b>	<b>-57'976.40</b>

## Le service de la dette

Les dettes à moyen et long terme pour l'année 2018 s'établissent comme suit :

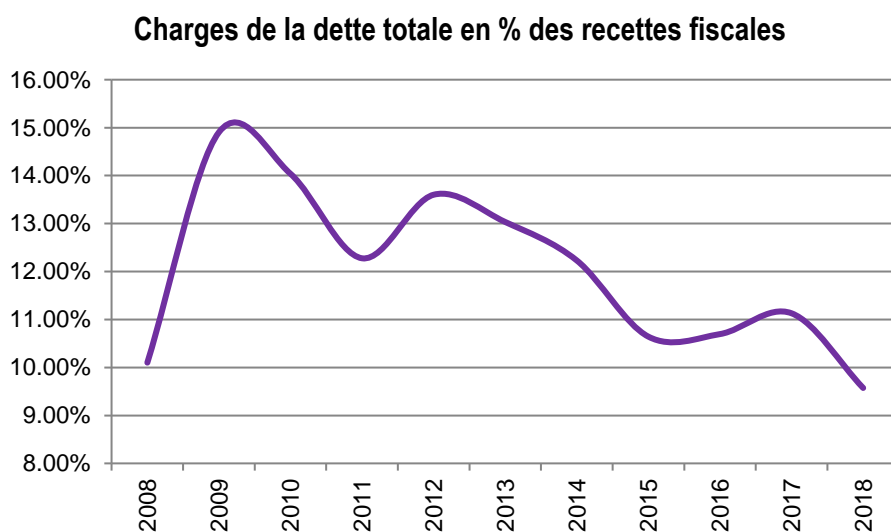
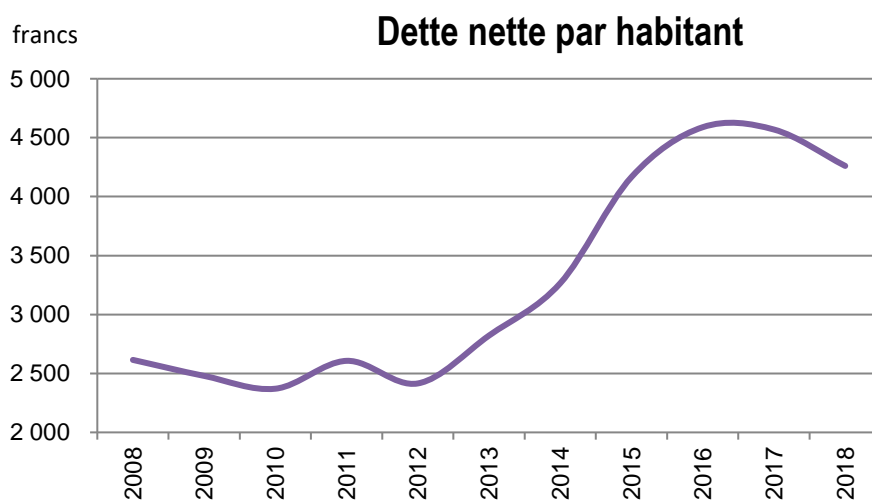
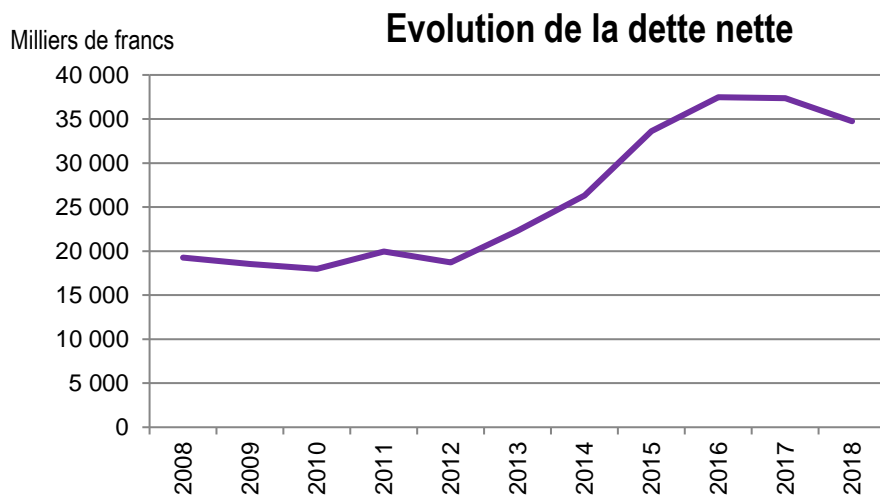
### Etat des dettes à moyen et long terme

Etablissements	Contracté en	Echû en	Emprunt initial	Taux intérêt	Etat au		Amortissements financiers	Etat au		Intérêts passifs	
					31.12.2017	Nouveaux ou remb. emprunts 2018		31.12.2018	2018	2018	2017
Kommunal Kredit Austria	2008	2018	3'400'000	3.5000%	1'600'000	-1'600'000	-	-	56'311	63'000	
UBS	2008	2018	4'100'000	2.8200%	1'850'000	-1'850'000	-	-	46'808	60'043	
UBS	2009	2019	1'160'000	2.7400%	602'000	-	-62'000	540'000	16'724	18'446	
Postfinance	2010	2022	4'900'000	2.2700%	2'625'000	-	-325'000	2'300'000	59'588	66'965	
Postfinance	2012	2024	5'200'000	1.4500%	4'025'000	-	-235'000	3'790'000	58'363	61'770	
BCF Fribourg	2017	2029	5'200'000	0.8500%	5'200'000	-	-250'000	4'950'000	43'728	26'274	
Rentes Genevoises	2011	2023	3'600'000	2.6000%	2'100'000	-	-250'000	1'850'000	54'600	61'100	
Rentes Genevoises	2014	2034	5'000'000	1.7000%	4'250'000	-	-250'000	4'000'000	72'250	76'500	
SUVA	2013	2025	4'300'000	1.6600%	3'300'000	-	-250'000	3'050'000	54'780	58'930	
SUVA	2015	2025	4'000'000	0.9600%	4'000'000	-	-	4'000'000	38'400	38'400	
Raiffeisen	2016	2028	5'900'000	1.0900%	5'605'000	-	-295'000	5'310'000	61'095	64'310	
Caisse de pension Poste	2015	2027	5'000'000	1.2300%	5'000'000	-	-	5'000'000	61'500	61'500	
BCGE	2018	2033	6'000'000	1.3275%	-	6'000'000	-	6'000'000	-	-	
<b>TOTAUX</b>					<b>40'157'000</b>	<b>2'550'000</b>	<b>-1'917'000</b>	<b>40'790'000</b>	<b>624'145</b>	<b>762'678</b>	
									Extirpe des intérêts courus	-195'500	-271'306
									Intérêts courus	153'845	195'500

### Aperçu de l'évolution et de la situation de la dette nette de la commune de Marly

Années : 2008 - 2018

Années	Dette nette au 31.12	Amortissements financiers	Intérêts passifs	Total des charges de la dette	Recettes fiscales totales *	Charges de la dette totale en % des recettes fiscales	Charge des intérêts en % des recettes fiscales	Nombre habitants	Dette nette en francs par hab.
2008	19'265'116	2'195'000	706'996	2'901'996	28'730'468	10.10%	2.46%	7'367	2'615
2009	18'537'304	2'707'000	730'408	3'437'408	23'064'060	14.90%	3.17%	7'477	2'479
2010	17'978'229	2'707'000	698'964	3'405'964	24'263'273	14.04%	2.88%	7'584	2'371
2011	19'961'525	2'532'000	716'911	3'248'911	26'465'419	12.28%	2.71%	7'657	2'607
2012	18'718'485	2'657'000	677'984	3'334'984	24'519'070	13.60%	2.77%	7'750	2'415
2013	22'315'649	2'307'000	680'018	2'987'018	22'919'707	13.03%	2.97%	7'908	2'822
2014	26'303'568	2'432'000	647'466	3'079'466	25'179'562	12.23%	2.57%	8'054	3'266
2015	33'622'545	2'272'000	594'729	2'866'729	26'938'618	10.64%	2.21%	8'069	4'167
2016	37'470'294	2'272'000	553'360	2'825'360	26'414'867	10.70%	2.09%	8'165	4'589
2017	37'353'261	2'117'000	686'872	2'803'872	25'193'629	11.13%	2.73%	8'175	4'569
<b>2018</b>	<b>34'744'261</b>	<b>1'917'000</b>	<b>582'490</b>	<b>2'499'490</b>	<b>26'111'723</b>	<b>9.57%</b>	<b>2.23%</b>	<b>8'155</b>	<b>4'260</b>



## Gestion informatique

En 2018, la Commission informatique s'est réunie à quatre reprises, avec la participation du coordinateur informatique (mandat externe confié à la société FAIR-IT, M. David Vuille). Cette année a été marquée par la mise en œuvre effective de la migration des serveurs qui sont désormais hébergés par Evok Altern8, alors qu'ils étaient précédemment gérés par le SITeL. La migration a été effectuée entre les 26 et 31 décembre 2017 et s'est bien déroulée, bien que des lenteurs de connexion au serveur Exchange persistent. Les accès à distance (VPN) ont également été mis en place.

De nouveaux périphériques ont été installés pour le personnel de l'administration communale par la société Symbios. Si la plupart des collaborateurs bénéficient depuis lors d'un double écran, des insatisfactions demeurent quant à l'ergonomie et à la connexion des claviers et des souris.

Quant au projet de la mise en place d'un système de gestion électronique des documents (GED), la phase initiale d'identification des besoins a été réalisée. Le projet est toutefois reporté afin de définir préalablement et avec précision les processus internes.

- **Acquisition de programmes informatiques et adaptation des infrastructures informatiques de l'administration**

*Compte 020.506.02*

Etat du compte :

<b>Crédit disponible au 01.01.2018</b>	<b>Fr.</b>	<b>87'100.09</b>
<b>Message n° 06/17 – budget 2018</b>	<b>Fr.</b>	<b>170'000.00</b>
<hr/>		
Montant dépensé au 31 décembre 2018 (Frais de migrations, installations et acquisitions diverses de matériel)	Fr.	110'699.88
<hr/>		
<b>Solde disponible au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>Fr.</b>	<b>146'400.21</b>
<hr/>		



## 09 Aménagement du territoire et Constructions

**Responsable : Jean-Marc Boéchat**

**Suppléant : Maurice Horner**

### **Le mot du Conseiller communal**

2018 fut une année chargée pour le dicastère, une de plus serais-je tenté de dire. Nous avons en effet amené le plan d'aménagement local (PAL) au stade de l'examen préalable. Cela signifie que le projet de PAL va être examiné par tous les services cantonaux concernés pour leur permettre de nous communiquer leurs remarques, demandes ou observations de façon à ce que le projet définitif, qui sera mis à l'enquête au cours de 2019, soit conforme à leurs attentes.

Concernant les quartiers de l'Ancienne Papeterie et du Parc des Falaises, la révision partielle du PAL nécessitée par ces implantations a fait beaucoup de progrès. Nous sommes confiants d'avoir son approbation définitive au début de 2019, ouvrant la voie à la légalisation des deux plans d'aménagement de détail et à la dépose des premiers permis de construire. Les deux projets n'avancent malheureusement pas à la même vitesse et si la partie de l'Ancienne Papeterie est à bout touchant, il faudra encore passablement de travail pour amener le projet du Parc des Falaises jusqu'à l'enquête publique. Néanmoins, les constructions dans ces deux quartiers devraient voir le jour en 2021.

La rénovation de la route de Fribourg entre le pont de Pérolles et le carrefour de Jonction nous a aussi occupés durant l'année. Nous avons pu donner au

projet un caractère plus urbain que routier, une rue plutôt qu'une autoroute ! Elle sera dotée de voie de bus, de trottoirs agréables, de pistes ou bandes cyclables et de végétations pour agrémenter le tout. La réalisation de ce tronçon s'étendra sur deux ans à partir de début 2019. Nous avons planché également sur la suite de la route entre Jonction et Gérine, conformément au Plan d'agglomération 3<sup>ème</sup> génération. Les résultats de ces réflexions seront présentés à la population dans un atelier participatif permettant d'ouvrir le dialogue sur ces changements importants pour notre commune.

2018 a aussi vu notre commune recevoir pour la troisième fois le label Cité de l'énergie avec un score correct mais perfectible. Nous travaillons à ce que la prochaine recertification dans 4 ans nous rapproche du label Gold conformément à notre plan de marche énergétique.

Les changements à venir sur notre territoire vont modifier radicalement son aspect et son aménagement. Nous travaillons tous les jours pour que ces changements apportent une plus-value certaine à la qualité de vie des habitants et reflètent aussi à l'extérieur la qualité de vie que nous expérimentons chaque jour à l'intérieur de la commune. Nous espérons qu'à l'avenir il fera beau et bon vivre à Marly.

Jean-Marc Boéchat

### **Autorisations et permis de construire délivrés**

Le Service technique, par sa section police des constructions, a traité, en 2018, 62 dossiers de demande de permis de construire : 21 selon la procédure ordinaire, 37 selon la procédure simplifiée et 4 demandes préalables.

	2018	2017	2016	2015
<b>Procédure ordinaire</b>				
Habitations individuelles	3	4	5	6
Habitations collectives	0	0	1	1
Bâtiments artisanaux, industriels ou dépôts	0	3	1	3
Bâtiments publics	0	0	0	0
Transformation, agrandissement d'un bâtiment d'habitation	9	9	11	11
Transformation, agrandissement d'un bâtiment artisanal	2	7	4	7
Transformation, agrandissement d'un bâtiment public	0	1	1	0
Démolition	1	1	0	0
Extension du réseau de gaz	0	1	3	5
Extension du réseau CAD	0	1	0	0
Antenne de communication	1	0	2	2
Mise en séparatif des collecteurs	1	1	1	0
Conduite d'eau potable	1	1	0	0

	2018	2017	2016	2015
<b>Procédure ordinaire</b>				
Aménagements extérieurs	1	1	8	3
Patente et terrasse public	2	0	1	2
PAD, PED	0	0	1	1
Desserte industrielle	0	1	0	0
Bâtiment agricole	0	1	0	1
<b>Procédure simplifiée</b>				
Jardin d'hiver	4	1	1	2
Système de chauffage	14	12	20	30
Transformation et aménagement divers	5	10	13	12
Couvert et garage	6	6	12	2
Cabane de jardin	1	5	6	4
Capteurs solaires	0	2	5	1
Aménagements extérieurs	5	15	5	6
Autorisations diverses (totem, ...)	2	2	5	6
<b>Demandes préalables</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>7</b>

## Réalisations et état des travaux

### • Carrefour giratoire "Les Rittes" et aménagement de la Route de Fribourg

*Compte 620.501.21*

L'approbation finale des plans a été délivrée au mois d'octobre 2018. Depuis le mois de septembre, les plans d'exécution sont discutés avec le mandataire ; ils prennent forme gentiment afin d'être prêts pour les travaux planifiés début mars 2019, qui dureront jusqu'à la fin juillet 2021.

Montant alloué dans le cadre des budgets précédents	Fr.	351'554.45
Montant alloué dans le cadre du budget 2018	Fr.	5'567'400.00
<b>Total montants alloués dans le cadre des budgets</b>	<b>Fr.</b>	<b>5'918'954.45</b>
Dépenses au 31 décembre 2018	Fr.	381'061.05
<b>Solde</b>	<b>Fr.</b>	<b>5'537'893.40</b>
<i>Subvention AGGLO-FR</i>	<i>Fr.</i>	<i>0.-</i>

### • Aménagements routiers, Route de la Gérine, 2<sup>ème</sup> étape

*Compte 620.501.36*

Conformément à notre concept global de modération de trafic et afin de juguler les effets de l'augmentation du trafic liée au développement du Marly Innovation Center, il est prévu de pacifier/sécuriser le tronçon manquant entre le carrefour Ancienne-Papeterie/Gérine et le carrefour giratoire de Jonction. Le projet a fait l'objet de nombreuses adaptations pour la traversée du Petit-Marly, notamment pour le secteur carrefour Ancienne-Papeterie/Route de la Gérine et pour le château. Une nouvelle composante vient s'ajouter à l'assainissement au bruit puisque la mesure qui prévoyait la pose d'un revêtement phono absorbant doit être renforcée par une limitation de la vitesse à 30km/h sur un secteur allant du carrefour Rte de la Gérine/EpINETTE (Coop) jusqu'au carrefour Rte de l'Ancienne Papeterie/Gérine. Cette mesure a été agréée par les Services de l'environnement, des ponts et chaussées et de la mobilité, sans introduction d'éléments modérateurs supplémentaires. Les travaux devraient débuter d'ici fin février et se terminer à la fin juin 2019.

Solde de la 1 <sup>ère</sup> étape	Fr.	44'484.90
Montant alloué dans le cadre du budget 2018	Fr.	897'760.00
<b>Total montants alloués dans le cadre des budgets</b>	<b>Fr.</b>	<b>942'244.90</b>
Dépenses au 31 décembre 2018	Fr.	80'021.17
<b>Solde</b>	<b>Fr.</b>	<b>862'223.73</b>

### • Modération de trafic

*Compte 620.501.15*

Le projet d'assainissement au bruit et de la sécurisation de la route de la Grangette suit son cours. Le dossier est sorti de l'examen préalable avec une remarque contradictoire du SMO sur l'emplacement même des éléments modérateurs.

Afin d'éviter des conflits de personnes ou d'avis en la matière (les avis divergent entre le SMO et le SPC), la Commune a réalisé des comptages sur cette route. Les premiers résultats doivent être confirmés par une autre campagne de mesures au mois de janvier 2019. Il a été constaté que le v85 (vitesse de référence afin de déterminer les mesures éventuelles à prendre pour la faire baisser) est inférieur d'environ 10km/h par rapport à 2012. Elle est effectivement passée de 57km/h à 47km/h, ce qui est plutôt très satisfaisant, en termes de sécurité, pour une route limitée actuellement à 50km/h. Voit-on les effets du marquage de la bande cyclable et de l'enlèvement de la ligne centrale ou est-ce l'effet d'une plus grande sensibilisation des automobilistes (radar préventif) ? Ceci est probablement un tout. En tous les cas, il est prévu de supprimer les éléments modérateurs pour le dossier de mise à l'enquête publique qui devrait survenir dans le courant du mois de mars.

Montant alloué dans le cadre du budget 2018	Fr.	372'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2018	Fr.	7'434.25
<b>Solde</b>	Fr.	<b>364'565.75</b>

- **Aménagement piste mixte cycles-piétons entre la Route des Ecoles et la Route de la Gérine**

*Compte 620.501.52*

Le projet est gelé pour l'instant, dans l'attente de la suite que veut donner le propriétaire du fonds à son projet immobilier.

Etat du compte :

Montant alloué dans le cadre du budget 2011	Fr.	10'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2012	Fr.	265'000.00
Total au budget	Fr.	275'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2018	Fr.	4'556.00
<b>Solde</b>	Fr.	<b>270'444.00</b>

- **Aménagement trottoir – PED Moraty**

*Compte 620.501.45*

Les travaux sont réalisés à 50%. Il manque encore l'accès piétons ouest qui donne accès au quartier du Roule. Ces travaux devraient être réalisés au printemps 2020.

Montant alloué dans le cadre du budget 2014	Fr.	130'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2018	Fr.	50'640.05
<b>Solde</b>	Fr.	<b>79'359.95</b>

- **Aménagement arrêts sur chaussée – Route de Chésalles**

*Compte 620.501.76*

Néant.

Montant alloué dans le cadre du budget 2015	Fr.	100'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2018	Fr.	16'873.90
<b>Solde</b>	Fr.	<b>83'126.10</b>

- **Investigations historiques/techniques du site pollué de Corbaroche**

*Compte 620.501.53*

La commune a finalement obtenu les corrections du bureau Géolina SA demandées depuis longtemps par le Service de l'environnement (SEn). Le rapport a été accepté par le SEn avec les modifications et ce service nous a fait parvenir le cahier des charges pour les investigations techniques. Le Conseil communal a décidé de poursuivre ces investigations techniques avec le bureau Triform SA, mandat qui est en cours.

- **Investigations historiques/techniques du site pollué du Port**

*Compte 620.501.20*

Les investigations historiques ont débouché sur une demande d'observation des écoulements d'eau du site pour permettre de mieux cerner les relations hydrauliques entre les eaux de surfaces et les eaux souterraines, afin de mieux aborder les investigations techniques. Le mandat est en mains du bureau Triform SA qui a lancé les investigations en même temps que Corbaroche. Nous attendons le rapport final pour début 2019.

- **Place du village**

*Compte 620.501.49*

Les travaux devraient être réalisés dans le cadre de la réalisation du projet d'appartements pour seniors afin d'y trouver des synergies. Les travaux devraient être réalisés d'ici le début de l'été 2019.

- **Aménagement de l'Impasse des Violettes**

*Compte 620.501.66*

Néant. Aucun décompte final. La route n'est donc toujours pas reprise au domaine public.

Etat du compte :

Montant alloué dans le cadre du budget 2012	Fr.	125'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2018	Fr.	5'387.05
<b>Solde</b>	Fr.	119'612.95

- **Assainissement de l'éclairage public communal**

*Compte 620.501.72*

Le réseau est quasi totalement assaini. Il manque encore quelques points qui sont en test, notamment l'éclairage de certains passages piétons. Comme l'assainissement n'est terminé que depuis début 2018, nous ne connaissons les économies d'énergie qu'à partir de début 2019. Cependant, elles devraient avoisiner théoriquement les 60%.

Etat du compte :

Montant alloué dans le cadre des budgets	Fr.	1'100'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2018	Fr.	914'504.00
<b>Solde</b>	Fr.	185'496.00

- **Révision du cadastre de bruit communal**

*Compte 620.501.73*

Il a fait l'objet d'un complément d'étude afin d'intégrer les répercussions de la génération de trafic du PAD Ancienne-Papeterie, respectivement du Parc des Falaises, ainsi que du développement du MIC (partie activités). Ce mandat a été donné à Triform/CITEC et les résultats ont été validés par le Service de l'environnement en 2018. Il résulte de ceci que le phono absorbant suffit à assainir le bruit à la route de la Grangette. Par contre, pour la route de la Gérine, cette mesure doit être combinée avec la limitation à 30km/h sans éléments modérateurs supplémentaires.

Etat du compte :

Montant alloué dans le cadre du budget 2013	Fr.	90'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2018	Fr.	48'183.95
<b>Solde</b>	Fr.	41'816.05
Subventions obtenues	Fr.	4'969.85

- **Aménagement trottoir et porte d'entrée sur la Route de Bourguillon**

*Compte 620.501.75*

Nous sommes toujours dans l'attente du décompte final des travaux. Cependant, le décompte provisoire suivant peut être présenté, sachant que les acquisitions de terrain (estimation Fr. 35'000.-) ainsi que les honoraires d'ingénieur (estimation Fr. 16'000.-) doivent encore être facturés.

Montant alloué dans le cadre du budget 2014	Fr.	250'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2018	Fr.	210'917.30
<b>Solde</b>	Fr.	39'082.70

- **Requalification de la Route de Fribourg étape 4 – Centralité de Cité – Route de la Gruyère**

*Compte 620.501.79*

L'étude de requalification est en route et a été reconnue comme concept VALTRALOC par le Service des ponts et chaussées. Afin d'atteindre cet objectif des compléments d'études sont demandés par le Canton, notamment un atelier participatif population qui sera organisé durant le premier trimestre 2019.

Montant alloué dans le cadre du budget 2018	Fr.	200'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2018	Fr.	63'304.95
<b>Solde</b>	Fr.	<b>136'695.05</b>

## Aménagement du territoire

- **Plan d'aménagement local**

*Compte 79.509.01*

La modification partielle du PAL a été déposée pour l'examen final auprès de la DAEC et le Conseil communal a rejeté les 4 oppositions restantes par décision sur opposition. Sur ces quatre opposants, trois ont fait recours auprès de la DAEC. Le dossier suit donc son cours et nous espérons encore une issue à l'amiable sur ces trois recours. Si tout va bien, l'approbation devrait être délivrée au début du printemps. Pour ce qui concerne la révision générale, le dossier est à l'examen préalable auprès des services cantonaux depuis juillet 2018. Le retour du dossier du Canton est attendu aux alentours du mois de mars 2019.

Montant alloué dans le cadre des budgets	Fr.	579'360.00
Total des dépenses au 31 décembre 2018	Fr.	606'888.00
<b>Solde final</b>	Fr.	<b>-27'528.00</b>

Ce déficit est dû essentiellement aux allongements de la procédure, suite aux oppositions dont les réflexions ont été portées jusque sur la révision générale du PAL. Il y avait aussi autour de tout ça des répercussions sur les études d'impact composant le dossier PAL au niveau de l'environnement ainsi que de l'énergie et du bruit. Avec le recul, le constat est qu'il très difficile de faire une estimation juste des coûts pour ce travail de longue haleine et composé d'une multitude insoupçonnée de réflexions à mener par les mandataires.

- **Zone de tri, concassage et de recyclage de matériaux inertes de Chésalles**

La remise en état est en cours et devrait être terminée en 2021.

## Plan de mobilité

Un plan de mobilité pour les employés communaux a été élaboré. Approuvé par le Conseil communal, son entrée en vigueur et sa mise en œuvre effective sont toutefois reportées à l'année 2019 pour que les différents points liés à son application puissent encore être définis. Cette démarche traduit la volonté de la commune d'inscrire son action dans le sens d'un développement durable, et en particulier de favoriser une mobilité responsable et la santé de ses collaborateurs. Ainsi ce plan, qui découle également d'une obligation légale, vise à inciter les employés à privilégier les alternatives à la voiture individuelle.

Bien qu'il ne soit pas encore effectivement en œuvre, ce plan de mobilité a été sollicité pour éponger le déficit lié à l'exploitation de la voiture Mobility, le car sharing ainsi que l'entretien des vélos électriques à disposition du personnel pour les courses internes à la commune.

## Table des abréviations

ACM/TA	Activités créatrices manuelles et travaux à l'aiguille
ACSMS	Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux
ADB	Acte de défaut de biens
AES	Accueil extrascolaire
AI	Assurance invalidité
ANJM	Animation socioculturelle de Marly
APEM	Association de parents d'élèves de Marly et environs
App	Appointé
ASF	Association fribourgeoise de football
AVS	Assurance vieillesse et survivants
BRM	Bibliothèque régionale de Marly
CC	Code civil suisse
CLF	Commission locale du feu
COP	Commission de l'ordre public
CP	Compagnie
Cpl	Caporal
CR	Centre de renfort
CSIAS	Conférence suisse des institutions d'action sociale
CSM	Club sportif de Marly
CSP	Corps des sapeurs-pompiers
DAEC	Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions
DICS	Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport
DSAS	Direction de la santé et des affaires sociales
DSJ	Direction de la sécurité et de la justice
ECAB	Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments
FASDS	Fondation pour l'aide et les soins à domicile du district de la Sarine
HMS	Home médicalisé de la Sarine
LACI	Loi sur l'assurance-chômage
LALAMal	Loi cantonale d'application de la loi sur l'assurance-maladie
LAMal	Loi fédérale d'application de la loi sur l'assurance-maladie
LASoc	Loi cantonale sur l'aide sociale
LATeC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LPrD	Loi cantonale sur la protection des données
LStE	Loi cantonale sur les structures d'accueil extrafamilial de jour
MIC	Marly Innovation Center
MIS	Mesure d'insertion sociale
MNA	Marge nette d'autofinancement
MV	Marly-Voix
OFS	Office fédéral de la statistique
PAD	Plan d'aménagement de détail
PAL	Plan d'aménagement local
PC	Prestations complémentaires
PCi	Protection civile
PDC	Parti démocrate-chrétien

PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PITSC	Programme interservices de travail social communautaire
PLR	Parti libéral-radical
Plt	Premier Lieutenant
PME	Petites et moyennes entreprises
Pol Route	Police routière
PPP	Passage pour piétons
PR	Protection respiratoire
PS	Parti socialiste
PSS	Poste sanitaire de secours
RELATeC	Règlement d'application de la LATeC
RPLP	Redevance poids lourds liée aux prestations
RPT	Répartition des tâches entre la Confédération et les cantons
SAIDeF	Société anonyme pour l'incinération des déchets du canton de Fribourg et de la Broye vaudoise
Sap	Sapeur
SAS	Service d'ambulance de la Sarine
SCom	Service des communes
SEJ	Service de l'enfance et de la jeunesse
SESAM	Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide
SI	Service d'intervention
SDME	Société de développement de Marly et environs
SP	Sapeurs-pompiers
SPC	Service des ponts et chaussées
SSIGE	Société suisse de l'industrie du gaz et de l'eau
SSM	Service social de Marly
SSR	Services sociaux régionaux
STEP	Station d'épuration des eaux
STPA	Cantonement militaire de stationnement des troupes de protection aérienne
TPF	Transports publics fribourgeois
UDC	Union démocratique du centre
USAM	Union suisse des arts et métiers
UV	Ultraviolet